

LA COMMISSION D'ENQUÊTE
SUR LES RELATIONS
ENTRE LES AUTOCHTONES
ET CERTAINS SERVICES PUBLICS

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE JACQUES VIENS, COMMISSAIRE

AUDIENCE TENUE À LA
SALLE TEUEIKAN
5, RUE PIEN
MANI-UTENAM (QUÉBEC) G4R 4K2

LE 17 MAI 2018

VOLUME 100

Gabrielle Clément, s.o.
Karine Bédard, s.o.

Sténographes officielles
STENOEXPRESS
201 ch. De l'Horizon,
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R1

COMPARUTIONS :

POUR LA COMMISSION :

Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN
Me SUZANNE ARPIN

POUR LES PARTIES PARTICIPANTES :

Me MARIE-PAULE BOUCHER, pour la
procureure générale du Québec

Me ANNE-MARIE GAUTHIER, Innu
Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam,
Regroupement MamitInnuatinc., The
Nation Naskapi of Kawawachikamach

Me DENISE ROBILLARD, pour la
procureure générale du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Liste des pièces cotées..... 4

Préliminaires..... 5

Jason Papatie..... 11

HC-40..... 35

Jean-Guy McKenzie..... 47

Lise Malec..... 48

Brigitte Lalo Malec..... 49

Christian Vachon 50

Denis Vachon..... 51

Sylvestre Rock..... 52

Marguerite André..... 141

Arthémise Fontaine..... 141

Lise Malec..... 184

HC-41..... 201

LISTE DES PIÈCES COTÉES

P-580 Première présentation PowerPoint 136

P-581 Deuxième présentation PowerPoint de photos 137

P-582 Pamphlet remis par le Centre à Me Barry-Gosselin
le 16 mai 137

1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2

LA GREFFIÈRE :

3

La Commission d'enquête sur les relations entre les

4

Autochtones et certains services publics au Québec

5

présidé par l'honorable Jacques Viens est

6

maintenant ouverte.

7

LE COMMISSAIRE :

8

Alors, bonjour. Bienvenue en cette autre journée

9

des audiences de la Commission. Je vais d'abord

10

demander aux procureurs de s'identifier, les

11

procureurs des participants, de s'identifier pour

12

les fins de l'enregistrement,

13

M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :

14

Bonjour, Monsieur le Commissaire, Marie-Josée

15

Barry-Gosselin pour la Commission d'enquête sur la

16

relation entre les Autochtones et certains services

17

publics.

18

LE COMMISSAIRE :

19

Bonjour.

20

M^e ANNE-MARIE GAUTHIER :

21

Bon matin, Monsieur le Commissaire. Anne-Marie

22

Gauthier pour le conseil de bande de Uashat mak

23

Mani-Utenam, le regroupement MamitInuat et la

24

nation Naskapi de Kawawachikamach.

25

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Bonjour, Me Gauthier.

3 **M^e MARIE-PAULE BOUCHER :**

4 Bonjour, Me Marie-Paule Boucher pour la procureure
5 générale.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Bonjour, Me Boucher.

8 **M^e DENISE ROBILLARD :**

9 Bonjour, Denise Robillard pour la procureure
10 générale du Québec.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Bonjour, Me Robillard. Alors, Me Barry-Gosselin,
13 vous allez nous présenter le programme de la
14 journée?

15 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

16 Certainement, Monsieur le Commissaire, donc ce
17 matin, on débutera notre présentation, notre
18 journée par le témoignage de Jason Papatie. Jason
19 Papatie va venir parler des services correctionnels
20 notamment de son expérience à l'établissement de
21 Sept-Îles. Lors du témoignage à Madame Boudreault
22 mardi dernier, je vous ai dit qu'on avait été
23 alerté ou qu'on avait été sensibilisé au fait que
24 l'approche de Sept-Îles était différente peut-être
25 de l'approche entre d'autres établissements de

1 détentions. C'est Jason, en fait, c'est la
2 déclaration de Jason qui nous avait alertés. Donc,
3 il va venir parler aussi des bonnes pratiques ou de
4 ce qu'il a trouvé plus respectueux de sa culture à
5 Sept-Îles. Après le témoignage de monsieur Papatie
6 qui devrait être de neuf heures trente (9 h 30) à
7 dix heures et quart (10 h 15) environ, on va avoir
8 une suspension. Ensuite, un court témoignage à
9 huis clos qui s'est ajouté, un témoin qui s'est
10 ajouté, Monsieur le Commissaire. Ça sera un
11 témoignage d'une quinzaine de minutes sur une
12 situation concernant la loi sur la protection de la
13 jeunesse, donc je vais vous présenter une demande,
14 en fait, pour avoir cette audience-là à huis clos.
15 On serait rendu à HC-40. Je vais vous faire la
16 demande tout de suite après avoir fini le programme
17 de la journée. Ensuite, vers dix heures trente
18 (10 h 30), on aura un panel constitué de trois (3)
19 témoins qui viendront présenter le centre Kapatakan
20 Gilles-Jourdain. C'est le CRC dont il a été
21 question dans la présentation Boudreault. On aura
22 donc la directrice générale, la conseillère
23 clinique ou la conseillère en clinique en sans
24 solde actuellement en fait parce qu'elle travaille
25 comme employée soutien mieux-être de la commission

1 Viens, Madame Lise Malec et également le... l'agent
2 culturel ou conseiller spirituel qui viendra parler
3 plus du volet culturel et spirituel du centre. On
4 suspendra pour l'heure du dîner. Me Arpin prendra
5 le relais au niveau des procureurs de la
6 Commission, aura deux (2) témoignages publics
7 concernant le système de santé et terminera la
8 journée à quinze heures (15 h 00) ou vers quinze
9 heures (15 h 00) par un dossier pour lequel elle
10 vous présentera une demande de huis clos en début
11 d'après-midi qui est une situation concernant le
12 centre de... le centre de santé pour lequel
13 Me Arpin estime qu'un huis clos serait plus
14 approprié. Je vais vous laisser par ailleurs vous
15 exposer les motifs. Donc public toute la journée
16 sauf une brève période d'une quinzaine de minutes
17 ce matin et le dernier témoignage de la journée
18 aujourd'hui qui sera également à huis clos.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Merci.

21 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

22 Et demain, on reprendra à neuf heures trente
23 (9 h 30) d'une manière publique également. Donc
24 demain matin, les audiences de la Commission seront
25 également faits d'une manière publique. Donc

1 HC-40, Monsieur le Commissaire, le court témoignage
2 du témoin entre dix heures et quart (10 h 15) et
3 dix heures trente (10 h 30) environ, c'est un
4 témoin qui s'est rajouté qui veut parler d'une
5 situation très précise concernant la loi sur la
6 protection de la jeunesse. Considérant la nature
7 du sujet abordé, je vous demanderais d'ordonner un
8 huis clos dans le dossier.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Alors considérant qu'on m'informe que la Commission
11 entend faire la preuve du dossier HC-40, un cas
12 d'espèce qui relève de l'application de la loi sur
13 la protection de la jeunesse, alors considérant les
14 pouvoirs qui nous sont conférés selon le décret
15 1095-2016 adopté par le gouvernement du Québec le
16 vingt et un (21) décembre deux mille seize (2016),
17 constituant la présente commission, considérant les
18 articles 43 à 47 et 88 de nos règles de procédures
19 et de fonctionnements, considérant plus
20 particulièrement les articles 11.2, 11.2.1 et 82 et
21 96 de la loi sur la protection de la jeunesse, pour
22 ces motifs, j'ordonne la tenue à huis clos de
23 l'audience du témoin dans le dossier HC-40 ce matin
24 concernant un cas d'espèce relevant de
25 l'application de la loi sur la protection de la

1 jeunesse, alors, j'interdis en conséquence à
2 quiconque de divulguer, de publier, de communiquer
3 ou diffuser l'ensemble du témoignage qui sera rendu
4 dans le dossier HC-40 et j'ordonne que les médias
5 prennent les mesures pour que les appareils
6 d'enregistrements visuels ou sonores soient
7 inopérants afin de respecter la présente ordonnance
8 dans le dossier HC-40 et éventuellement, lorsque
9 nous recevrons la transcription du témoignage, il y
10 aura un caviardage approprié effectué par les
11 procureurs de la Commission de façon à ce qu'on
12 puisse publier sur le site web de la Commission le
13 témoignage de façon à ce que les personnes
14 concernées ne puissent être identifiées. Alors
15 voilà.

16 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

17 Je vous remercie, Monsieur le Commissaire. Donc le
18 premier témoin, Monsieur le Commissaire, Jason
19 Papatie qui est assis face à vous est accompagné
20 également d'une de nos agentes que vous connaissez
21 bien, Lise Malec du mieux-être. Lise va
22 accompagner Jason pendant son témoignage. Madame
23 la greffière, monsieur Papatie a demandé
24 l'affirmation solennelle.

25 -----

1 Jason Papatie
2 Citoyen
3 Affirmation solennelle

4 -----

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Alors bienvenu, Monsieur Papatie. Bienvenue,
7 Madame Malec. Vous êtes toujours bienvenue.

8 **M. JASON PAPATIE :**

9 Bonjour.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Alors Me Barry-Gosselin, c'est votre témoin.

12 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

13 Merci. Donc Monsieur Papatie, est-ce que vous
14 aimeriez nous parler un petit peu de vous avant
15 qu'on commence le contenu du témoignage? De quelle
16 nation vous êtes... de quelle communauté vous êtes
17 originaire puis nous parler un petit peu de votre
18 enfance?

19 **M. JASON PAPATIE :**

20 Oui. Bien moi, je m'appelle Jason Papatie puis
21 j'ai vingt-cinq (25) ans puis je viens de la
22 communauté Kitcisakik en Abitibi-Témiscamingue.
23 C'est une réserve qui a sept cent (700) habitants
24 environ puis comment je pourrais... moi quand que
25 j'étais jeune puis adolescent pour mes études, j'ai

1 été à l'école chez les blancs puis nous autres
2 comment que ça fonctionnait vu qu'on n'avait pas
3 école dans nos communautés, on restait chez des
4 foyers scolaires durant la semaine puis la fin de
5 semaine, bien, on restait chez nos parents, genre.
6 On faisait du voyageement. Ça a duré tout comme ça
7 jusqu'à tant que je finisse mon secondaire puis j'ai
8 été à l'école à Val-d'Or puis j'ai gradué en deux
9 mille onze (2011). Puis pendant ce temps-là,
10 bien... je suis une personne qui a tout le temps
11 travaillé qui n'a jamais été dans le bien-être
12 social puis c'est pas mal ça, là.

13 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

14 Est-ce que tu as des projets d'ailleurs de retourner
15 aux études peut-être dans un avenir moyennement
16 rapproché?

17 **M. JASON PAPATIE :**

18 Oui. Bien, je finis ma sentence dans moins de six
19 (6) mois, ça fait que j'avais fait les démarches
20 pour aller suivre un DEP en conduite de machinerie
21 lourde à Amos, qui se donne à Amos puis c'est ça,
22 là.

23 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

24 Où est-ce que tu aimerais aller travailler? Quand
25 tu disais « aller en machinerie lourde », est-ce que

1 tu as déjà visé un secteur d'emploi?

2 **M. JASON PAPATIE :**

3 Dans les mines.

4 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

5 Dans les mines.

6 **M. JASON PAPATIE :**

7 Oui.

8 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

9 En Abitibi Témiscamingue, il y en a pas mal.

10 **M. JASON PAPATIE :**

11 Oui, ce n'est pas ça qui manque.

12 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

13 Jason, tu as rencontré une de nos agentes aux
14 enquêtes à qui tu voulais... à qui tu as parlé, en
15 fait, de comment tu as vécu ton passage dans le
16 service correctionnel. Est-ce que tu aimerais ça
17 partager avec le Commissaire Viens ce que tu as
18 partagé avec l'agente aux enquêtes et moi?

19 **M. JASON PAPATIE :**

20 Oui. Bien, en fait, j'ai eu ma sentence en mars
21 deux mille dix-sept (2017), le vingt-sept (27) puis
22 j'ai fait mes premiers six (6) mois à la détention
23 d'Amos. J'ai... puis pendant que j'étais en
24 détention d'Amos, j'étais au minimum. J'avais...
25 c'est comme un privilège qu'on peut dire, là. Puis

1 en détention, ils donnaient des programmes comme le
2 programme parcours, SATAS, des rencontres avec...
3 individuelles avec des personnes spécialisées
4 pour... admettons qu'on vit de quoi, genre un
5 sentiment ou que ça ne va pas. Puis pendant que
6 j'étais à la détention d'Amos aussi, j'ai... j'ai
7 été à l'école. Ils offrent le choix d'aller à
8 l'école pour ceux qui veulent finir leur secondaire
9 puis j'ai eu la chance de travailler aussi. Je
10 faisais quarante heures (40 h) par semaine à quatre
11 (4) piastres de l'heure. C'est ça qui est... puis
12 t'sé, je travaille. Ils donnaient du bon service,
13 je te dirais. Il y avait beaucoup d'Amérindiens
14 puis je me sentais moins seul je dirais, là. Puis
15 ensuite, j'avais fait mes démarches pour aller ici
16 au centre Kapatakan Gilles-Jourdain puis ils m'ont
17 accepté à mon un sixième que c'était en septembre.

18 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

19 Si tu me permets Jason, avant qu'on passe au
20 prochain établissement de détentions où tu as été,
21 je te poserais quelques questions sur Amos. Est-ce
22 que ça te convient?

23 **M. JASON PAPATIE :**

24 Oui

25 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

1 Comment c'était la relation à Amos avec les
2 gardiens, avec les agents, en fait, des services
3 correctionnels?

4 **M. JASON PAPATIE :**

5 Avec les agents, bien, pour moi de mon côté,
6 c'était... ils étaient bien *smarts* parce que je
7 travillais dans le ménage. Ça fait que je voyais
8 tout le monde, je voyais les agents. Je voyais les
9 cuisinières. Je voyais les chefs d'unité puis le
10 directeur puis ils étaient *socials*, là, t'sé? Puis
11 moi, je suis une personne sociale. Je ne suis pas
12 là à vouloir, genre, être méchant, là.

13 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

14 Ça fait que tu avais une bonne relation respectueuse
15 avec les gardiens.

16 **M. JASON PAPATIE :**

17 Oui.

18 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

19 Est-ce que tu avais accès à des activités
20 traditionnelles quand tu étais à l'établissement de
21 détention d'Amos? Comme par exemple, des cercles de
22 partage avec des aînés ou des cérémonies
23 spirituelles?

24 **M. JASON PAPATIE :**

25 Non. On n'avait pas... malgré le pourcentage

1 d'Amérindiens qu'il y avait à Amos, il n'y avait pas
2 de services culturels ni... autant dans
3 l'alimentation que sur la purification puis sur les
4 affaires culturelles.

5 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

6 O.K. Est-ce que tu aurais aimé ça pouvoir avoir
7 accès à des activités? Tu parles de l'alimentation,
8 par exemple, de la nourriture traditionnelle ou des
9 activités culturelles ou spirituelles autochtones à
10 Amos?

11 **M. JASON PAPATIE :**

12 Oui. J'aurais aimé ça. J'aurais aimé ça manger une
13 bonne cuisse d'orignal en ce moment. Oui.

14 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

15 O.K. Après Amos, est-ce que tu fais d'autres
16 centres de détention avant d'aller au CRC
17 Gilles-Jourdain?

18 **M. JASON PAPATIE :**

19 J'ai... bien, avant de m'en venir à Sept-Îles dans
20 le fond?

21 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

22 Oui.

23 **M. JASON PAPATIE :**

24 Bien, j'ai fait Saint-Jérôme. J'ai fait Bordeaux.
25 J'ai fait RDP, Rivière des Prairies dans le fond,

1 Leclerc, Orsainville, Chicoutimi puis Baie-Comeau.

2 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

3 Est-ce que tu voudrais relater de certains
4 événements qui te sont arrivés dans un de ces
5 centres de détention là que tu as... je comprends
6 que tu les as fréquentés seulement quelques jours
7 parce que tu étais en transfert? O.K. Est-ce qu'il
8 y a des événements que tu voudrais relater en lien
9 avec ce transfert-là puis ces courtes détentions
10 dans les centres?

11 **M. JASON PAPATIE :**

12 Oui. À Saint-Jérôme, j'étais le seul Autochtone
13 dans le... on appelle ça le *bullpen* en attendant
14 qu'on soit... qu'on aille dans nos secteurs puis
15 moi, ils m'ont laissés... ils m'ont laissés là
16 pendant je dirais trois (3), quatre heures (4 h)
17 puis je me demandais pourquoi je restais tout le
18 temps là parce que je voyais pleins de monde arriver
19 du transfert en bus puis les autres, ils passaient
20 tout de suite, tout de suite. Puis moi, j'attendais
21 là puis ça a pris avant quatre heures (4 h) avant
22 qu'ils me mettent dans le secteur des... ils m'ont
23 mis avec les Inuits parce qu'ils ont considéré que
24 j'étais un Inuit. Ils n'ont pas pris le temps de
25 poser la question. Puis là-bas ça marche... en

1 fait, je pense que c'est partout là, les Inuits sont
2 mis tous ensemble puis le reste des personnes, bien,
3 c'est tout mixé, genre mélangé. Puis l'autre CRDP,
4 c'est une... bien, on arrivait... j'arrivais du
5 transfert de Bordeaux puis on a attendu... on est
6 arrivé... on est parti le matin de bonne heure puis
7 ils ne nous ont pas donné notre déjeuner puis ni
8 notre diner. On a attendu dans l'autobus pendant
9 deux heures (2 h) à peu près, deux heures (2 h) de
10 temps puis c'était durant l'été puis je peux dire
11 qu'il faisait chaud puis on n'arrêtait pas de se
12 plaindre aux agents parce qu'on... t'sé, ils ont
13 comme... t'sé, c'est nous autres les agents. Ça
14 fait que c'est nous autres les boss, ça fait qu'ils
15 décidaient dans le fond, là puis c'est pas mal ça.
16 Durant le reste de mon trajet, bien, ça s'est bien
17 passé après.

18 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

19 À Saint-Jérôme quand tu es placé dans un secteur
20 avec les Inuits, est-ce que tu es la seule personne
21 qui n'est pas d'origine inuite dans le secteur?

22 **M. JASON PAPATIE :**

23 Il y avait moi puis une autre personne qui était
24 avec moi, là, qui était là durant le transfert.

25 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

1 O.K.

2 **M. JASON PAPATIE :**

3 Puis le reste c'était tous des Inuits, là.

4 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

5 Comment tu t'es senti que les gardiens ne vérifient
6 pas avec toi le fait... de quelle nation tu étais
7 originaire puis ils présument que tu étais Inuit?

8 **M. JASON PAPATIE :**

9 Comment je me sens?

10 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

11 Comment tu t'es senti quand ça s'est passé?

12 **M. JASON PAPATIE :**

13 Je ne sais pas.

14 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

15 O.K. Combien de temps tu es resté dans ce
16 secteur-là?

17 **M. JASON PAPATIE :**

18 Presque deux (2) semaines...

19 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

20 O.K.

21 **M. JASON PAPATIE :**

22 ... avant qu'ils me transfèrent dans un autre...
23 dans un autre secteur, mais avec tout le monde.

24 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

25 Puis est-ce que c'est à ta demande que tu as été...

1 comment ça se passe si on transfère dans un autre
2 secteur?

3 **M. JASON PAPATIE :**

4 Ils nous posent des questions comme si on a des
5 pensées suicidaires puis tout ou si on a des
6 problèmes de... une maladie ou et cetera, là, mais
7 eux autres, ça... ils n'ont pas fait aucune de ces
8 questions-là puis ils ne m'ont pas demandé si
9 j'étais un... pas un Amérindien, mais quelle nation
10 j'étais. Ils m'ont... ils ont prétendu que j'étais
11 un Inuit puis ils m'ont transféré tout de suite là.

12 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

13 O.K. Après ça, tu arrives à un moment donné à
14 l'établissement de Sept-Îles.

15 **M. JASON PAPATIE :**

16 Oui.

17 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

18 C'est comment Sept-Îles?

19 **M. JASON PAPATIE :**

20 Bien quand je suis arrivé à Sept-Îles... quand je
21 suis arrivé, je suis arrivé sur l'heure du midi puis
22 ça s'est bien passé. Bien, j'étais arrivé en
23 septembre parce que je m'en allais au centre
24 Kapatakan puis ensuite, ça s'est mal passé à
25 Kapatakan. Ça fait que je suis revenu en détention

1 au mois de novembre puis du mois de novembre
2 jusqu'au mois de janvier, bien, ça s'est bien passé,
3 là. La différence dans les prisons à Sept-Îles puis
4 comparéeà *les* autres, c'est qu'il y a des ateliers
5 spirituels. Comme à chaque mois, il y a le cercle
6 de partage puis la spiritualité puis les agents sont
7 plus en écoute puis tant que tu les respectes, ils
8 vont te respecter aussi. Ils sont *socials* puis moi
9 de mon côté où est-ce que j'étais, j'étais encore au
10 minimum puis t'sé, ils donnent... ils donnent
11 beaucoup de services, là. T'sé? Ils répondent à
12 nos demandes puis ils ont fait... il y a des
13 ateliers comme j'expliquais comme des meetings, des
14 meetings AA, les ateliers sur les psychotropes puis
15 les ceux de dépendance, la purification puis... oui.
16 Je veux... encore là, je suis encore en ce moment à
17 l'école, là. J'ai comme *skippé* mon cours pour venir
18 ici puis je travaille. Je travaille dans la cuisine
19 puis après ça, je suis retourné encore au centre
20 Kapatakan puis deux (2) mois plus tard, bien, je
21 reviens encore en détention puis ils m'ont... quand
22 je suis arrivé, ils m'ont demandé si je voulais...
23 ils ont pris la peine de me demander si je voulais
24 rester ou si je voulais retourner vers chez nous vu
25 que je suis originaire de Val-d'Or puis moi j'ai

1 demandé de rester ici parce que je ne voulais pas
2 recommencer à zéro parce que c'est... je dirais que
3 ce n'est pas le *fun*, genre de recommencer à zéro
4 puis de... t'sé, tu ne connais personne puis tu es
5 comme laissé à toi-même, genre puis tandis qu'à
6 Sept-Îles, bien, j'avais connu du monde, bien...
7 oui, du monde, là, mais c'est sûr ce n'est pas du
8 monde à fréquenter dehors, là, mais t'sé... je
9 savais que j'allais être dans une place où est-ce
10 que j'allais être quand même à l'aise, là puis c'est
11 pas mal ça.

12 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

13 Qu'est-ce que ça a changé pour toi d'avoir accès à
14 des activités spirituelles comme tu disais de la
15 purification, des cercles de partage à Sept-Îles?

16 **M. JASON PAPATIE :**

17 Bien, je... bien, genre, je ne connaissais pas ça
18 avant vu que j'ai été élevé chez les blancs. Je ne
19 connaissais pas ça comment que ça marchait les
20 cercles de partage puis la purification puis la
21 danse du soleil puis comment qu'on fait pour jouer
22 le tambour qu'il y a juste en face de nous, là.
23 J'ai tout appris ça quand j'étais à la détention
24 puis quand j'étais au centre Kapatakan
25 Gilles-Jourdain.

1 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

2 O.K.

3 **M. JASON PAPATIE :**

4 Oui puis c'est le *fun* genre. J'aime... comme je
5 suis en train de retrouver mon identité que je suis
6 genre. Oui.

7 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

8 Ça, est ce que tu penses que ça t'aide dans ton
9 processus de guérison puis de réhabilitation?

10 **M. JASON PAPATIE :**

11 Oui surtout la purification. Ça aide à... ça
12 m'aide genre parce que ça enlève le négatif puis ça
13 te donne du positif puis ça fait du bien à l'esprit
14 puis à ton âme, là.

15 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

16 O.K. Est-ce que tu voudrais nous parler un petit
17 peu de comment c'était pour toi, les programmes à la
18 maison... au centre Gilles-Jourdain?

19 **M. JASON PAPATIE :**

20 Au centre Gilles-Jourdain, on faisait beaucoup
21 d'ateliers. C'est un programme qui dure douze (12)
22 semaines puis c'est des programmes qui chaque
23 semaine est un thème différent. Comme au début, on
24 avait commencé avec... sur les relations autochtones
25 genre. Ensuite, ça a été l'empathie, les rechutes

1 puis ainsi de suite, là. Puis pendant que j'étais
2 là-bas, bien, j'allais là avec un agent culturel
3 puis on s'en allait dans le bois on s'en allait
4 mettre des collets. Ils nous apprenaient quelle
5 sorte de sapin il fallait prendre pour faire les
6 tipis, genre comme on dit, là. Puis ils nous
7 apprenaient comment chasser puis comment survivre en
8 bois puis on a fait des tentes de *sédutation* qu'on
9 dit, je pense? Des cérémonies de deuils puis plein
10 d'affaires que j'ignorais puis qu'aujourd'hui, j'en
11 sais pas mal. On a appris aussi comment faire des
12 pelles amérindiens puis des raquettes puis des... un
13 harpon pour pêcher le saumon vu qu'ici, il y a du
14 saumon puis oui. Je suis vraiment content d'avoir
15 appris tout ça.

16 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

17 Ça fait que tu es content d'avoir pouvoir pu te
18 faire transmettre des savoirs traditionnels...

19 **M. JASON PAPATIE :**

20 Oui.

21 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

22 ... en étant dans un centre, dans un établissement
23 de détention dans le fond.

24 **M. JASON PAPATIE :**

25 Oui parce que si j'aurais été dans un CRC de

1 personnes blanches, bien, je ne pense pas que
2 j'aurais appris ça puis je pense... c'est le fun
3 qu'il y ait ça. Je pense qu'il y en a juste deux
4 (2) centres comme ça. Il y en a un ici à Sept-Îles
5 puis l'autre, c'est à Lanaudière, genre. Ça
6 s'appelle le centre Waseskun. Oui.

7 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

8 Ça fait que pour toi, ça, c'est une bonne manière
9 pour une personne autochtone de participer à sa
10 réhabilitation?

11 **M. JASON PAPATIE :**

12 Oui.

13 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

14 O.K. Est-ce que tu as des... est-ce que tu as
15 d'autres choses que tu voudrais partager en lien
16 avec ton expérience avant qu'on parle des
17 recommandations que tu pourrais faire pour
18 l'amélioration des services? Est-ce qu'il y a
19 d'autres choses, d'autres événements que tu veux
20 partager?

21 **M. JASON PAPATIE :**

22 Des...Non. Je serais prêt à passer aux
23 recommandations.

24 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

25 O.K. On en a parlé dimanche quand on s'est

1 rencontré. On pense que les personnes qui ont vécu
2 à travers les services publics concernés par le
3 mandat de la Commission sont des personnes qui
4 peuvent nous... beaucoup nous enseigner sur
5 qu'est-ce qui pourrait être amélioré, donc on
6 aimerait ça t'entendre, Jason, sur les
7 recommandations que tu pourrais avoir en lien avec
8 les services correctionnels pour les personnes
9 autochtones.

10 **M. JASON PAPATIE :**

11 Mais moi ce que je recommande à la Commission Viens,
12 c'est que dans les... dans les établissements de
13 détention où est-ce qu'il y a...la popularité, c'est
14 des Autochtones qu'ils fassent comme à Sept-Îles,
15 des ateliers avec les... par rapport avec les
16 affaires autochtones, la spiritualité ou même faire
17 de la bouffe. Bien, la bouffe, faire de la
18 nourriture autochtone traditionnelle, là, puis des
19 tentes de sudation, là. C'est pas mal ça.

20 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

21 Est-ce que tu aimerais ça aussi que dans les centres
22 de détention, c'est des choses qu'on doit discuter
23 ce week-end, que tu puisses aussi apprendre du
24 savoir-faire traditionnel? Comme tu as appris à
25 faire, tu dis, un harpon, des pelles. Est-ce que tu

1 aimerais ça aussi qu'on puisse enseigner ça dans les
2 centres de détention quand c'est possible?

3 **M. JASON PAPATIE :**

4 Oui. Ça, c'est sûr que ça serait le *fun*, mais il
5 faut... j'imagine, il faut... il ne faut pas oublier
6 le contexte que... pour...t'sé, si on veut faire des
7 harpons ou les raquettes ou les arcs ou ces
8 affaires-là, t'sé, il y a des... c'est des armes
9 blanches pareil, là. Mais c'est sûr que ça serait
10 le fun, mais t'sé... j'aimerais ça, là. Oui.

11 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

12 On a parlé de la langue en fin de semaine. Est-ce
13 que tu aurais une recommandation en lien avec la
14 langue? Les langues autochtones?

15 **M. JASON PAPATIE :**

16 Oui, c'est vrai. Merci de me le faire penser. Oui,
17 moi, j'aime... bien, ça serait le fun qu'ils donnent
18 des cours de langues autochtones, là. Admettons,
19 comme moi, une année j'en avais de Kitcisakik puis
20 nous, on parle juste le français, t'sé? Pour des
21 personnes qui veulent apprendre leur langue puis
22 pour ne pas la perdre, genre parce qu'en ce moment,
23 je suis en train d'apprendre les autres langues,
24 mais pas ma langue. Oui. Ça fait que ça serait le
25 fun, là.

1 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

2 Est-ce qu'il y a d'autres choses que tu aimerais
3 dire au Commissaire en lien avec les services
4 correctionnels?

5 **M. JASON PAPATIE :**

6 Non.

7 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

8 Donc Monsieur le Commissaire, ça compléterait les
9 questions que j'avais pour monsieur Papatie.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Alors, je vais vérifier avec les autres procureurs.
12 Me Gauthier, est-ce que vous avez des questions?

13 **M^e ANNE-MARIE GAUTHIER :**

14 Je n'ai pas de question. Merci, Monsieur le
15 Commissaire.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Pas de question. Me Boucher?

18 **M^e MARIE-PALE BOUCHER :**

19 Je n'aurais pas de question, mais je vous remercie
20 de ce partage qui est tout de même positif malgré la
21 situation. Merci beaucoup.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Me Robillard?

24 **M^e DENISE ROBILLARD :**

25 Aucune question, merci.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Ça va? Et bien, Monsieur Papatie, merci d'avoir
3 accepté de venir partager avec nous. Je constate
4 que Sept-Îles mérite une bonne note...

5 **M. JASON PAPATIE :**

6 Oui.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 ... en ce qui concerne le traitement accordé aux
9 Autochtones. Alors, tant mieux.

10 **M. JASON PAPATIE :**

11 C'est une prison de luxe, je dirais, là. Je ne
12 dirai pas au monde d'aller en prison par exemple,
13 là, mais t'sé...

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Alors, je suis certain qu'il y a des gens qui vont
16 être heureux d'entendre que leur... la façon dont
17 les détenus autochtones sont traités à
18 l'établissement de Sept-Îles est... comment je
19 dirais bien... culturellement adaptée que... je
20 trouve un peu triste par exemple qu'en ce qui
21 concerne un Anishnaabe comme vous, c'est en prison
22 que vous commencez à avoir plus de contacts avec
23 votre culture puis...

24 **M. JASON PAPATIE :**

25 Oui.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 ... les traditions autochtones.

3 **M. JASON PAPATIE :**

4 Un mal pour un bien, je dirais, là.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 C'est un mal pour un bien, oui. Mais j'ai compris
7 aussi que pour vous, bien, les ateliers, les cercles
8 de partage, les purifications, j'ai compris qu'il y
9 a eu *sweat lodge* aussi sont des éléments qui amènent
10 chez vous un désir de bien faire. Je suis heureux
11 d'entendre que vous avez le goût de retourner à
12 l'école.

13 **M. JASON PAPATIE :**

14 Oui.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Aller suivre un cours de machinerie lourde, d'aller
17 travailler dans le domaine minier. En fait, je
18 pense qu'en entendant ça, vous avez le goût de
19 retourner dans votre région.

20 **M. JASON PAPATIE :**

21 Oui.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Une région minière.

24 **M. JASON PAPATIE :**

25 Oui.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Puis je pense que tout le monde sait qu'il y a
3 beaucoup d'offres d'emplois dans le domaine des
4 mines actuellement, là. Il manque de main-d'œuvre,
5 alors, je pense, vous allez être bienvenu quand vous
6 allez revenir puis je pense vous n'avez pas le goût
7 de retourner en prison non plus.

8 **M. JASON PAPATIE :**

9 Non.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Bon. C'est une bonne chose. Alors, j'imagine que
12 certaines personnes nous écoutent, certaines vont
13 entendre qu'il y a un détenu qui est à Sept-Îles qui
14 vient d'une autre région qui a fait plusieurs
15 établissements dit carrément « bien, à Sept-Îles, il
16 y a des choses qui peuvent aider les Autochtones à
17 se réhabiliter, à se reprendre en main, à avoir, à
18 maintenir ou encore créer un contact avec leur
19 culture, leurs traditions ». Alors, c'est une bonne
20 chose. Je comprends que vous dites « j'aimerais
21 pouvoir récupérer ma langue » ou... et pour ceux
22 qui ne l'ont pas perdue, bien, d'avoir l'occasion de
23 pouvoir la maintenir puis évidemment, on sait qu'il
24 y a quand même plusieurs langues autochtones au
25 Québec. Il y a dix (10) nations. C'est-à-dire, il

1 y a onze (11) nations. Il y a dix (10) Premières
2 Nations puis il y a peut-être des langues qui se
3 ressemblent, mais il y a des différences. On sait
4 que... on voit par nos interprètes même dans
5 certaines nations qu'il peut y avoir des différences
6 dans la langue, alors, c'est important de conserver
7 les langues autochtones, de maintenir votre culture.
8 Je pense que vous avez le goût de le faire. Alors,
9 on va vous souhaiter de la récupérer, votre langue
10 que vous avez perdue parce que vous dites que
11 malheureusement, vous avez vécu chez des blancs
12 pendant une période de votre enfance puis votre
13 langue, bien, s'est envolée. Alors, merci beaucoup
14 d'avoir partagé avec nous puis... les bonnes choses
15 qui se font à Sept-Îles, bien, il nous reste à
16 espérer qu'en ce qui concerne les Autochtones, ça
17 puisse se faire dans d'autres établissements qu'il y
18 a des communications qu'on développe. Alors, merci
19 beaucoup.

20 **M. JASON PAPATIE :**

21 Ça fait plaisir.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Puis on vous souhaite bon succès, de terminer votre
24 sentence au plus vite, de retourner à l'école puis
25 de devenir un bon opérateur de machinerie lourde.

1 **M. JASON PAPATIE :**

2 Je vous remercie.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Bonne chance. Merci. Alors. On va suspendre
5 quelques minutes.

6 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

7 Je vous suggère Monsieur le Commissaire, une
8 suspension de cinq (5) minutes. On va reprendre
9 avec un dossier à huis clos et pour ceux qui nous
10 suivent et voudraient assister, je pense que vers
11 dix heures trente (10 h 30), dix heures quarante-
12 cinq (10 h 45), on devrait être de retour en ondes
13 dans une section publique.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Oui. Alors ce que ça implique pour les gens qui
16 sont dans la salle, là, comme le témoignage ne sera
17 pas tellement long, vous pouvez aller dans la salle
18 à côté pendant le huis clos puis ensuite, vous
19 pourrez revenir. Il y a quelqu'un qui vous fera
20 signe. Ça va? Il y a une salle juste à côté en
21 allant vers la droite en sortant puis quand le huis
22 clos sera terminé, bien, vous pourrez revenir pour
23 le reste de l'avant-midi. Ça nous fera plaisir de
24 vous accueillir à nouveau. Puis évidemment comme on
25 mentionnait avant de commencer, bien quand il y a

1 des questions qui concernent la protection de la
2 jeunesse, bien, on n'a vraiment pas le choix. En
3 vertu de la loi, il faut que ça soit à huis clos.
4 Alors, on suspend quelques minutes, le temps de
5 passer au prochain témoin qui sera à huis clos.

6 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

7 Merci.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Alors, suspension.

10 SUSPENSION

11 -----

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 REPRISE

2 **LA GREFFIÈRE :**

3 La commission reprend.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Oui. Alors, bonjour. Alors, nous allons
6 maintenant procéder dans le dossier huis clos 40
7 avec monsieur [REDACTED] que nous allons... je vais
8 demander à la greffière de le [REDACTED]

9 [REDACTED]

10 [REDACTED]

11 [REDACTED]

12 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

13 Merci, Monsieur le Commissaire.

14 -----

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 [REDACTED]
2 témoin citoyen
3 Affirmation solennelle

4 -----

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Alors bienvenu [REDACTED] Monsieur [REDACTED]. Je
7 vous laisse aller, Me Barry Gosselin.

8 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

9 Oui, donc bonjour, Monsieur [REDACTED]. Je comprends
10 qu'à ce stade-ci, vous aimeriez rapporter au
11 Commissaire une situation qui concerne la
12 protection de la jeunesse et votre fils. Je vous
13 laisse expliquer cette situation-là au Commissaire.

14 **M. [REDACTED] :**

15 Bien, pour commencer, bien, j'ai un garçon qui a
16 sept (7) ans aujourd'hui. Il s'appelle [REDACTED]
17 puis mon garçon, il a passé par la DPJ puis ce que
18 je voulais vous partager, c'est que l'âge de mon
19 garçon... à l'âge de trois (3) ans, quatre (4) ans,
20 il a été placé chez ma mère. Les intervenantes,
21 les travailleuses sociales à Val-d'Or nous ont pris
22 la peine de nous poser la question... bien, pas...
23 en fait, c'est nous autres qui a proposé au centre
24 jeunesse qu'on voulait que mon garçon soit placé
25 chez ma mère parce qu'on ne voulait pas qu'il soit

1 placé chez les blancs puis ça a été approuvé parce
2 que mes parents, c'est des personnes qui ne
3 consomment pas puis qui est stables dans la vie
4 puis... j'ai trouvé ça le *fun* quand ça a été
5 approuvé que mon garçon reste chez ma mère.
6 C'était... bien, la différence c'est que quand mon
7 garçon a été placé chez ma mère, bien moi, je ne
8 pouvais pas rester là parce que dans les premiers
9 temps... dans les premiers temps quand il était
10 placé là, il était sur la protection de la jeunesse
11 puis les... la DPJ interdisait que j'aie un contact
12 que mon garçon ça fait que je me suis comme... il
13 fallait que je parte de chez nous, là, bien, de
14 chez ma mère vu que c'est là que je restais puis ce
15 que ça a eu comme impact vers moi, genre, c'est que
16 je me suis déplacé à telle maison pour que je
17 puisse dormir, trouver une place à dormir. J'ai
18 comme... j'ai fait... j'ai dormi chez ma tante,
19 chez mon cousin, chez ma marraine, chez des amis à
20 [REDACTED] T'sé, je n'avais pas de place où rester
21 dans le fond. Puis après ça, deux (2)...ça a duré
22 quasiment un an et demi à peu près, deux (2) ans
23 puis aujourd'hui, bien, mon garçon, il est placé à
24 la majoritaire chez ma mère puis il n'est plus sur
25 la protection de la jeunesse. Ça fait que je peux

1 retourner aller rester chez ma mère sans que je
2 sois mis dehors par la protection. C'est ça que je
3 voulais vous dire, là.

4 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

5 Ça fait que je comprends que toi, ton souhait,
6 c'était que ton fils se retrouve chez ta mère, mais
7 pour ça, ça t'a mis dans une situation où tu devais
8 quitter ta maison parce que tu habitais chez ta
9 mère puis tu t'es retrouvé à te promener d'une
10 place à l'autre pendant une période d'à peu près un
11 an, un an et demi.

12 **M.** [REDACTED] :

13 Oui, c'est exact.

14 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

15 O.K. Outre cette difficulté-là que tu as vécue
16 avec ton garçon et la DPJ, est-ce qu'il y a
17 d'autres choses que tu voudrais parler qui concerne
18 la protection de la jeunesse?

19 **M.** [REDACTED] :

20 À part le fait que je suis content qu'il soit placé
21 dans le milieu autochtone, je suis correct.

22 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

23 C'est important pour toi que ton fils soit élevé
24 par idéalement ta famille, mais au moins, dans un
25 contexte, dans un milieu autochtone plutôt que dans

1 une famille allochtone.

2 **M.** [REDACTED] :

3 Oui parce qu'aujourd'hui, on a...à [REDACTED], il y
4 a une école primaire puis ils font des cours de
5 langue. Ils apprennent la langue maternelle que
6 moi je n'ai pas eu l'occasion d'avoir.

7 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

8 Ça fait que ton garçon [REDACTED] va peut-être
9 apprendre l'anishinaabe?

10 **M.** [REDACTED] :

11 Oui. C'est ça.

12 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

13 Ta relation avec l'intervenante sociale ou les...
14 je dis une femme, là, je ne sais pas si c'est une
15 femme ou un homme, mais l'intervenant social ou les
16 intervenants *socials* de la DPJ, comment ça se
17 passait?

18 **M.** [REDACTED] :

19 Bien, en général, ça se passait bien pareil, là.
20 Ils étaient à l'écoute, là, de nos demandes.

21 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

22 O.K.

23 **M.** [REDACTED] :

24 Puis c'était juste... la seule chose qui m'énervait
25 le plus, c'est que je ne pouvais pas aller chez ma

1 mère.

2 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

3 Comment ça se passait si tu voulais aller chez ta
4 mère, par exemple? Pas pour dormir, mais pour
5 faire une visite, tu devais demander
6 l'autorisation?

7 **M.** [REDACTED] :

8 Bien, il fallait que je demande une autorisation à
9 ma travailleuse sociale.

10 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

11 Est-ce que normalement, elle te donnait des
12 autorisations?

13 **M.** [REDACTED] :

14 En général, oui, là, mais des fois, je déjouais les
15 règles, là. J'allais le voir pareil...

16 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

17 O.K.

18 **M.** [REDACTED] :

19 ... parce que c'est quand même chez ma mère, mais
20 t'sé, il y avait des règlements pareil, là.

21 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

22 Est-ce que tu aurais une recommandation en lien
23 avec ce que tu as vécu pour... à faire à la
24 Commission Viens?

25 **M.** [REDACTED] :

1 D'éviter que d'autres personnes se ramassent dans
2 la même situation que moi, d'être mal pris puis de
3 chercher une place pour dormir pour un soir parce
4 que chez les Autochtones, j'ai remarqué que
5 c'est... pas que c'est récent, mais il y a beaucoup
6 de personnes qui sont pris dans cette situation-là,
7 là. Ils sont pris à partir de chez eux ou c'est le
8 contraire qui arrive, là. C'est l'enfant qui est
9 placé chez les blancs.

10 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

11 O.K.

12 **M.** [REDACTED] :

13 C'est pas mal ça.

14 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

15 Je vous remercie de votre témoignage. Je n'aurai
16 plus d'autres questions pour le témoin, Monsieur le
17 Commissaire.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Est-ce que les procureurs ont des questions? Non?
20 Bon. Alors, Monsieur [REDACTED] je vous remercie.
21 Je comprends que votre message, c'est de faire en
22 sorte que malheureusement, lorsqu'il est nécessaire
23 que la DPJ intervienne et qu'il y a des placements,
24 bien que les placements se fassent pour les jeunes
25 autochtones dans des familles autochtones pour que

1 les enfants conservent leur culture, leur langue et
2 ne soient pas déconnectés de leur famille puis se
3 retrouver à un moment donné parce que je comprends
4 que vous, vous me dites « si je retourne à
5 [REDACTED] et que les gens parlent l'anishinaabe
6 autour de moi, bien, je l'ai perdue, la langue ».
7 C'est ce que vous me dites. On va espérer que vous
8 la récupérez, hein? Avec votre fils puis votre
9 mère éventuellement.

10 **M.** [REDACTED] :

11 Oui.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Vous allez être entouré par des gens qui pourront
14 vous aider. Alors, on va vous souhaiter bonne
15 chance. Encore une fois, bien, persévérez dans la
16 bonne continuation, [REDACTED]
17 Ensuite, [REDACTED]
18 et...

19 **M.** [REDACTED] :

20 Oui.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 ... trouvez une bonne job puis avoir une belle vie.
23 On vous souhaite ça de tout cœur.

24 **M.** [REDACTED] :

25 Merci.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Alors, bonne chance. Merci d'être venu nous voir.

3 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

4 Je vous suggère une suspension de cinq (5) minutes,
5 Monsieur le Commissaire. On reprendra...

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Oui.

8 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

9 ... avec un témoignage public.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Ça va.

12 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

13 Merci.

14 SUSPENSION

15 -----

16 REPRISE

17 **LA GREFFIÈRE :**

18 La Commission reprend

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Oui, alors bonjour. Alors, nous reprenons les
21 audiences publiques ce matin. Alors Me
22 Barry-Gosselin, je vois que nous avons plusieurs
23 personnes. Nous avons un panel de témoins que ça
24 sera très intéressant concernant le centre
25 résidentiel communautaire. Alors, je vais vous

1 inviter à nous présenter vos témoins.

2 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

3 Certainement. Merci, Monsieur le Commissaire.

4 Donc je voudrais remercier en fait le panel qu'on a

5 de s'être présenté à la Commission aujourd'hui

6 surtout dans une si brève échéance. Comme je vous

7 disais, Monsieur le Commissaire, on a eu une visite

8 cette semaine. J'ai pu visiter moi-même les

9 installations et j'ai trouvé que c'était un projet

10 qui était extrêmement intéressant et innovateur à

11 présenter à la Commission Viens tout le volet

12 culturel et spirituel aussi de la visite que j'ai

13 pu faire avec monsieur McKenzie. Je les ai invités

14 à ce moment-là à participer. Il devait avoir des

15 discussions avec le conseil d'administration

16 évidemment et hier soir tout a été conclu, donc je

17 suis très heureuse ce matin d'avoir un si grand

18 panel malgré le si bref préavis. On va parler ce

19 matin, Monsieur le Commissaire, en fait, du CRC

20 Kapatakan Gilles-Jourdain dont on a entendu parler

21 dans les derniers jours, ce matin par monsieur

22 Papatie, par Madame Boudreault également mardi. Il

23 va avoir une présentation, en fait, du centre et

24 particulièrement le volet holistique de guérison

25 culturelle et spirituelle qui sera fait. Si vous

1 me permettez de présenter les témoins un par un et
2 en même temps de suggérer à Madame la greffière de
3 faire l'assermentation à fur et à mesure.
4 Évidemment, pour commencer, on aura l'assistance de
5 notre interprète Sharon qui pourra faire la
6 traduction pour un des témoins qui désire témoigner
7 en innu. Madame la greffière, si vous voulez
8 assermenter l'interprète?

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Je pense que le...

11 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

12 C'est fait?

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Oui, oui.

15 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

16 Pardon, je m'excuse.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Elle a été assermentée.

19 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

20 Désolée. Merci, merci pour le service de
21 traduction.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Alors Sharon, c'est sur le même serment.

24 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

25 Désolée. Donc le témoin à la droite, le premier

1 témoin à la droite est monsieur Jean-Guy McKenzie
2 qui est l'agent culturel au centre voudra faire un
3 serment sur la plume.

4 -----

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Jean-Guy McKenzie
2 Agent culturel au centre Kapatakan
3 Affirmation solennelle

4 -----

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Alors bienvenu. Bienvenu, Monsieur McKenzie

7 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

8 Donc le deuxième témoin est madame Lise Malec, qui
9 est conseillère clinique au CRC. Elle est
10 actuellement en libération sans solde en fait parce
11 que comme vous n'êtes pas sans savoir, Monsieur le
12 Commissaire, c'est une des agentes du secteur du
13 mieux-être de la Commission Viens, mais il vendra
14 témoigner non pas en tant qu'employé de la
15 commission Viens, mais plutôt en tant que son rôle
16 de conseillère clinique au CRC.

17 -----

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Lise Malec
2 Conseillère au centre de Kapatakan
3 Affirmation solennelle

4 -----

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Bienvenu Madame Malec. Toujours un plaisir de
7 vous recevoir.

8 **MME LISE MALEC :**

9 Moi aussi.

10 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

11 Le prochain témoin est madame Brigitte Lalo Malec
12 qui est directrice générale du CRC.

13 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

14 Bonjour.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Bonjour.

17 -----

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Brigitte Lalo Malec
2 Directrice générale du centre Kapatakan
3 Affirmation solennelle

4 -----

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Alors, bienvenu à vous aussi,

7 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

8 Merci.

9 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

10 Le prochain témoin est monsieur Christian Vachon
11 qui est agent de liaison pour le CRC.

12 -----

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Christian Vachon
2 Agent de liaison du centre Kapatakan
3 Affirmation solennelle

4 -----

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Bienvenu monsieur Vachon.

7 **M. CHRISTIAN VACHON :**

8 Merci.

9 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

10 Le prochain témoin à droite de monsieur Vachon est
11 monsieur Denis Vachon, qui est administrateur du
12 conseil d'administration du CRC.

13 **M. DENIS VACHON :**

14 Bonjour.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Bonjour.

17 -----

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Denis Vachon
2 Administrateur du C.A. du CRC
3 Affirmation solennelle

4 -----

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Bienvenu, Monsieur Vachon. Fait plaisir de vous
7 recevoir.

8 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

9 Et finalement, monsieur Sylvestre Rock, qui est
10 également membre du conseil d'administration,
11 trésorier cette fois-ci.

12 -----

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Sylvestre Rock
2 Trésorier au centre Kapatakan
3 Affirmation solennelle

4 -----

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Bienvenu Monsieur Rock.

7 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

8 Donc la majorité du témoignage sera effectué par
9 madame Brigitte Lalo Malec, madame Malec et
10 monsieur McKenzie ainsi que monsieur Vachon qui
11 pourra intervenir à titre d'agent en liaison. Les
12 deux (2) membres du conseil d'administration sont
13 principalement présents en type de membre du
14 conseil d'administration pourront intervenir s'ils
15 le souhaitent, mais ils ne seront pas les
16 principaux témoins ce matin, Monsieur le
17 Commissaire. Donc je vais vous... bien, on vous
18 remercie encore une fois d'être présents en si
19 grand nombre. Je vais vous suggérer de débiter
20 peut-être avec la première présentation PowerPoint.
21 Le plan de la présentation ce sera une première
22 présentation qui présente vraiment largement le
23 CRC : Qu'est-ce que un CRC, mais quelles sont les
24 particularités aussi du CRC Gilles-Jourdain. Et
25 ensuite, il y aura vraiment volet culturel et

1 spirituel qui sera abordé plus en profondeur par
2 l'agent culturel et cette portion du témoignage
3 sera en innu à ce moment-là, Monsieur le
4 Commissaire. Donc je cède immédiatement la parole
5 à madame... à madame Lalo Malec et à madame Malec.

6 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

7 Bon bien, bonjour. Là, on va faire la
8 présentation. Il y a une présentation PowerPoint.
9 Sur la présentation PowerPoint, vous voyez... vous
10 voyez bien la photo du centre, donc c'est fait par
11 aile. Il y a une aile qui est administrative celle
12 au fond et celle au début qui est l'aile où est-ce
13 que les résidents... nous on les appelle les
14 résidents. On va mettre quelque chose au clair en
15 partant. Nous, on les appelle les résidents et non
16 les détenus parce qu'une des valeurs premières pour
17 le centre, c'est le respect donc ce sont des
18 résidents. O.K. Donc ça va se faire comme suit,
19 donc il va avoir le mot de bienvenue, la
20 présentation, la période de questions et la fin de
21 la présentation. Le mot de bienvenue, et bien,
22 j'aimerais ça laisser [Touanane] si tu veux faire
23 un petit mot de bienvenue en innu pour les gens qui
24 nous accueillent ici aujourd'hui.

25 **L' INTERPRÈTE :**

1 Bonjour à tous. Commissaire, je suis heureux de
2 vous présenter la maison Kapatakan. Bonjour à
3 tous.

4 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

5 Donc on va continuer avec le plan de présentation.

6 Premièrement, on va avoir l'historique. La
7 deuxième étape, ça va être la mission.³ : la
8 vision.⁴ : les objectifs du centre Gilles-Jourdain
9 Kapatakan, les approches, la durée du programme,
10 les thématiques abordées, les procédures
11 d'admission, les critères d'admission, les critères
12 d'exclusion, les ressources à contacter, les
13 procédures provinciales et les décisions, les
14 procédures fédérales et les décisions et les
15 organismes accrédités. Donc l'historique, le
16 centre de... le centre résidentiel communautaire
17 Kapatakan Gilles-Jourdain, c'est un organisme à but
18 non lucratif accrédité par le ministère de la
19 Sécurité publique. Il est situé sur la Côte-Nord
20 comme vous le savez, donc à quinze kilomètres
21 (15 KM) à l'est de Sept-Îles. Il peut accueillir
22 vingt (20) résidents issus de Premières Nations.
23 On détaillera un petit peu plus tard qui sont ces
24 résidents. Le CRC Gilles-Jourdain a été fondé en
25 deux mille une (2001). Gilles-Jourdain qui est

1 aujourd'hui décédé... Gilles-Jourdain était un
2 homme qui croyait à la réinsertion sociale, donc il
3 est décédé. Il était le principal maître d'œuvre
4 de ce projet-là puis c'est en son honneur que le
5 nom CRC Gilles-Jourdain Kapatakan a été changé en
6 de janvier deux mille douze (2012). Le CRC
7 Kapatakan Gilles-Jourdain, il intègre ses nouveaux
8 locaux en mai deux mille treize (2013). En
9 septembre de la même année deux mille treize
10 (2013), le CRC signe une entente financière avec le
11 ministère de la Sécurité publique pour une durée
12 trois (3) ans. Au mois de mars deux mille quatorze
13 (2014), le CRC accueille ses premiers résidents. La
14 mission, la mission du centre, donc le centre
15 résidentiel communautaire Gilles-Jourdain a pour
16 mission d'offrir aux adultes hommes et femmes, et
17 ça, c'est bon de le préciser parce qu'on a deux (2)
18 lits qui sont réservés pour les femmes et puis le
19 reste des lits sont réservés pour les hommes. Donc
20 Innus et les autres membres des Premières Nations
21 comme vous avez vu Jason ce matin, donc lui il est
22 Algonquin. On accueille aussi les autres... les
23 autres Premières Nations ayant ou ayant eu des
24 démêlés avec la justice des services diversifiés et
25 adapté selon les valeurs et les traditions des

1 peuples autochtones. Tout en offrant un service
2 d'hébergement, ce service vise plus
3 particulièrement la réhabilitation, la guérison, la
4 responsabilisation et l'autonomie du contrevenant
5 avec un cheminement favorisant la réconciliation
6 avec sa famille et sa communauté. Si on poursuit
7 avec la vision du centre, à partir du moment si on
8 se rappelle que le centre en deux mille quatorze
9 (2014) accueillait ses premiers résidents, donc à
10 ce moment-là on a élaboré une vision jusqu'en deux
11 mille dix-huit (2018) et là on est rendu en deux
12 mille dix-huit (2018) puis... donc en deux mille
13 quatorze (2014), c'était élaboré un plan
14 stratégique. En deux mille quinze (2015), c'était
15 d'avoir des services de plus en plus de haute
16 qualité. En deux mille seize (2016), c'était une
17 mise en œuvre, une main-d'œuvre hautement
18 compétente et motivée puis une viabilité
19 financière. C'était ça le nerf de la guerre en
20 deux mille seize (2016) puis c'est encore le nerf
21 de la guerre. On verra un petit peu plus tard,
22 mais en deux mille dix-sept (2017), on a un réseau
23 intégré de réhabilitation et puis on est rendus en
24 deux mille dix-huit (2018) avec une visibilité
25 accrue maintenant que les bases, les fondations

1 sont là. Là, maintenant, on est rendus à dire
2 « écoutez, le centre est là. Il fonctionne. C'est
3 sûr qu'il y a des choses qu'il va falloir
4 améliorer, mais par contre on s'en va vers une
5 visibilité » et je pense que la Commission est une
6 plateforme intéressante pour une visibilité. Donc
7 la façon que ça fonctionne au CRC, il y a le
8 conseil d'administration, donc deux (2) membres
9 comme on disait et ils sont ici aujourd'hui pour
10 présenter l'organigramme. Il y a la direction
11 générale qui est moi. Il y a la technicienne
12 comptable qui est restée au centre parce qu'on a
13 une partie de l'équipe qui est restée au centre.
14 On est un centre vingt-quatre heures (24 h) sur
15 vingt-quatre (24), sept (7) jours sur sept (7), ça
16 fait que... mais ça prend beaucoup de monde, là,
17 pour réhabiliter des gens, donc on a une partie de
18 l'équipe qui est là-bas avec nos résidents qu'on
19 salue, là. Je sais qu'ils nous écoutent. Ensuite
20 de ça, il y a la conseillère clinique qui est Lise
21 qui est là présentement. La commission nous l'a
22 empruntée. Ensuite de ça, on a la cuisinière qui
23 est sous ma responsabilité. Ensuite de ça, on a
24 trois (3) éducateurs qui... dont une qui est au
25 centre présentement, là, avec... on a un de nuit,

1 en fait, on a un de soir, un de jour et puis un de
2 fin de semaine, éducateurs animateurs. O.K.? Donc
3 on en a trois (3) qui font ce travail-là. On a un
4 agent de liaison qui est ici qui est monsieur
5 Christian Vachon qu'on est bien contents qu'il soit
6 venu avec nous puis on a des surveillants de nuit.
7 On dise que... je disais tout à l'heure qu'on a un
8 centre qui est vingt-quatre heures (24 h) sur
9 vingt-quatre (24), sept (7) jours sur sept (7),
10 donc ça nous prend des surveillants de nuit, donc
11 on en a deux (2) qui sont sur des shifts quatorze
12 (14), quatorze (14). Si on continue, donc
13 « l'objectif ». Bon, l'objectif du centre c'est
14 pour prévenir récidives criminelles pour réduire la
15 détresse humaine et permettre aux détenus
16 autochtones de retrouver leur dignité. Le centre
17 Kapatakan Gilles-Jourdain met en place... met en
18 place un centre résidentiel communautaire avec des
19 services diversifiés en réhabilitation à
20 l'intention des détenus et de leur famille pour
21 certaines activités avec un service... bon, ça,
22 c'est les services qu'on a, donc un service
23 d'hébergement pour créer un milieu propice au
24 rétablissement. Un programme de rétablissement
25 avec la guérison autochtone pourrait inspirer un

1 nouveau mode de vie et pour la consolidation de
2 l'identité et des valeurs autochtones, donc on
3 parle de fierté. On va en parler un petit peu
4 plus, plus profondément, mais on parle de fierté
5 autochtone. Un peu comme Jason disait ce matin,
6 c'est... je vous dirais qu'on s'est rendu compte
7 parmi les gens qui passent puis avec les méthodes
8 probantes que cinquante pourcent (50 %) de la
9 guérison, cinquante pour cent (50 %) de la
10 réhabilitation passe par la réidentification
11 culturelle de reconnaître qui ils sont et d'être
12 fiers qui ils sont. Ensuite de ça, on continue
13 avec les enseignements, mais cinquante pour cent
14 (50 %) d'une guérison passe par là et c'est pour ça
15 que le centre est... on a un gros volet axé sur le
16 culturel et pas... comme on dit souvent, chasser un
17 caribou, ce n'est pas algonquin ou ce n'est pas
18 innu. C'est toutes les nations qui chassent le
19 caribou pratiquement de la même façon, donc une
20 réidentification culturelle. C'est important. Il
21 y a un programme principal qui est donné au centre
22 de treize (13) modules psycho-éducatifs dont le but
23 est le développement des habiletés cognitives,
24 affectives, comportementales qui facilitent
25 l'autonomie des participants face à des problèmes

1 associés à la criminalité, à la consommation de
2 psychotrope et aux autres dépendances par
3 l'intégration d'un style de vie prônant des
4 attitudes conformes aux valeurs de la société et
5 plus particulièrement aux valeurs innues. Il y a
6 des programmes adaptés répondant à des besoins
7 spécifiques comme l'accès à l'emploi et ça, c'est
8 la partie, je vous dirais qu'il y a la
9 réidentification culturelle. Il y a le programme
10 de douze (12) semaines, mais une partie importante
11 aussi, c'est la réhabilitation, réintégration, le
12 plan de vie comme on appelle et ça, c'est le rôle
13 de l'agent de liaison qui va leur demander « tu es
14 rendu où? Tu t'en vas où dans la vie? C'est quoi
15 tu veux faire? C'est quoi tes objectifs dans la
16 vie? ». Donc à ce moment-là, c'est le plan de vie
17 qui est travaillé, donc l'accès à l'emploi, la
18 sensibilisation, la prévention de comportements
19 violents en fin de programme père enfant pour
20 recréer ou reconsolider des liens puis augmenter
21 les compétences parentales aussi. Il y a un volet
22 dans les... on va le voir un petit peu plus tard,
23 là, dans les thèmes. Il y a un des thèmes qui est
24 un volet « réappropriation parentale » parce que
25 souvent, c'est un volet qui est quand même moins...

1 moins axé sur puis quand on sait chez les
2 Autochtones au niveau de la démographie... de la
3 démographie, ça... il y a une grosse démographie,
4 les gens ont des enfants jeunes autant les mères
5 que les pères, mais les pères de reconnecter avec
6 leurs enfants puis de leur donner des
7 responsabilisations. Donc ces services peuvent
8 être dispensés à l'interne par les ressources du
9 centre, mais à l'externe aussi puis de là
10 l'importance. Je vais en parler tout à l'heure
11 aussi l'importance des personnes-ressources qui
12 sont externes aussi qu'on a besoin d'eux puis les
13 partenariats qu'on a parce qu'on n'est pas juste
14 une équipe qui travaille tous dans le même sens
15 pour réhabiliter ces gens-là, mais tous les
16 partenaires externes sont là aussi pour nous aider,
17 autant les agents de probation que l'intervenante
18 communautaire à la croisée, donc on le verra un
19 petit peu plus tard. « L'approche », donc
20 l'ensemble du programme trouve ses sources dans
21 plusieurs approches cliniques contemporaines et ça,
22 Lise pourra vous en parler un petit peu plus, mais
23 il y a l'approche cognitivo-comportementale qu'on
24 utilise, l'approche systémique qu'on utilise, la
25 prévention de la récidive et de la rechute. De

1 plus, il repose sur la philosophie de guérison
2 autochtone qui est un des volets les plus
3 importants qu'on a. Cette philosophie est
4 davantage adaptée aux caractéristiques culturelles
5 propres aux Premières Nations, donc... Vas-y.

6 **MME LISE MALEC :**

7 Bon, bonjour tout le monde. Ça me fait plaisir de
8 partager mes connaissances à la Commission Viens
9 puis je remercie le conseil d'administration de
10 m'avoir permis de venir à la Commission pour vivre
11 une expérience puis de... pour mieux revenir à
12 mon... à mon travail.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Merci à eux de vous avoir laissé venir avec nous et
15 nous faire profiter de votre expérience. Ça,
16 c'est... c'est une richesse dont on aurait de la
17 difficulté à se passer.

18 **MME LISE MALEC :**

19 Merci. Oui, au niveau... moi, je vais parler
20 globalement au niveau... l'aspect clinique parce
21 que moi, j'étais conseillère clinique à Kapatakan
22 puis c'est une des valeurs qu'on prônait au niveau
23 de la réinsertion sociale. C'est le respect, le
24 respect de la personne dans sa globalité. Ça,
25 c'est très important, c'est l'accueil,

1 l'accompagnement, le suivi, le soutien, le... c'est
2 tout l'individu quand il arrive à Kapatakan, c'est
3 un individu qui a beaucoup de souffrance, de honte,
4 de blessures et il a un bagage... un bagage, une
5 histoire, son histoire puis quand il arrive à
6 Kapatakan, c'est un sentiment qui né, un sentiment
7 d'appartenance qui est respecté, qui est écouté
8 puis ça, je pense que c'est la base de la
9 réhabilitation, de la réinsertion. C'est le
10 respect puis aussi on travaille sur la
11 responsabilisation de l'individu puis quand le
12 respect est là, le résidant peut monter, peut aller
13 à des échelles pour gravir, pour atteindre ses
14 objectifs. Puis il y a aussi quand... à la sortie,
15 il a déjà acquis l'autonomie pour aller dans la
16 société, dans la communauté, dans leur communauté.
17 Puis un des... nous autres qu'on utilise... qu'on
18 utilise, c'est l'individu, c'est l'approche
19 holistique. L'approche holistique, c'est physique.
20 C'est le résident qui arrive à Kapatakan. C'est
21 toute la consommation, c'est d'être bien
22 physiquement, les *mals* de dents. Ça, c'est...on en
23 voit souvent. C'est les premières choses. C'est
24 de se... de prendre soin de lui puis de prendre
25 soin de son corps. Puis aussi au niveau mental,

1 c'est d'arrêter, d'arrêter toutes les pensées, les
2 pensées négatives puis de les... de changer sa
3 façon de penser qui est important, qui est
4 important que lui l'individu, le résident qui est
5 là. C'est lui qui est important quand il arrive à
6 Kapatakan. Puis aussi au niveau émotionnel.
7 Émotionnel, c'est de la peine, la colère,
8 l'injustice, toutes les émotions. T'sé? Ils
9 peuvent... ils peuvent se permettre. Ils peuvent
10 se permettre parce qu'on fait des suivis
11 individuels puis aussi, on a des suivis de groupe.
12 C'est... ils ont tout. Puis au niveau spirituel,
13 de retrouver le sens... le sens de leur... de leur
14 vie, de leur identité, de leur dignité. C'est ça,
15 nous autres l'approche holistique qu'on utilise
16 puis aussi au niveau de... on leur apprend à
17 changer, à changer leur façon de penser puis quand
18 ils changent leur façon de penser, ici à
19 l'intérieur, ça change aussi puis ils se comportent
20 mieux, mais quand ils ont des pensées qui ruminent
21 puis qu'ils ne disent pas puis que ici là, ça
22 bouille puis ça explose puis que c'est... c'est là
23 qu'ils commettent ou qu'ils font des gestes, des
24 gestes, des récidives. Nous autres, on travaille
25 beaucoup sur la gestion des émotions, la gestion.

1 Quand il arrive les principales problématiques,
2 c'est la gestion des émotions, la gestion puis
3 l'estime de soi, là de retrouver... de retrouver
4 leur estime puis... nous autres, on travaille
5 beaucoup en collaboration avec la DSPC. C'est
6 l'approbation parce que des personnes... des
7 personnes qui viennent à Kapatakan, c'est... ils
8 ont des mesures. Il y a des mesures
9 correctionnelles. Les mesures correctionnelles,
10 c'est les... c'est les mesures correctionnelles,
11 c'est en détention. C'est fermé. C'est les
12 permissions de sortie. C'est des moins de six (6)
13 mois puis les libérations conditionnelles, c'est
14 des plus de six (6) mois. C'est... parce que les
15 permissions de sortie au niveau des maisons
16 correctionnelles sont plus faciles parce que
17 c'est... parce qu'aussi la vision des services
18 correctionnels, ils ont cette vision-là pour la
19 réhabilitation... pour la réhabilitation puis qu'on
20 a les... on a les mêmes visions puis qu'on
21 travaille dans le même sens, dans la même direction
22 puis qu'on est dans le même diapason, là que...
23 c'est au niveau des permissions de sortie, c'est
24 plus facilitant qu'ils peuvent venir à Kapatakan
25 parce que c'est moins contraignant, mais c'est

1 contraignant, mais c'est... au niveau des
2 libérations conditionnelles, il faut que tu passes
3 devant le Commissaire puis ça, c'est... la
4 commission des libérations conditionnelles ne
5 connait pas beaucoup le CRC Kapatakan puis c'est...
6 c'est très difficile. Les personnes incarcérées
7 veulent venir puis m'aider. C'est parce que c'est
8 le taux de récidives chez les Autochtones, c'est
9 très élevé. C'est pour ça que le risque... le
10 risque pour les commissaires qu'il y a...qu'il ne
11 va pas... qui ne va pas permettre la libération
12 conditionnelle, mais on en a eu. On en a eu des...
13 mais ce n'est pas encore très, très connu puis
14 aussi, nous autres, les mesures sentencielles. Les
15 mesures sentencielles, c'est l'approbation, le
16 milieu ouvert. C'est les probations. Ceux qui
17 sont dehors qu'ils ont des probations, ils peuvent
18 venir chez nous. C'est des volontaires, là. Nous
19 autres, je pense que c'est... c'est des gens qu'on
20 peut les réhabiliter, une personne qui veut, il
21 peut se réhabiliter facilement. (Inaudible) puis
22 c'est ça, là, il y a aussi dans les mesures
23 sentencielles, c'est les (inaudible) puis les
24 temps, les travaux communautaires puis c'est ça que
25 nous autres, les... on exécute. On exécute ce

1 que... qu'est-ce que la DSPC nous donne comme
2 mandat, là puis... mais c'est toujours en
3 collaboration. Puis aussi dans la... au niveau
4 clinique, nous autres, on fait des rapports
5 hebdomadaires à la DSPC. Comment ça va puis c'est
6 quoi travailler puis il y a des rapports de fin de
7 séjour aussi qu'on fait. Puis il y a des sorties
8 de fin de semaine, mais c'est toujours en
9 collaboration. C'est l'approbation qu'il y a le
10 dossier légal. Le dossier légal, nous autres, on
11 travaille en collaboration puis parce que les...
12 les sorties comme en détention, les permissions de
13 sorties en détention ou les permissions de sorties
14 chez nous, c'est des privilèges et non un droit.
15 On explique tout le temps à un résident qui arrive
16 que c'est... ici c'est lui qui est le maître de ce
17 qu'il veut faire de sa réhabilitation. C'est ça en
18 général.

19 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

20 J'aurais une question pour vous, Madame Malec.
21 Vous avez fait une distinction entre la permission
22 de sortie puis les audiences à la Commission
23 québécoise des libérations conditionnelles. Est-ce
24 que je comprends que la permission de sortie, c'est
25 les décisions pour les gens qui purgent des peines

1 de moins de six (6) mois?

2 **MME LISE MALEC :**

3 Oui.

4 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

5 Qui sont donc prises à l'interne dans
6 l'établissement de détention? C'est le directeur
7 de l'établissement de détention qui autorise suite
8 à une recommandation du comité?

9 **MME LISE MALEC :**

10 Oui.

11 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

12 Je comprends que c'est plus facile pour vous. En
13 fait, je ne veux pas dire plus facile, mais disons
14 que vous avez un...

15 **MME LISE MALEC :**

16 Ils favorisent... ils favorisent beaucoup la
17 réinsertion.

18 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

19 O.K. Donc vous avez plus de facilité à ce que des
20 gens soient envoyés ou... je ne sais pas si c'est «
21 libéré » le mot, mais en tout cas envoyé à votre
22 centre que des résidents soient envoyés à votre
23 centre dans le cadre d'une permission de sortie que
24 dans le cadre d'une audition à la Commission
25 québécoise des libérations conditionnelles. Je

1 comprends aussi que vous avez un contact personnel
2 avec les gens de l'établissement de Sept-Îles ce
3 qui n'est pas le cas avec les commissaires de la
4 Commission québécoise des libérations
5 conditionnelles?

6 **MME LISE MALEC :**

7 On est très... on travaille en état de
8 collaboration avec aussi... avec la détention de
9 Sept-Îles puis avec la DSPC.

10 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

11 Puis ça donne un meilleur résultat au niveau du
12 taux de libéra... pas de libération, là, mais tu
13 taux d'envois de résidents dans votre centre?

14 **MME LISE MALEC :**

15 C'est ça. On fait la promotion qu'on est un centre
16 qui peut amener des gens à changer.

17 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

18 Avez-vous déjà eu des visites de la part de
19 personnel de la Commission québécoise des
20 libérations conditionnelles pour venir par exemple
21 voir votre programme ou visiter votre maison à
22 votre connaissance?

23 **MME LISE MALEC :**

24 Mon Dieu, pas à ma connaissance, là.

25 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

1 Puis avez-vous déjà eu l'opportunité de présenter
2 votre programme?

3 **MME LISE MALEC :**

4 J'ai... on a déjà présenté le programme à la
5 magistrature à Sept-Îles puis à Baie-Comeau. T'sé,
6 les juges, les avocats, les avocats de la défense?
7 T'sé, on a déjà présenté ça puis ça a été très
8 apprécié.

9 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

10 Mais à votre connaissance, vous ne l'avez pas fait
11 avec la Commission québécoise des libérations?

12 **MME LISE MALEC :**

13 Pas à ma connaissance.

14 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

15 Parfait. Je vous...

16 **MME LISE MALEC :**

17 Peut-être que ça me...

18 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

19 À votre connaissance, Madame Malec. Ça fait que je
20 vous laisse... je vous laisse continuer. Merci.

21 **MME LISE MALEC :**

22 Moi, c'est ça que... j'ai fini pour la
23 partie...l'aspect clinique, là.

24 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

25 Donc un peu comme... un peu comme Lise disait tout

1 à l'heure, le programme qu'on a, c'est une durée de
2 douze (12) semaines, donc il y a aussi tout
3 qu'est-ce qui est les... bon, on est en admission
4 continue, donc à ce moment-là puis à chaque étape,
5 là, les résidents pourraient facilement intégrer le
6 groupe là où celui-là est rendu, donc là où est-ce
7 que le programme est rendu. Le programme est monté
8 de façon à ce que même s'il y a quelqu'un qui
9 arrive en cours de programme, c'est facile pour la
10 personne de suivre et le programme est donné en
11 continu donc dès qu'il termine, il recommence le...
12 le programme recommence après douze (12) semaines.
13 Donc, ça, c'est la durée du programme. On va y
14 aller avec les thématiques. Les thématiques
15 abordées dans le programme, vous les avez tous ici.
16 Donc la première thématique, c'est se connaître...
17 se connaître en tant que membre des Premières
18 Nations. C'est la première thématique qu'on...
19 oui, vas-y.

20 **MME LISE MALEC :**

21 Oui, je voulais... au niveau de se connaître en
22 tant que membre parce que beaucoup ne connaissent
23 pas... ne connaissent pas leur histoire puis c'est
24 quand on donne cette thématique-là puis là ils ont
25 comme « je ne le savais pas » puis t'sé, ils ont

1 besoin de connaître, de se reconnecter à leur
2 identité puis pour mieux s'accepter. Ça, c'est...
3 c'est un thème qui apprécie que... les pensionnats
4 parce que c'est dans ce thème-là qu'on aborde le
5 pensionnat. Comment que les conséquences
6 intergénérationnelles ça fait puis là, il prend...
7 ils font des prises de conscience. Ça, c'est
8 beaucoup la... de donner les connaissances. Je
9 pense que si quelqu'un a des connaissances, il va
10 mieux réfléchir. Il va mieux penser puis que c'est
11 très apprécié, là puis...

12 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

13 Je comprends qu'il y a une semaine qui porte
14 spécifiquement sur la connaissance en tant que
15 Premières Nations puisqu'il y a un volet culturel
16 et spirituel aussi tout au long du programme, la
17 transmission des savoirs traditionnels, ce n'est
18 pas une semaine uniquement, mais c'est tout au long
19 des douze (12) semaines du programme.

20 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

21 Oui, ça, [Touanane], l'agent intervenant culturel
22 va en parler un petit peu plus en profondeur tout à
23 l'heure, mais à toutes les semaines, il y a un
24 volet culturel et puis pas juste à toutes les
25 semaines, mais une fois par mois puis [Touanane] va

1 l'expliquer tout à l'heure quand il va en détention
2 et c'est de ça que Jason parlait ce matin, le
3 cercle de partage puis la spiritualité autochtone
4 qui sont donnés directement dans le centre de
5 détention. Et ça, c'est le ministère de la
6 Sécurité publique qui fait des rachats de programme
7 qui nous achètent les programmes pour qu'on y aille
8 une fois par mois en détention pour le cercle de
9 partage, mais aussi avec les... il y a un autre
10 rachat de programme qui se fait au niveau des
11 psychotropes. Donc ça, c'est donné habituellement
12 par la conseillère clinique ou par l'agent de
13 liaison. Il y a un autre volet aussi sur la
14 confiance, le dévoilement de soi, les blessures
15 antérieures. Ça, chacun... chacune des thématiques
16 est donnée à peu près... c'est pendant une semaine,
17 donc il reste dans cette thématique-là et c'est là
18 où est-ce qu'on va recevoir aussi parfois des gens
19 de l'extérieur qui vont venir appuyer parce que
20 c'est sûr que le programme est donné présentement
21 par une intervenante, donc une éducatrice
22 animatrice qui donne le programme, mais par contre,
23 la conseillère clinique, l'agent de liaison, une
24 personne externe que ça soit le CLSC ou tout
25 dépendant des problématiques ou des thèmes, bien, à

1 ce moment-là quelqu'un pourra venir donner une
2 partie de ces thèmes-là. Il y a la partie sur les
3 dépendances parce qu'on a...une des choses qu'on
4 reconnaît puis qui revient souvent, c'est... c'est
5 les dépendances. Donc à ce moment-là, dépendance à
6 la drogue, dépendance au jeu, donc à ce moment-là,
7 on fait un volet dépendance et c'est là où est-ce
8 que... et c'est un programme qui est donné, mais
9 par contre, c'est un programme qui est aussi très,
10 très ouvert parce que c'est là où est-ce qu'ils
11 vont s'exprimer. C'est là où est-ce qu'ils vont se
12 dire « O.K. Moi, c'est ça qui m'est arrivé » puis
13 c'est là où est-ce qu'ils vont aller chercher les
14 outils et les rencontres cliniques après, peut-être
15 en groupe peut-être seul, des fois. C'est là où
16 est-ce qu'ils vont aller approfondir les thèmes.
17 Il y a la perte et le deuil parce que souvent,
18 comme Lise disait tout à l'heure, le côté
19 émotionnel est hyper important. Donc la perte et
20 le deuil, c'est des gens que souvent, ils ne savent
21 pas comment exprimer ces émotions-là et c'est... ce
22 thème-là est quand même assez important. Il y a
23 aussi dans le volet culturel ou est-ce qu'on y va
24 vers la perte et le deuil, bien, [Touanane] en
25 parlera tout à l'heure, mais il y a une cérémonie

1 sur le deuil où est-ce qu'ils vont aller
2 directement niveau de... avec l'agent culturel puis
3 ils vont le faire. Ils vont faire la guérison
4 directement, là puis ils vont en parler aussi. Il
5 y a le volet sexualité, le volet violence, comment
6 gérer sa violence, et cetera, l'empathie, la
7 communication et les habilités sociales, la
8 connaissance de soi et l'estime de soi parce
9 qu'on... comme on disait tout à l'heure, tout passe
10 par l'estime de soi. Si tu es fier d'être
11 qu'est-ce que tu es, où est-ce que tu es rendu,
12 bien, tu vas pouvoir avancer dans la vie. Il y a
13 des compétences parentales comme on parlait tout à
14 l'heure. Donc c'est un volet une semaine sur les
15 compétences parentales. L'intégration
16 socioprofessionnelle, la sphère physique et
17 l'individu, la mise en forme, ça, c'est de leur
18 montrer un peu une hygiène de vie. On se lève à
19 telle heure, on se couche à telle heure. On mange
20 à telle heure puis la mise en forme, bien, on le
21 fait en collaboration avec un... comment il
22 s'appelle? René John? Il est Plada, lui, hein?
23 Donc on le fait en collaboration avec un
24 intervenant Plada qui travaille au centre de santé
25 ici à Mani-Utenam puis une fois par semaine, les

1 hommes, c'est gratuit. Donc les hommes peuvent
2 aller s'entraîner au centre... comment tu appelles
3 ça? Multiforme, je crois le nom du centre. C'est
4 un centre... c'est un centre de mise en forme, là,
5 puis ils nous... bien, t'sé, ils leur prêtent une
6 heure (1 h) d'entraînement gratuit. C'est fait
7 avec une kinésiologue, donc on essaye de les amener
8 une fois par semaine. C'est le lundi, mercredi
9 jeudi, donc on choisit une journée là-dedans pour
10 la remise en forme. Puis il y a la prévention de
11 la rechute et les récidives criminelles. Ça fait
12 que quand même qu'une personne arrivera sur le
13 thème « la violence » puis continue sur
14 l'« empathie », et cetera, même s'il verra la
15 « violence » avant les « dépendances », peu
16 importe, ça peut s'interchanger. C'est pour ça que
17 c'est un programme qui est en continu. Les
18 procédures d'admission au centre le CRC Kapatakan
19 entament la procédure de sélection après avoir reçu
20 la référence. La demande peut provenir des
21 pénitenciers, des centres de détention, des agents
22 de probation et des libérations conditionnelles.
23 En fait, il y a deux (2) procédures distinctes. Il
24 y a la procédure provinciale et fédérale, mais il
25 faut rajouter aussi qu'on a aussi des gens qui nous

1 réfèrent les agents Plada des communautés. Chaque
2 communauté autochtone a son agent Plada et vont
3 nous référer. Il y a la croisée aussi qui vont
4 nous référer des gens, donc il y a d'autres...
5 tout... il y a des avocats qui nous... qui nous
6 réfèrent des gens. Donc tous les professionnels
7 qui sont... qui gravitent alentour du service
8 correctionnel puis de cette clientèle-là vont nous
9 référer à des gens et là il y a deux (2)
10 procédures. Il y a la procédure... il y a la
11 procédure provinciale et fédérale. « Les critères
12 d'admission », donc pour être admis au CRC
13 Kapatakan, les contrevenants qui sont référés
14 doivent être âgés de dix-huit (18) ans et plus et
15 doivent être d'origine autochtone ou posséder un
16 numéro de bande valide, donc là, le numéro de bande
17 valide et ça, c'est très important parce que c'est
18 vraiment axé sur les Autochtones, donc les gens qui
19 sont statués. On ne prend pas les gens des
20 alliances, des choses comme ça. Il faut
21 vraiment... c'est un des critères qu'ils soient
22 statués, être incarcéré et relever d'un service
23 correctionnel du Canada et ou du Québec, des
24 pénitenciers fédéraux, des centres de détention
25 provinciaux ou de la direction des services

1 professionnels correctionnels. Avoir été incarcéré
2 et relever d'un service correctionnel du Canada et
3 ou Québec, de pénitenciers fédéraux, donc on parle
4 d'être incarcéré ou avoir été incarcéré. C'est la
5 différence entre les deux (2). Puis le reste, ça
6 reste pareil des centres de détention provinciaux
7 ou direction des services professionnels
8 correctionnels puis il faut que ça soit sur une
9 base volontaire, être volontaire pour venir. On
10 n'oblige... on n'oblige pas personne à venir au
11 centre. Tu veux rajouter?

12 **MME LISE MALEC :**

13 Oui, je voulais rajouter que c'est important que...
14 la motivation parce qu'on est... lors de
15 l'évaluation, on évalue la motivation.

16 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

17 Donc on a des... si on a des critères d'admission,
18 on a des critères d'exclusion, donc... puis nos
19 critères d'exclusion, ils ne sont pas... on accepte
20 beaucoup, beaucoup de monde. Par contre, le CRC
21 possède des critères d'exclusion. Voici la liste:
22 Les personnes aux prises avec des problèmes
23 psychiatriques occasionnant un manque de contact
24 avec la réalité, ça va être un critère d'exclusion.
25 Une personne prévenue, présentement au centre, on

1 ne prend que des gens qui ont des sentences, donc
2 qui ont passé devant le juge et puis qui ont eu...
3 qui ont aussi leur sentence, donc si... on appelle
4 ça des sentenciés, donc une fois qu'ils ont leur
5 sentence, là, à ce moment-là, le processus peut
6 s'enclencher. Je vous parlerai un petit peu plus
7 tard des prochains projets qui s'en viennent. Donc
8 un autre critère d'exclusion, c'est les personnes
9 chez qui les troubles psychiatriques présentent un
10 risque élevé de passage à l'acte de violence,
11 suicide, et ce, en l'absence de médication. Donc
12 les... un autre critère d'exclusion, c'est les
13 personnes présentant un déficit intellectuel moyen
14 à grave l'empêchant de suivre le programme. Un
15 autre critère d'exclusion, c'est les personnes
16 requérant des soins de santé particuliers pour
17 lesquels les intervenants ne sont pas habilités.
18 Donc là, on parle de tous les soins de santé
19 particuliers si quelqu'un serait en phase
20 terminale. Personnes démontrant des troubles
21 d'impulsivité puis d'agressivité non contrôlés,
22 donc ça serait un critère d'exclusion, quelqu'un
23 qui aurait de la difficulté avec le contrôle de
24 soi. Une personne ayant des troubles de déviance
25 sexuelle non traités et non reconnus, ça aussi,

1 c'est un critère d'exclusion au CRC Kapatakan.
2 Donc les personnes-ressources à contacter quand un
3 de ces... un de ces professionnels vont avoir à
4 faire une demande au centre, donc ils vont
5 contacter l'agent de liaison du CRC puis le
6 référent et le professionnel attitré au dossier du
7 détenu par les services correctionnels du Québec et
8 du Canada. Donc l'agent de liaison va être la
9 porte d'entrée pour les nouveaux résidents ou
10 toutes les nouvelles personnes qui voudraient venir
11 faire une demande au centre. On a une démarche qui
12 est province... au niveau provincial, donc la
13 démarche provinciale du côté provincial parce qu'il
14 faut... il faut comprendre que nous, au centre, on
15 a vingt (20) places dont deux (2) places qui sont
16 attitrées pour le fédéral. Dix-huit (18) places
17 pour le provincial dont dans ces dix-huit (18)
18 places-là, il y a deux (2) places qui sont
19 attitrées pour les femmes. Puis c'est surprenant
20 au niveau de... que ça soit homme ou femme, je vous
21 dirais que la capacité au niveau « femme », elle
22 est... elle est en surpopulation. On complète
23 souvent ces places-là au niveau des femmes. Donc
24 les démarches provinciales à compléter, le CRC
25 Kapatakan entame le processus de sélection après

1 avoir reçu une référence. La demande peut provenir
2 des centres de détention, des à agents probation,
3 des libérations conditionnelles puis comme je vous
4 disais, de tout autres professionnels qui...
5 avocat, agent Plada, et cetera, croisés. Plus
6 précisément, voici les étapes dans le système
7 provincial. « Le référent reçoit la demande de
8 service du contrevenant par le CRC Kapatakan. Le
9 référent achemine la demande auprès de la direction
10 du CRC. L'agent de liaison rencontre le
11 contrevenant afin de lui présenter le
12 fonctionnement du CRC ainsi que son programme pour
13 qu'il sache exactement où est-ce qu'il s'en va, là.
14 Si le contrevenant est intéressé à présenter une
15 demande d'admission, l'agent de liaison rempli la
16 demande... » Donc souvent l'agent de liaison vous
17 en parlera un petit peu plus en détail, mais quand
18 il reçoit la demande, ça peut se faire par
19 téléphone, par vidéo conférence ou sur place. Vu
20 que nous, on est le seul centre autochtone axé sur
21 la vie culturelle au Québec, donc ça peut arriver
22 de partout. On n'a pas le financement pour aller à
23 Val-d'Or à toutes les semaines, donc on... ni non
24 plus aller à La Tuque, donc on va le faire par
25 téléphone souvent ou par vidéoconférence.

1 « L'agent de liaison présente ensuite la demande
2 dans un comité de sélection au CRC ». Donc une fois
3 que le processus est enclenché, là, il y a un
4 comité de sélection qui se met en branle pour
5 l'acceptation de cette personne-là. Au niveau...
6 oui. Bien, les décisions. On arrive aux
7 décisions. Donc les décisions prises, donc toutes
8 les demandes d'admission sont soumises à un comité
9 de sélection pour un examen. Le comité est formé
10 du personnel clinique du CRC Kapatakan, c'est-à-
11 dire le conseiller clinique ou la conseillère
12 clinique, l'agent de liaison et la direction
13 générale. Donc il y a toujours trois (3) personnes
14 dans le comité qui va accepter ou refuser la
15 demande. Donc « le comité de sélection peut
16 accepter ou refuser une candidature qui lui est
17 soumise. Une réponse est ensuite donnée à l'agent
18 réfèrent ». Donc l'agent réfèrent, supposons que
19 c'est l'agent de probation, donc ça serait à lui
20 qu'on donnerait la réponse. « Ensuite, il informe
21 le contrevenant de la décision prise suite à sa
22 demande d'admission. Lorsqu'une demande est
23 acceptée, chaque candidat doit signer un engagement
24 dans le lequel il s'engage à respecter les règles
25 et le cadre de vie du CRC ». Donc ça, c'est quand

1 on accepte une personne au centre. C'est la façon
2 qu'on utilise pour accepter au centre.

3 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

4 Je comprends donc qu'une personne fait une demande,
5 il y a un processus puis j'ai pu constater moi-même
6 le formulaire d'admission. C'est un processus qui
7 est très rigoureux, là. On pose vraiment un très
8 grand nombre de questions notamment pour vérifier
9 le profil et également la motivation du résident
10 potentiel ou du candidat. Vous acceptez ou vous
11 refusez, mais après ça, je comprends que si on
12 parle de quelqu'un qui est permission de sortie ou
13 en libération conditionnelle à la Commission, la
14 décision finale revient à l'organisme sur la
15 Commission, donc ça serait possible que vous
16 acceptiez quelqu'un comme étant un candidat
17 résident, mais que par ailleurs, le plan qu'il
18 présente à la Commission libérations
19 conditionnelles soit refusé et qu'il n'intègre pas
20 vos services.

21 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

22 Oui, ça arrive quand même assez régulièrement que
23 le centre, on évalue un dossier qu'on accepte le
24 dossier, mais par contre, les commissaires refusent
25 l'accès au centre par... pour toutes sortes de

1 raison, là, refusent et ça arrive une fois sur deux
2 (2) peut-être où est-ce que nous on les accepte.
3 On croit qu'on peut arriver à un cheminement avec
4 ces gens-là puis c'est refusé par le système en
5 place, le système judiciaire en place que ça soit
6 par les commissaires ou que ça soit par les agents
7 de probation, et cetera puis les services
8 correctionnels en général.

9 **MME LISE MALEC :**

10 Oui, c'est plus le taux de... le taux de récidives.
11 C'est ça que je pense qu'ils regardent plus le
12 degré de... le degré de risques puis de récidives.

13 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

14 Donc il y a une démarche fédérale parce que comme
15 je vous disais tout à l'heure, il y a deux (2)
16 places qui sont réservées aux pénitenciers
17 fédéraux, donc la démarche est un petit peu
18 différente au niveau fédéral. Le CRC Kapatakan
19 entame le processus de sélection après avoir reçu
20 la référence. La demande peut provenir des
21 pénitenciers, des agents de probation, des
22 libérations conditionnelles. Plus précisément,
23 voici les étapes du système fédéral. « Le référent
24 reçoit la demande du service du contrevenant pour
25 le CRC Kapatakan. Le référent achemine la demande

1 auprès du CRC Kapatakan, donc nous contactent, nous
2 disent qu'il y a quelqu'un qui veut s'en venir chez
3 nous et le référent fait une présentation de la
4 demande auprès du comité de sélection du CRC ».
5 O.K.? Donc la façon que les décisions sont prises
6 au niveau fédéral, c'est un petit peu différent du
7 provincial. O.K.? Les peines sont plus lourdes,
8 les gens ont plus de temps à faire, donc c'est un
9 petit peu différent au niveau des décisions.
10 « Toutes les demandes d'admission sont soumises à
11 un comité de sélection pour un examen au CRC. Le
12 comité est formé du personnel clinique...» encore
13 une fois au CRC. C'est-à-dire le conseil clinique,
14 l'agent de liaison et c'est ça, la différence.
15 C'est qu' «un membre du conseil d'administration
16 doit obligatoirement être du comité de sélection
17 quand on parle de gens au niveau fédéral qui
18 arrivent des centres au niveau fédéral et la
19 direction générale. Donc on a quatre (4) personnes
20 autour de la table au lieu de trois (3) personnes.
21 Le comité de sélection peut accepter ou refuser une
22 candidature qui lui est soumise. Une réponse est
23 donnée à l'agent référent pour informer le détenu
24 de la décision prise suite à sa demande
25 d'admission. Lorsqu'une demande est acceptée,

1 chaque candidat doit signer un engagement encore
2 une fois pour respecter les règles et les cadres de
3 vie du CRC ». C'est plus au niveau... au niveau
4 fédéral, je vous dirais que le délai, le délai est
5 important parce que quand nous au CRC l'équipe fait
6 une demande puis on évalue un cas, on va évaluer le
7 cas, mais la personne, le résident en question va
8 arriver juste un an après. Donc c'est si on évalue
9 aujourd'hui quelqu'un, un an après, ce résident-là
10 va arriver au centre et dans cette année-là, il ne
11 faut pas qu'il ait de récidives. Il ne faut pas
12 qu'il ait quoi ce soit qui se passe. Sinon, il
13 passe devant les commissaires et les commissaires
14 disent « non, O.K. Tu continues ton temps en
15 dedans ». Et souvent, nous, on va en accepter et
16 ils sont retournés en détention. Donc c'est plus
17 difficile au niveau fédéral d'avoir même si on fait
18 des études de cas même si on fait des évaluations
19 puis on dit « O.K. Oui on pourrait faire quelque
20 chose » dans cette année-là, il faut que rien
21 n'arrive, qu'il mange, qu'il se couche que... t'sé?
22 Puis il faut que rien n'arrive pour être capable de
23 recevoir ces gens-là. Je vous dirai un petit peu
24 plus tard c'est quoi les enjeux, mais un des
25 enjeux, c'est qu'au niveau fédéral, le processus

1 est plus long et plus ardu et ces gens-là, au
2 niveau du gouvernement fédéral, bien, ils payent à
3 l'utilisation. Donc nous, on réserve deux (2)
4 places pour le fédéral, mais s'ils ne sont pas
5 utilisés, ils ne payent pas au centre pour garder
6 ces deux (2) places-là. L'organisme est accrédité,
7 donc le CRC Kapatakan au niveau de l'accréditation
8 provinciale, le CRC Kapatakan Gilles-Jourdain est
9 financé par le Ministère de la Sécurité publique.
10 Le financement arrive presque entièrement, je vous
11 dirais presque cent pour cent (100 %) du Ministère
12 de la Sécurité publique. En janvier deux mille
13 quinze (2015), on a obtenu notre accréditation au
14 niveau provincial, donc on est quand même un jeune
15 centre. L'accréditation provinciale est arrivée en
16 deux mille quinze (2015). Au niveau de
17 l'accréditation fédérale, le CRC Kapatakan, il est
18 également financé par les services correctionnels
19 du Canada, mais comme je vous disais, c'est à
20 l'utilisation. En deux mille seize (2016), le CRC
21 Kapatakan a reçu son accréditation au niveau
22 fédéral. Donc deux mille quinze (2015), deux,
23 mille seize (2016), on parle de ça, v'là... v'là
24 juste quelques années. C'était hier. Donc je vais
25 vous montrer un horaire type de qu'est-ce qu'on

1 fait. Je pourrai plus vous laisser le soin de
2 regarder un horaire type d'une semaine pour les
3 résidents chez nous. Ça sera à votre discrétion de
4 le lire. Maintenant... mon Dieu, je vais trop
5 vite. Maintenant, je vais passer à la période de
6 questions et puis ensuite de ça, on va y aller avec
7 les enjeux et je vais laisser aussi [Touanane]
8 continuer vers l'accent parce que l'accent du
9 centre est... ce qui différencie le centre le CRC,
10 c'est justement l'accent sur la réidentité
11 culturelle, mais aussi la langue, la
12 réappropriation de leur culture et de leur
13 spiritualité aussi.

14 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

15 Si vous me permettez une suggestion à ce point-ci,
16 on pourrait peut-être parler un petit peu des
17 projets d'avenir que le centre a, faire le volet
18 culturel et terminer avec les enjeux et les
19 recommandations.

20 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

21 Parfait.

22 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

23 Est-ce que ça vous conviendrait?

24 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

25 Oui.

1 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

2 Oui?

3 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

4 Oui.

5 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

6 Je sais que... bon là, vous nous avez parlé du
7 volet CRC classique pour des personnes qui purgent
8 des peines ou sont en mesure, là, soit
9 l'approbation, les détentions dans la communauté,
10 mais on a discuté hier que vous travaillez aussi à
11 d'autres projets, en fait...

12 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

13 Oui.

14 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

15 ... pour accueillir d'autres types de clientèles.

16 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

17 Oui.

18 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

19 Peut-être qu'on pourrait parler brièvement de
20 chacun de ces autres projets-là qui pourraient s'en
21 venir.

22 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

23 Donc comme je vous disais, on a beaucoup de
24 partenaires. On a un gros soutien du Ministère de
25 la Sécurité publique qui sont là derrière nous qui

1 nous appuie depuis le début, qui sont vraiment...
2 quand on a des questions, quand on... comme je vous
3 disais, c'est un travail d'équipe, une réinsertion,
4 donc le ministère, on sent vraiment le soutien qui
5 est en arrière, mais il y a d'autres partenaires
6 qui sont là aussi et un des projets qu'on a, c'est
7 le projet caution. Là, ce sont des projets
8 pilotes. Le projet caution, il y a deux (2)
9 centres au Québec qui ont eu ce projet-là qui ont
10 été visés, mis le droit dessus pour recevoir ça.
11 Ce projet-là, c'est de recevoir des prévenus et non
12 des sentenciés. Donc les prévenus, ce sont les
13 gens où est-ce que... bien, j'imagine que vous
14 savez qu'est-ce que c'est. Donc à ce moment-là,
15 les gens qui n'ont pas reçu encore leur sentence,
16 mais qui sont en attente de sentence, parfois, ça
17 peut être très long avant de recevoir une sentence,
18 donc à ce moment-là, ça peut prendre un an. Ça
19 peut prendre six (6) mois, mais ces gens-là vont
20 être en incarcération dans cette période-là. Donc
21 le projet caution est recevoir ce type de
22 clientèle-là au centre en attendant leur sentence.

23 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

24 Pardon, allez-y.

25 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

1 Donc il y a un centre qui, au niveau des Inuits
2 anglophones qui a été choisi et puis on a le
3 centre, le CRC Kapatakan qui a été choisi au Québec
4 pour le... comme projet pilote. Et là, ce qu'on
5 nous dit c'est qu'ils aimeraient instaurer un
6 programme comme ça pour les prévenus. Si ça
7 fonctionne, donc on est vraiment sous la loupe. Si
8 ça fonctionne, bien, on va devenir un peu le
9 modèle. Nos deux (2) centres, anglophone et
10 francophone, on va devenir un peu le modèle pour
11 les autres et une des raisons pourquoi on a été
12 choisi, c'est qu'on est francophones innus et que
13 les programmes se donnent et qu'on a un volet
14 culturel axé sur la culture très, très intense,
15 donc c'est pour ça que nous, on a été choisi pour
16 ça pour le projet caution. Il y a un autre projet
17 qu'on fait en collaboration avec autre partenaire
18 qu'on remercie beaucoup, c'est le conseil de bande
19 d'Uashat Mani-Utenam, ITUM, qui ça, eux, le conseil
20 d'administration s'est... on s'est assis avec eux
21 pour voir qu'est-ce qu'on pouvait faire au niveau
22 de leur clientèle itinérante, donc on a réservé un
23 lit pour... on a fait une entente, en fait. Il y a
24 une résolution qui est sortie du conseil de bande
25 et une résolution du conseil d'administration

1 ensemble qu'on a convenu qu'un lit serait accordé
2 pour la clientèle itinérante, donc à ce moment-là,
3 les mêmes critères d'exclusion vont s'appliquer
4 aussi, mais les critères d'adhésion, le code de vie
5 va être le même, donc c'est un partenariat, un
6 nouveau... un nouveau programme qu'on va faire au
7 niveau du CRC et c'est un autre projet pilote, là,
8 de recevoir les gens itinérants.

9 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

10 Parce que je comprends, en fait, que cette idée-là
11 d'avoir un lit dédié au programme ITUM qui
12 accueillerait une clientèle itinérante, c'est qu'il
13 y a un besoin, en fait, dans la région d'Uashuat
14 Mani-Utenam ou Sept-Îles d'offrir un service pour
15 les personnes itinérantes pour éviter la
16 judiciarisation?

17 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

18 Exactement. Exactement parce que s'ils sont au
19 centre, s'ils font le programme, s'ils suivent tout
20 le programme, on peut les accueillir... bon, pour
21 toute la durée du programme, mais aussi les aider à
22 une réinsertion sociale, là. T'sé? La réinsertion
23 sociale pour ces gens-là, ça peut être de se
24 trouver un appartement, un endroit où rester de se
25 trouver peut-être un travail, de peut-être

1 retourner. C'est les mêmes préoccupations qu'une
2 personne qui arrive du système carcéral.

3 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

4 Vous ne le savez peut-être pas, mais on a beaucoup
5 parlé de la judiciarisation, de l'itinérance, de la
6 situation spécifique de Val-d'Or lors des travaux
7 de la Commission d'enquête. Est-ce que c'est
8 problématique... je comprends vous n'êtes pas
9 nécessairement experte sur la question, mais est-ce
10 que c'est quelque chose que vous vivez également à
11 Sept-Îles une judiciarisation des personnes
12 autochtones itinérantes?

13 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

14 Bien, oui. Oui parce que souvent, ces gens-là,
15 bien, ils vont contrevenir à la loi parce qu'ils
16 vont... ils vont aller voler un sandwich au
17 dépanneur pour être capable de manger, t'sé? Ils
18 vont... ils vont faire des petites... t'sé, bon, un
19 délit c'est un délit. Il n'y a pas de petit délit
20 ou de gros délit, mais par contre, il y en a qui
21 sont plus graves que d'autres. Disons ça comme ça.
22 Ça fait que... mais ces gens-là, bien, ce sont des
23 personnes itinérantes qui ont faim puis qu'ils
24 n'ont pas de place. Ça fait que nous, bien, on
25 ouvrirait un lit pour ces gens-là. Oui?

1 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

2 Est-ce que le financement est uniquement en lien
3 avec le conseil de bande où vous avez un
4 financement de la ville de Val-d'Or? De la ville
5 de... pardon.

6 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

7 De la ville de Val-d'Or?

8 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

9 Excusez.

10 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

11 Oui, Val-d'Or, on aimerait beaucoup avoir votre
12 financement.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 On est un peu...

15 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

16 De la ville de... lapsus. Je suis habituée de
17 siéger à Val-d'Or. Pardon. Un financement
18 également de la ville de Sept-Îles?

19 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

20 Non. Non, non. Ça n'a aucunement rien à avoir
21 avec la ville de Sept-Îles. Je vais vous avouer,
22 nous, on a un personnel autochtone, donc on a... on
23 n'a pas vraiment approché... c'est vraiment une
24 initiative du conseil de bande d'Uashat Mani-Utenam
25 pour prendre soin de leurs itinérants, de leur

1 trouver une place, de leur trouver un endroit, un
2 endroit où coucher l'hiver puis ce n'est pas juste
3 un endroit où coucher, mais de les réinsérer parce
4 que si on réussit avec une réinsertion pour ces
5 gens-là, des prendre douze (12) semaines, de leur
6 donner le programme puis de les réinsérer, bien,
7 ils ne retourneront pas dans la rue, là. Donc c'est
8 vraiment une volonté du conseil de bande d'Uashat
9 Mani-Utenam, là et le financement, c'est vraiment
10 avec Uashat Mani-Utenam. Il faut dire qu'à la
11 base, la construction du centre CRC Kapatakan a
12 été... a été, je vous dirais, financée une bonne...
13 en bonne partie par le conseil de bande et nous, on
14 rembourse au conseil de bande. Donc à ce
15 moment-là, depuis le début du centre, la communauté
16 d'Uashat Mani-Utenam est vraiment... est vraiment
17 un partenaire important pour nous. Pour ce qui est
18 d'un autre projet, nous, on est un... on est le
19 seul centre au Québec. On est pleins de projets
20 pilotes, là. Donc un autre projet pilote qu'on a,
21 c'est en collaboration avec le six (6) de la
22 Côte-Nord et puis avec le ministère de la Sécurité
23 publique. Ça s'appelle le programme de traitement
24 de la toxicomanie de la cour du Québec, donc le
25 PTTCQ et ça, c'est tout... le titre le dit, là.

1 C'est pour les gens en toxicomanie. On aurait des
2 lits de réservés pour ces gens-là. Là, à savoir le
3 « comment », on est en procédure de, donc je n'irai
4 pas beaucoup plus loin sur ce projet pilote là. Il
5 est en développement. Le dossier avance et c'est
6 en collaboration le six (6) de la Côte Nord et en
7 collaboration avec le ministère de la Sécurité
8 publique pour être capable d'accueillir ces gens-là

9 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

10 Je comprends que ce programme particulier là est
11 aussi en collaboration avec une maison de
12 traitement des dépendances à Mani-Utenam?

13 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

14 Exactement, oui. Excusez, c'est un manque de ma
15 part. C'est que le programme en tant que tel va
16 avoir... il y a une durée, il existe ailleurs au
17 Québec. On n'a pas ça ici sur la Côte-Nord et pour
18 être capable d'avoir ce programme-là ici sur la
19 Côte-Nord, bien, on est deux (2) centres
20 autochtones, donc on a le CRC Kapatakan et il y a
21 le centre (inaudible) qui vont faire leur partie
22 eux aussi, donc les deux (2) ensemble
23 habituellement, ce programme-là est environ six (6)
24 mois. Nous, les deux (2) ensemble, ça va être
25 quatre (4) mois quelques jours, donc à ce

1 moment-là, le gouvernement a accepté que les deux
2 (2) centres ensemble se rallient pour accepter
3 cette clientèle-là en particulier. Là, pour avoir
4 plus de détails, là, à l'automne, on fera un gros
5 *splash* médiatique sur l'ouverture de cette... des
6 places de cette clientèle-là. Pour l'instant, on
7 n'est pas rendus là, donc on va... mais on
8 continue. C'est un projet qu'on aime beaucoup. Il
9 y a un autre projet sur lequel on est en train de
10 travailler. C'est d'avoir un agent de liaison
11 directement. C'est en lien avec le ministère de la
12 Sécurité publique, d'avoir un agent de liaison
13 directement dans un... aux services correctionnels
14 ici à Sept-Îles. Donc cet agent de liaison là, ce
15 projet-là est en train de se faire. On devrait
16 avoir... j'ai déjà des rencontres de prévues
17 là-dessus, donc vont relever du CRC, vont venir se
18 présenter probablement une fois par semaine. Peu
19 importe, les procédures ne sont pas encore... on
20 est en train de développer ça, mais cet agent de
21 liaison là se rapporterait au CRC et puis ça
22 faciliterait au niveau des gens à l'intérieur.
23 Vous savez, il y a une grosse... c'est vrai
24 qu'est-ce que Jason disait ce matin où est-ce qu'il
25 y a une grosse volonté. Moi, je pense qu'on

1 devrait dire « chapeau » à Line Boudreault et son
2 équipe, là qui sont vraiment derrière nous puis
3 qui... on comprend, des fois, que t'sé, ils
4 voudraient en faire plus, mais je vous dirais
5 qu'ils en font beaucoup. Ils nous supportent
6 beaucoup ici et le pourquoi, bien, Sept-Îles, juste
7 géographiquement, là, les communautés autochtones
8 c'est ici, le centre de qu'est-ce qui se passe,
9 donc à ce moment-là, il y a une grosse volonté par
10 rapport à ça. J'en oublie-tu? Oui, oui, oui. Les
11 Cris. Oui. O.K. Il y a les Cris. En fait, c'est
12 le département judiciaire du grand conseil des Cris
13 qui nous ont appelés qui sont basés à Toronto m'ont
14 appelé ça fait deux (2) jours qui veulent ouvrir un
15 CRC comme ça puis qu'ils ont entendu parler du CRC
16 par le service correctionnel puis ils ont dit
17 « écoutez, il y a des *success stories* qui se
18 passent au CRC Kapatakan puis vous voulez ouvrir le
19 centre puis vous deviez peut-être, t'sé, rentrer en
20 contact, voir comment qu'ils font pour la
21 réinsertion », donc à ce moment-là, ils ont pris
22 contact avec nous, vont venir nous visiter et...
23 parce que...on en parlera tout à l'heure, mais les
24 enjeux, il me disait « mon Dieu, vous n'avez donc
25 bien pas d'argent pour faire tout ce que vous

1 faites » puis là, je disais « bien, t'sé, c'est
2 toute l'équipe, là, qui est là. On en fait plus
3 que le client demande et c'est pour ça que c'est
4 vraiment... le succès est basé sur l'équipe qui est
5 là puis que tout le monde est dédié à qu'est-ce
6 qu'ils font, t'sé? C'est pour ça qu'on a un succès
7 comme ça. Je vais laisser [Touanane], Jean-Guy
8 McKenzie. Je vais laisser Jean-Guy McKenzie parler
9 du volet culturel parce que c'est une des... un des
10 programmes le plus important qu'on a, pas le plus
11 important, mais qui est axé sur le volet culturel.
12 Ah, oui. Juste avant de... c'est vrai. Une chance
13 que mon agent de liaison est là. C'est vrai, j'ai
14 oublié. Depuis quelques jours, on est accrédités
15 pour faire faire les heures communautaires, les
16 heures compensatoires aux gens directement dans le
17 CRC. Ça fait qu'on est très fiers de ça parce que
18 nos gars quand ils... ça fait partie aussi de la
19 réinsertion. Nos gars quand ils sortent du centre,
20 bien, ils ne doivent plus d'argent, t'sé? Ils ne
21 devront plus d'argent parce que leurs heures
22 compensatoires sont faites directement au centre et
23 c'est une situation gagnante parce que nous, vu
24 qu'on est sous-financé, bien eux, font leurs heures
25 compensatoires et sont contents de le faire puis

1 t'sé, de nous aider puis en même temps, bien, on
2 est accrédité. Donc à ce moment-là, ça leur donne
3 leurs heures compensatoires, ça fait que... et ils
4 sortent, là, ils sont vraiment... ils repartent en
5 neuf, là. Ils n'en ont plus d'amendes, là. Ils
6 n'en ont plus... t'sé, ils ont tout mis ça en
7 arrière. Ils sont en réinsertion. Ils sont en
8 retour à l'école. Ils sont en retour sur le marché
9 du travail et là, bien, ça... admettons que ça aide
10 à la réinsertion. [Touanane]. O.K. J'ai...
11 [Touanane] va avoir des photos, ça fait que je vais
12 passer des photos juste pour aide-mémoires de
13 qu'est-ce qu'il fait.

14 **M. JEAN-GUY MCKENZIE :**

15 Mon nom c'est Jean-Guy McKenzie, agent culturel
16 pour Kapatakan. J'enseigne la culture innue, les
17 objets de nos ancêtres puis j'ai fait des tentes,
18 là. On va dire... (innu) Un nouveau (innu), c'est
19 un nouveau campement innu. Par rapport à Kapatakan,
20 c'est un portage, mais après le portage, tu le vois
21 faire des nouveaux tentage par rapport à ça, là.
22 Il est relié, le nouveau (innu).

23 **L' INTERPRÈTE :**

24 Ça s'appelle... ça s'appelle... O.K. le nom du

1 campement c'est (innu).

2 **MME LISE MALEC :**

3 C'est la... c'est comme un manteau, là.

4 **L'INTERPRÈTE :**

5 C'est de ça qu'on parle, là.

6 **MME LISE MALEC :**

7 Bien oui.

8 **M. JEAN-GUY MCKENZIE :**

9 Avant, il n'y avait rien. Là on a des campements
10 innus, des structures innues que nos ancêtres
11 faisaient quand ils se déplaçaient de territoire...
12 de lac en lac, là, nomades. C'est les résidents
13 mêmes qui ont participé à faire ces campements-là.
14 Moi, j'ai guidé (innu).

15 **L'INTERPRÈTE :**

16 Moi, le rôle que je joue dans ça, c'est de guider
17 les résidents, mais dans tout ça, c'est tous les
18 résidents qui ont fait ce projet-là avec Jean-Guy
19 Ça, c'est une autre sorte de tentes, de chapitoine
20 qui s'appelle (innu). C'est les... oui, maisons de
21 rassemblement. La première que vous voyez sur le
22 bord, ça c'est mon atelier à moi où est-ce que je
23 travaille avec les résidents. Je travaille avec...
24 je vous présente un outil de travail. Ça s'appelle
25 mocotagan. En québécois, c'est "couteau croche".

1 Les résidents travaillent beaucoup avec ça puis
2 c'est eux qui ont fait ça aussi avec Jean-Guy.

3 **M. JEAN-GUY MCKENZIE :**

4 Les premières choses que j'ai faites comme objet,
5 c'est le mocotagan pour pouvoir faire d'autres
6 instruments comme les rames.

7 **L'INTERPRÈTE :**

8 Les rames pour ramer. Excuse-moi. Moi, ce n'est
9 pas des termes que j'utilise souvent, mais en tout
10 cas. C'est très important pour moi de nommer tous
11 les outils de travail en innu parce que le but de
12 tout ça, c'est de montrer côté culturel.

13 **M. JEAN-GUY MCKENZIE :**

14 Apprendre la langue innue en même temps.

15 **L'INTERPRÈTE :**

16 Puis d'apprendre la langue innue en même temps.

17 **MME LISE MALEC :**

18 O.K. La peau de caribou que vous voyez là, c'était
19 un don d'une personne de la communauté puis pour
20 arriver, c'est toute la procédure pour arriver à
21 cette... à ça, c'est tous les résidents qui ont...
22 qui ont fait... qui ont enlevé la (inaudible) puis
23 c'est toutes les... il le montre toute la procédure
24 pour arriver à cette finition, là.

25 Pour parler... pour continuer pour la peau de

1 caribou, c'est... il y a toute une utilité, le
2 caribou puis t'sé, le caribou, on peut faire... on
3 peut faire les raquettes. C'est ça, ils vont...
4 ils font découper tout le caribou pour faire des
5 ficelles pour pouvoir tresser la raquette et la
6 babiche puis aussi, ils peuvent faire des bottes,
7 des mocassins puis les vêtements. C'est tout... il
8 a toute une utilité, le caribou, là. C'est un...
9 c'est un animal qui est très utile.

10 **L'INTERPRÈTE :**

11 Il y a beaucoup d'histoire derrière le caribou,
12 mais je n'irai pas jusqu'à la. Je vais vous
13 partager plus les affaires concrètes. Deuxième
14 projet que j'ai commencé, c'est de faire des... de
15 commencer les raquettes. Suite à ça, j'ai réalisé
16 qu'il y a des résidents qui n'ont jamais appris
17 comment le faire puis ils sont très fiers de voir
18 la façon de faire les raquettes.

19 **MME LISE MALEC :**

20 Ça, c'est une... ça, c'est une perle aussi qui a
21 une utilité dans la vie quotidienne dans le bois
22 qui est très utile pour quand il y a de la neige
23 pour enlever la neige dans la tente, les canots
24 puis que c'est... puis aussi que... il parle
25 beaucoup aussi aux résidents, l'histoire en même

1 temps puis « pourquoi une rame? Pourquoi il est
2 important une rame? » puis tout... c'est toute la
3 perle. La perle, c'est ça. C'est... c'est ça. Il
4 parle de ça, là aux résidents puis les résidents
5 sont étonnés quand ils savent l'histoire.

6 **L'INTERPRÈTE :**

7 Ça, c'est le campement qui a beaucoup d'utilités.
8 En fait, dans le fond ce qu'on voit dans le fond,
9 c'est là qu'ils font la partie spirituelle. On
10 travaille beaucoup au niveau des deuils. C'est
11 dans ces moments-là qu'ils vont brûler tous les
12 papiers ou tout ce qui a rapport avec le deuil, là.
13 La purification, la sauge, la chandelle, c'est ce
14 que vous voyez, là, les outils. Les cérémonies de
15 pipe sacrée qu'ils appellent. C'est tout là qu'ils
16 font ça.

17 **M. JEAN-GUY MCKENZIE :**

18 Un saumon grandeur nature. Un vrai, là, pour
19 l'utiliser dans la rivière. C'est d'autres
20 instruments qu'on fait avec le couteau croche. Je
21 montre aux résidents l'histoire qui va avec. Ça,
22 c'est une flèche puis je ne peux pas faire de
23 l'arc. Je peux faire... montrer des arcs, mais
24 c'est un... je ne peux pas montrer, mais j'ai fait
25 une flèche juste pour montrer anciennement, avant

1 l'arrivée du fusil, on avait des arcs. Juste pour
2 l'histoire puis ça, c'est une rame. Souvent les
3 résidents, ils me demandent « quel instrument
4 veux-tu faire? » ils me demandent... ils me le
5 disent tout le temps « une rame ». Ils choisissent
6 la rame. Je ne sais pas pourquoi, là, mais on en a
7 appris beaucoup puis ils partent avec quand ils ont
8 fini leur thérapie, là, quand ils ont fini leur
9 session à Kapatakan. Ils ont fait aussi...

10 **L'INTERPRÈTE :**

11 Ça, c'est la médecine... médecine traditionnelle.
12 C'est des branches de...

13 **M. JEAN-GUY MCKENZIE :**

14 Épinette.

15 **L'INTERPRÈTE :**

16 D'épinette? Du mélèze. J'explique même les
17 résidents l'utilité en arrière de tout ça. Ça,
18 qu'est-ce que ça sert au niveau médecin... pas un
19 médecin, médicinal, au niveau de la grippe, la
20 toux. Ils vont même goûter.

21 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

22 Je dois dire qu'on a même eu le bénéfice en fait
23 parce que certains membres de notre équipe sont
24 malades de partir avec notre sirop notamment pour
25 soigner notre commissaire.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Merci.

3 **MME LISE MALEC :**

4 Oui, c'est... on peut dire que ça a une similitude
5 avec les cannes à pêche, mais ils utilisent des
6 filets de poisson, là puis c'est pour... il y en a
7 un pour la truite puis l'autre pour le saumon. Ça,
8 c'est une structure pour le matane (inaudible).
9 C'est un coin pour la spiritualité, pour pratiquer
10 la spiritualité puis aussi pour faire du matane
11 (inaudible) pour la guérison.

12 **M. JEAN-GUY MCKENZIE :**

13 La guérison physique et mentale et spirituelle, ça
14 regroupe... c'est vaste. Il y a de l'enseignement
15 avec ça. Il y a plusieurs enseignements. On ne
16 pourra pas tous les nommer, là, mais c'est en
17 dedans qu'on voit. J'étais en train de sécher les
18 toiles parce que l'inondation qu'on a eu au
19 printemps, les toiles ont mouillé puis j'ai séché
20 pour la saison, là. On va repartir une autre
21 saison, je vais les abriter. Le (inaudible) qu'on
22 voit là, c'est ça. C'est vraiment...

23 **L'INTERPRÈTE :**

24 Ça, c'est très important puis c'est sacré

25 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

1 C'est la tente de sudation qui, une fois par mois,
2 les résidents ont le droit de... bien, font une
3 tente de sudation avec des gens qui sont habilités
4 à le faire.

5 **M. JEAN-GUY MCKENZIE :**

6 Des porteurs de pipe.

7 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

8 Des porteurs de pipe, donc là, on voit un peu la
9 structure sur un autre angle. On voit que le
10 sapinage est là, donc c'est pour ça qu'il parlait
11 tout à l'heure comment prendre... quelle sorte
12 d'arbre prendre, bien, c'est ça que Jean-Guy va
13 montrer.

14 **M. JEAN-GUY MCKENZIE :**

15 Là, on voit, il est en train de...

16 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

17 Il est en train d'enlever la fourrure. Ça, c'est un
18 petit caribou puis il est en train d'enlever la
19 fourrure du petit caribou pour en faire un tambour.

20 **L'INTERPRÈTE :**

21 Pour faire... c'est ça, la peau de tambour, là.

22 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

23 Là, ce qu'il a dans les mains, c'est un... c'est
24 une patte de caribou. C'est à la façon
25 traditionnelle qu'ils le font. Ça fait que c'est

1 la patte de caribou puis [Touanane] montre à nos
2 résidents comment traditionnellement, on le faisait
3 puis ils le font traditionnellement.

4 **L'INTERPRÈTE :**

5 Ça, c'est une place, une tente spéciale pour faire
6 cuire. En fait, c'est avec ça que tu vas faire
7 sécher toute la... fumer. C'est ça? Fumer le
8 poisson, la viande.

9 **M. JEAN-GUY MCKENZIE :**

10 Toutes les sortes de poissons.

11 **L'INTERPRÈTE :**

12 Toutes les sortes de poissons. On fait cuire là.
13 Ça aussi, ça fait partie de la transmission qu'on
14 donne à Kapatakan pour cuire le castor, l'outarde,
15 les gibiers qu'on a, les produits de la chasse. Ça
16 peut être du caribou aussi. On voit le bois de
17 chauffage, là, qu'on utilise pour faire fumer.
18 Éventuellement aussi, on va aller ramasser du sable
19 pour faire de la (inaudible) sur le sable. Le
20 (innu) n'est pas fini encore. On l'abrite. On va
21 l'améliorer parce qu'on de commencer l'année
22 passée, la structure puis tout l'habillement qui
23 vient avec. Ce n'est pas fini encore, là. Il va
24 avoir d'autres objets qui s'en viennent comme le
25 (innu) et peut-être aussi des canots. On a de

1 l'amélioration à faire encore, là, des projets
2 futurs. Ça, on voit...

3 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

4 Ça, c'est des structures qui sont bâties pour
5 enlever la viande sur le caribou. Quand tu dépèces
6 un caribou, là, c'est pour ramasser la viande.

7 **L'INTERPRÈTE :**

8 Ça, c'est un résident qui a fait un capteur de
9 rêve, qui a pratiqué puis que Jean-Guy en fait, son
10 but c'était de lui montrer comment capter son rêve,
11 là.

12 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

13 Merci beaucoup de nous avoir expliqué ça, Jean-Guy.
14 Je comprends donc que le centre a un très grand
15 volet de transmission des savoir-faire, de
16 réappropriation culturelle, également par la
17 langue. Vous disiez que les objets sont identifiés
18 par le nom innu pour s'assurer de la transmission
19 de la langue et que... puis la transmission de
20 l'histoire, des légendes puis des connaissances
21 orales sont transmises aussi par le volet culturel
22 et spirituel.

23 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

24 Bien, de là passe la réidentification de la
25 personne, t'sé, qui sont autochtones puis ils sont

1 fiers de l'être et ils redécouvrent leur culture
2 puis ils deviennent fiers de qu'est-ce qu'on...
3 qu'est-ce qu'on fait et qu'est-ce qu'ils sont parce
4 que cette fierté-là, parfois, puis je ne dis pas
5 toujours, mais parfois dans la société, ce n'est
6 pas toujours évident d'avoir une identité
7 autochtone et fier de l'être, donc à ce moment-là,
8 c'est la fierté de qu'est-ce qu'on est, bien, c'est
9 une grande partie de la réinsertion sociale.
10 Maintenant, les enjeux que le CRC a, on en a parlé
11 un petit peu tout à l'heure. C'est un peu le
12 sous-financement puis là, les enjeux que je vais
13 parler, ce n'est pas pour pointer du doigt
14 quelqu'un en particulier ou pour dire « ils ne sont
15 pas bons ». Ce n'est pas ça. C'est pour
16 améliorer, améliorer les... qu'est-ce que nous on
17 aurait de besoin tout simplement. C'est plus ça,
18 pour ça que j'apporte ces points-là. Le
19 sous-financement, bien, on parle de moins... on
20 fait rouler un centre vingt-quatre heures (24 h)
21 sur vingt-quatre (24), sept (7) jours sur sept (7),
22 trois cent soixante-cinq (365) jours par année avec
23 moins d'un demi-million par année, donc moins de
24 cinq cent mille dollars (500 000 \$). Là-dessus, on
25 a une grosse partie que c'est du *staff* parce qu'on

1 est en réinsertion sociale. Donc le
2 sous-financement est un enjeu majeur. Au niveau du
3 financement, la première année, c'était cent pour
4 cent (100 %) niveau du ministère de la Sécurité
5 publique. La deuxième année, si je me souviens
6 bien, de mémoire, c'est quatre-vingt-cinq pour cent
7 (85 %) et la troisième année, c'est soixante-quinze
8 pour cent (75 %). Donc notre financement diminue,
9 diminue puis on croit en popularité, donc ça
10 fait... ça fait comme une espèce de débalancement
11 du financement. Un autre enjeu auquel on fait
12 face, c'est au niveau de la culture, la culture
13 autochtone versus les procédures mises en place par
14 le système de justice. Je vais vous donner un
15 exemple. En réinsertion sociale, on essaie de
16 retourner les gens dans leur milieu. Où est-ce
17 qu'ils veulent vivre? Qu'est-ce qu'ils veulent
18 faire? Il y a un de... il y en a à un moment donné
19 qui a dit puis on ne dit pas juste un, là, mais il
20 nous a demandé de retourner dans sa communauté. Il
21 vient d'une communauté éloignée, isolée, donc à ce
22 moment-là... et lui, il avait la volonté par sa
23 réidentification puis sa fierté d'être autochtone
24 de partir parce que ça existe encore des gens qui
25 vont partir des mois dans le bois et vont revenir.

1 Lui, il a demandé de retourner dans le bois pendant
2 deux (2), trois (3) mois, quatre (4) mois. Et là,
3 les procédures du système judiciaire font en sorte
4 que ça accroche, là parce que l'agent de probation
5 doit avoir un contact physique au moins une fois
6 par mois avec cette personne-là, doit avoir une
7 deuxième fois un appel téléphonique. Cette
8 personne-là vient d'une communauté puis là, je
9 prends un exemple, là. Cette personne-là, elle...
10 cette personne-là vient d'une communauté isolée.
11 Donc premièrement, le cellulaire ne marche pas, le
12 téléphone ne marche pas puis deuxièmement, s'il
13 veut retourner dans le bois, bien, il va partir
14 trois (3), quatre (4) mois. Il ne partira pas avec
15 un cellulaire et même s'il le ferait, ça lui
16 prendrait un téléphone satellite parce qu'il n'y a
17 pas de système de communication, mais sauf est-ce
18 qu'il y a un meilleur moyen de réinsérer quelqu'un
19 de le retourner sur le territoire, être qu'est-ce
20 qu'il est, autochtone? Donc parce qu'il y a des
21 règles à suivre comme ça dans le système
22 judiciaire, bien, il ne peut pas retourner vers son
23 identité, donc... je ne dis pas que... je dis qu'il
24 y a moyen peut-être de faire les choses autrement,
25 donc c'est là où est-ce que le système de justice

1 accroche avec qu'est-ce que... les Autochtones
2 sont, le mode de vie traditionnel est. Je pense
3 qu'il y aurait moyen de faire quelque chose pour si
4 quelqu'un demande le besoin de retourner vers son
5 territoire, bien, qu'il le fasse et ce n'est pas
6 dans le bois, là qu'il va commettre un crime. À
7 part avec un arbre, là, il ne se passera pas
8 grand-chose, là, t'sé? Mais il va faire son mode
9 de vie traditionnel par exemple. Il va chasser, il
10 va pêcher. Il va vivre dans le bois. Il va
11 survivre dans le bois parce qu'il ne faut pas
12 oublier qu'il y a plusieurs peuples autochtones qui
13 étaient nomades jusqu'à la création des réserves,
14 donc ça, les gens le vivent encore, vivent encore
15 la culture. Donc ça, c'est un des enjeux qu'on
16 fait face puis je ne veux pas mettre le doigt sur
17 la justice, mais les lois sont faites ainsi. Elles
18 ne sont pas adaptées pour les Autochtones, pour le
19 mode de vie des Autochtones. Il y a un autre enjeu
20 où est-ce qu'on voit souvent, c'est au niveau du
21 système d'interprète. Vous voyez, aujourd'hui, là,
22 t'sé, ça prend quelqu'un qui interprète et plus tu
23 viens d'une communauté isolée, moins tu parles ta
24 seconde langue. Là, on parle d'une seconde langue
25 parce que le français c'est leur seconde langue.

1 L'anglais va être leur seconde langue et leur
2 première langue parlée de tous les jours, ça va
3 être l'innu. Ça va être l'atikamekw. Donc à ce
4 moment-là, leur... et surtout dans les communautés
5 isolées, quand ces gens-là, quand cette
6 clientèle-là arrive devant les commissaires de
7 libération conditionnelle puis qu'ils ne
8 comprennent pas vraiment qu'est-ce que les... puis
9 comment c'est important quand tu passes devant un
10 commissaire. C'est ça qui fait en sorte que tu le
11 libères ou il reste en dedans puis ils ne
12 comprennent pas. Oui, ils comprennent les mots en
13 français, mais le sens de qu'est-ce que les
14 commissaires leurs disent, ils ne comprennent pas
15 tous ou à moitié ou un peu. Ça fait qu'à ce
16 moment-là, ça fait en sorte qu'ils passent devant
17 les commissaires puis ils les retournent en
18 détention quand ils n'ont pas ce système
19 d'interprète là puis ça arrive souvent que ce sont
20 les intervenants du centre qui sont obligés d'agir
21 comme interprète, mais on s'entend-tu que la job
22 d'interprète, c'est une job en soi d'interpréter
23 une langue à une autre? Nous, ce n'est pas parce
24 que tu parles une langue que tu vas être capable
25 d'exprimer exactement qu'est-ce que la personne

1 veut à moins que tu le fasses professionnellement.
2 Donc ces gens-là, bien, c'est nos intervenants.
3 C'est les gens du centre qui vont agir d'interprète
4 devant les commissaires de la libération
5 conditionnelle et ça, je pense que ça pourrait être
6 une amélioration de mettre un interprète qui parle
7 la langue puis qui est capable d'interpréter
8 professionnellement qu'est-ce que les gens disent
9 et bien comprendre, leur faire bien comprendre
10 parce que souvent, là, ils arrivent au centre, là
11 puis ils disent « bien, ce n'est pas ça qu'on m'a
12 dit. Ce n'est pas ça que les commissaires m'ont
13 dit » puis là, tu es « bien voyons, on a-tu entendu
14 la même affaire? » Tu comprends-tu? Ça fait que,
15 t'sé... excuse-moi. Je vous vouvoie... on est
16 rendus amis. Excusez.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Non, ça va. On a une conversation. Ça va.

19 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

20 Excusez, mais le système d'interprète dans le
21 système judiciaire, plus au niveau du palais de
22 justice, il y en a. Au niveau du six (6) Côte-
23 Nord, il y en a. Par contre, comment ça qu'il n'y
24 en a pas dans une étape aussi importante de la vie
25 d'un détenu qui s'en va vers le centre ou qui se...

1 t'sé, qui est entre les deux (2), là. C'est une
2 étape importante qu'il a à passer et là, bien,
3 c'est les intervenants du centre qui vont aller
4 interpréter pour eux autres, t'sé? Là, il faut se
5 dire aussi que dans l'interprétation, là, chacune
6 des communautés a son propre dialecte. Ça fait
7 que, t'sé? Quelqu'un qui va venir de La Romaine,
8 là, n'a pas le même dialecte qui vient de Pessamit.
9 Ça fait que là, là, des fois, là, tu cherches tes
10 mots, là parce que tu dis « bon, O.K., c'est-tu ça
11 qui vient de dire? O.K. C'est beau, c'est correct
12 ». Même si c'est la même langue, le dialecte est
13 différent. Ça fait que ce n'est pas évident, là.
14 C'est une job d'être interprète. Un autre enjeu
15 qu'on fait face aussi, c'est au niveau du *staff*
16 puis là, là, on va bien se comprendre, là. Moi, je
17 dis souvent que j'ai un *dream team*, là. J'ai des
18 gens exceptionnels qui sont dédiés à leur job puis
19 c'est... sauf que dans... au centre, on est... il
20 faut passer les mêmes accréditations qu'au centre
21 correctionnel, donc l'enquête de filtrage. Au
22 niveau du bassin de population autochtone, là, puis
23 sans rien enlever, là puis il y a des gens
24 extraordinaires, là, mais sauf que notre bassin de
25 population est beaucoup moins élevé que la

1 population québécoise ce qui fait en sorte que la
2 rareté de la compétence, elle est là. T'sé, de
3 trouver des gens qui sont compétents, qui ont
4 étudié dans leur domaine, qui sont Autochtones puis
5 qui n'ont pas de dossier criminel ou qui ont fait
6 leur processus pour les demandes de pardon ou tout
7 ça, il n'y en a pas des tonnes. Puis il faudrait
8 peut-être aussi faire un peu la promotion
9 d'aller... de la compréhension du système
10 judiciaire dans le sens que si tu as un dossier
11 criminel, bien, peut-être que tu peux faire une
12 demande de pardon puis quand est-ce que tu as le
13 droit de faire une demande, et cetera parce qu'il y
14 a des gens qui vont bloquer une route par
15 conviction puis ils vont avoir un dossier criminel
16 à cause de ça. Est-ce que ça veut dire que ces
17 gens-là ne sont pas compétents? Ça ne veut pas
18 dire ça. Ça fait que peut-être une... peut-être
19 donner un... t'sé, une éducation peut-être?
20 Populaire à ce niveau-là de dire comment que c'est
21 important d'aller chercher ces procédures-là pour
22 finalement exclure parce qu'au niveau du
23 recrutement, ça devient plus difficile puis
24 imaginez-vous si en plus de ça, O.K.? Il faut
25 qu'ils passent les enquêtes de filtrage comme un

1 agent correctionnel puis t'sé? Les gens là, ils
2 l'ont fait ça. Ça fait que c'est pour ça que je
3 vous dis, t'sé, j'ai un *dream team* puis j'ai des
4 gens, là, t'sé, hyper compétents, là. T'sé? Une
5 criminologue, une psychologue, une travailleuse
6 sociale. J'ai un agent d'intégration sociale qui
7 ne fait que ça en emploi, t'sé? Qui a un passé
8 extraordinaire là-dedans. T'sé? Je veux dire j'ai
9 une cuisinière diplômée, t'sé, je veux dire j'ai un
10 *dream team*, là, mais le recrutement n'est pas
11 évident, donc je comprends qu'il y a des règles
12 puis il y a... t'sé? Mais peut-être
13 l'assouplissement pourrait être une recommandation
14 qu'on pourrait faire puis les ententes de
15 partenariat aussi. Là, comme je vous disais, t'sé,
16 je ne pointerai pas du doigt, mais t'sé, il y a...
17 on a une clientèle qui est différente, O.K.? Donc
18 si on parle d'une clientèle qui est différente, on
19 parle aussi de clients avec des problématiques
20 différentes aussi qui ne sont peut-être pas...
21 t'sé, comme à la grandeur de la population. Un des
22 cas qu'on a eus puis qu'on a réglés, mais qui a été
23 le fun à cause de ces ententes de partenariat, ces
24 partenaires-là, c'était au niveau de l'hôpital
25 parce qu'on a Dale Walker qui travaille à l'hôpital

1 de Sept-Îles qui est un agent de liaison pour les
2 Autochtones et une chance qu'il est là parce que ça
3 fait bouger quand il y a quelque chose qui ne va
4 pas. Je vais vous donner un exemple. On a eu un
5 cas Méthadone où est-ce que ça n'existe pas sur la
6 Côte-Nord, une équipe qui est prescripteur puis
7 j'ai pris le téléphone. J'ai appelé Dale Walker.
8 Line Boudreault a été exceptionnelle aussi
9 là-dedans, mais Dale Walker a fait en sorte que ça
10 a bougé, a averti, a cogné à la porte de la
11 direction de l'hôpital puis qu'il a dit « un
12 instant, il y a quelque chose qui marche pas. Eux
13 autres, ils vivent ça. Les opiacés s'en viennent
14 là. On en entend parler partout, là puis nous, on
15 reçoit ça de partout là. On reçoit ces gens-là de
16 partout dans la province ». Ça fait que ça se peut
17 qu'on ait des cas comme ça, t'sé? Puis Dale Walker
18 a fait en sorte que... a cogné à la porte de la
19 direction de l'hôpital, a dit « écoutez, ce qui est
20 le *fun*, c'est que le dossier a cheminé ». Là, le
21 service va être en train de se former pour donner
22 ce service-là ici sur la Côte-Nord et ce n'était
23 pas offert sur la Côte-Nord et c'est en train de
24 changer, là. Ils sont en train de monter une
25 équipe pour ça. L'entente... il est arrivé un

1 autre cas où est-ce qu'il a fallu attendre huit
2 heures (8 h) avec un cas psychose, donc appelle
3 Dale Walker encore. Je te dis, une chance que Dale
4 Walker est là. Appelle Dale Walker, l'agent de
5 liaison de l'hôpital puis je dis à Dale, « écoute,
6 ça n'a pas de bon sens, on attend huit heures (8 h)
7 avec un gars comme ça. Ça n'a pas de bon sens
8 l'attente à l'urgence ». Dale Walker... oui puis
9 qui est en psychose, donc Dale Walker m'a fait
10 rencontrer la directrice de l'urgence et on a
11 développé une entente avec l'urgence de l'hôpital
12 qu'on va être considéré comme le service
13 correctionnel quand on arrive. On parle des mêmes
14 individus de toute façon. Ça fait que là, cette
15 entente-là est mise en vigueur, pas signée encore,
16 sur le point d'être signée par le président
17 directeur de l'hôpital, mais... il manque la
18 signature, mais il y a une mise en œuvre pour... de
19 ce côté-là. Des cas comme ça, là, on en a. On a
20 eu, bon, la psychiatrie. Donc là, appelle Dale
21 Walker encore, t'sé? Ça fait qu'on est en train de
22 faire des partenariats, de faire ça ensemble parce
23 qu'on a besoin de ce partenaire-là avec le type de
24 clientèle qu'on a. On a besoin des partenaires...
25 du partenaire du centre hospitalier puis qui

1 comprennent aussi bien les problématiques qui nous
2 arrivent, là. Puis là, d'autant plus qu'on va
3 avoir tous ces projets pilotes là, bien, il faut
4 qu'on travaille ensemble. T'sé, on n'a pas le
5 choix, là. Quand je vous disais que ça prend une
6 équipe là, ça prend plein de gens, là pour
7 réinsérer ces gens-là, faire une réinsertion puis
8 une réhabilitation solide, là, bien, c'est tous ces
9 gens-là qu'on parle. On parle de la police parce
10 qu'à chaque fois qu'on est obligés de... bon, la
11 décision est prise par l'agent de probation de
12 retourner cette personne-là en détention. C'est
13 les policiers de la SPUM qui arrivent avec les
14 mandats. Ça prend... ça prend des partenaires et
15 on travaille tous ensemble. Ils viennent chercher
16 les gens au centre et les retournent en détention,
17 mais où est-ce qu'elle est la place de ces gens-là?
18 Ça prend... ça prend une table de concertation.
19 Depuis... ce matin, on vous parle de telle personne
20 puis de telle personne puis de tel centre, puis la
21 croisée. Écoute, l'intervenante communautaire qui
22 est là qui fait des pieds et des mains, écoute,
23 elle travaille tout le temps. T'sé? Je veux dire
24 il y a pleins de gens qui sont à l'entour de cette
25 clientèle-là puis qu'on y croit. Puis le pourquoi

1 qu'on est là aujourd'hui, c'est parce qu'on y croit
2 à qu'est-ce qu'on fait puis on croit en la
3 réinsertion puis on croit en la réinsertion
4 autochtone qui vont... ils sont capables puis t'sé,
5 souvent, on va leur dire « bien, c'est peut-être
6 vous autres les prochains *leaders*, là. Les
7 prochains *leaders* de demain, là parce que vous
8 savez d'où vous venez, là, maintenant puis vous
9 savez où est-ce que vous vous en allez, là. Bien,
10 ça va être vous autres, les prochains *leaders*, là.
11 C'est vous autres qui allez peut-être montrer,
12 là ». Ça fait que ça, ça prend des partenaires
13 qui sont là, qui nous aident et ça, on en a. Puis
14 de plus en plus, bien, quand on a des
15 problématiques avec l'hôpital, bien, on allait à
16 l'agent de liaison qui est là, le Ministère est là,
17 t'sé, mais on fait face à des problématiques, mais
18 le... puis j'aimerais ça aussi dire que le conseil
19 de bande, là, de plus en plus, ont fait des
20 demandes avec l'expertise de Christian, l'agent de
21 liaison en réinsertion aussi et même pour le centre
22 parce qu'à cause de notre sous-financement, bien,
23 il faut aller chercher des financements ailleurs.
24 Donc à ce moment-là, bien, on va chercher... ITUM
25 est un partenaire. Il nous délivre une certaine...

1 c'est des projets d'employabilité qu'ils appellent,
2 pas de réinsertion, mais d'employabilité pour le
3 *staff*, donc on va chercher des portions comme ça
4 qui vont venir aider au financement. Ça fait que
5 c'est ça. J'en ai beaucoup à dire, là, mais...

6 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

7 Il y aurait un...

8 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

9 Avez-vous des questions?

10 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

11 Bien, en fait, il y aurait un dernier enjeu qu'on a
12 mentionné hier, qu'on a discuté pas mal puis on
13 l'abordé brièvement tantôt, mais j'aimerais qu'on y
14 revienne. C'est le niveau de... le taux
15 d'occupation en fait.

16 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

17 Oui.

18 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

19 Peut-être que vous pourriez en parler un petit peu,
20 puis j'aurai des questions spécifiques, mais
21 j'aimerais ça vous entendre outre ce qu'on a parlé
22 tantôt au niveau de certaines personnes qui font
23 des procédures d'admission, mais finalement sont
24 refusées et ne vont pas au centre. C'est quoi les
25 autres enjeux que vous vivez en lien avec les taux

1 d'occupation?

2 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

3 Bien, c'est sûr qu'avec les taux d'occupation comme
4 on disait tout à l'heure, les places au niveau
5 fédéral sont... c'est à l'utilisation. Donc si on
6 a deux (2) lits qui sont réservés pour eux à temps
7 plein à l'année, mais s'ils ne sont pas utilisés,
8 bien, ils ne payent pas, donc... mais ils sont
9 réservés pour eux. Donc ça, c'est un enjeu qui
10 pourrait nous aider au niveau de... puis... mais il
11 ne faut pas relier le taux d'occupation avec le
12 taux de succès parce qu'on en a des *succès stories*,
13 là. Des gens, là, qui sont partis de loin, là, qui
14 sont partis du pénitencier fédéral au maximum puis
15 qu'aujourd'hui, ils ont une *job*. Ils ont une bonne
16 *job*. Ils ont repris le contrôle de leur vie. Ils
17 ont un endroit où rester. Ils ont repris la garde
18 de leurs enfants. On en a des succès comme ça, là
19 puis c'est à cause de ces succès-là qu'on est là,
20 là.

21 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

22 Je comprends aussi que vous avez une clientèle
23 Premières Nations. Vous avez une clientèle
24 Premières Nations francophone, en fait. Vous êtes
25 le seul centre francophone, CRC francophone

1 autochtone au Québec. Il n'y a pas uniquement les
2 Innus. Il y a les Atikamekw, il y a Anishinaabes,
3 etc. Là on parle d'éloignement géographique. Ça
4 fait qu'est-ce que ça, c'est un enjeu à votre taux
5 d'occupation parce que je comprends que le
6 processus en fait, c'est qu'il y a un client qui
7 est incarcéré par exemple ou un futur résident qui
8 est incarcéré doit connaître votre centre pour
9 faire une demande, être accepté et ensuite être
10 potentiellement libéré en audience, mais que vous
11 avez plus de difficulté à rejoindre la clientèle,
12 par exemple, détenue à Amos ou à Roberval que la
13 clientèle détenue à Sept-Îles. Est-ce qu'il y a un
14 enjeu aussi au niveau de faire bien connaître votre
15 centre comme étant une alternative pour une demande
16 de libération?

17 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

18 Bien oui, c'est sûr parce que t'sé, si on avait un
19 agent de liaison dans tous les centres
20 correctionnels, ça serait le *fun*. Ça serait facile
21 et même si... si on avait un financement
22 nécessaire, qu'on puisse au moins y aller une fois
23 par saison, là. T'sé, j'allais le dire en anglais.
24 T'sé, admettons, au printemps, on y va une fois
25 puis à l'été, on y va une fois. T'sé, comme ça,

1 t'sé de faire le tour, avoir ces financements-là
2 pour être capable de leur dire « voici, on existe.
3 On est là » puis... mais on l'a fait, t'sé. Avec
4 les moyens qu'on a, on l'a fait, mais si on était
5 capable d'aller dans ces endroits-là pour leur dire
6 « écoutez, nous, on est là puis on est là pour vous
7 » puis t'sé? Vous avez vu ce matin, le chemin que
8 Jason a fait pour se rendre au centre, c'est tout
9 qu'un chemin, là. Écoute, il aurait pu le faire à
10 pied puis ça aurait été plus vite. Ça fait que
11 t'sé, ça... c'est ça, c'est de faciliter les choses
12 puis si on serait capable d'y aller, l'agent de
13 liaison pourrait partir puis aller direct. «
14 Regardez, là. Pensez à nous autres. On est là
15 puis ça fonctionne puis on est là pour les
16 Autochtones par les Autochtones », t'sé? Ça, c'est
17 un enjeu flagrant, là, de... t'sé, que les gens
18 nous connaissent puis que... pas juste les
19 détentions, mais aussi les avocats que ça vienne
20 tout de suite, ça clique. Qu'ils se disent «
21 regardez, ça existe. C'est là puis ça marche »,
22 t'sé? Puis la réhabilitation se fait.

23 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

24 Parce qu'en pratique actuellement, vous n'êtes pas
25 à pleine capacité. C'est-à-dire que vous avez...

1 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

2 Non.

3 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

4 ... une capacité d'accueil.

5 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

6 Exactement. On a... là, c'est pour ça aussi les
7 projets pilotes qu'on reçoit. Donc à ce moment-là,
8 c'est sûr qu'on va recevoir d'autres sortes de
9 clientèle, là qui vont être là et c'est un peu pour
10 ça aussi, les projets pilotes qui sont acceptés
11 aussi pour nous parce qu'on n'est pas à pleine
12 capacité. Si on était à pleine capacité,
13 probablement qu'on ne les aurait pas ces projets
14 pilotes là. Ça fait qu'il y a des pour et il y a
15 des contre.

16 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

17 Est-ce qu'il y a d'autres soit recommandations que
18 vous voudriez faire pour le Commissaire ou des
19 enjeux dont vous voudriez faire part?

20 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

21 Bien, moi, je pense que ça fait...

22 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

23 J'ouvre à vous, mais j'ouvre aussi aux autres
24 membres du panel qui sont présents si vous voulez.

25 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

1 Je vais juste... on a une évaluation d'un nouveau
2 résident à une heure trente (1 h 30). Christian va
3 devoir quitter, donc... mais si vous avez des
4 questions pour lui, il va devoir quitter bientôt.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Bon, alors Me Barry-Gosselin, vous aviez fait le
7 tour de vos questions?

8 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

9 Oui, mais je ne sais pas. J'offrirais peut-être à
10 Madame Malec, à Jean-Guy, à Christian s'il y a
11 d'autres recommandations ou des commentaires
12 finaux.

13 **M. CHRISTIAN VACHON:**

14 Juste un point que je sais que Madame Malec nous
15 avait souligné en parlant d'agent de liaison parce
16 qu'on n'est nécessairement connus à travers le
17 Québec. T'sé, comme j'écoutais le jeune témoigner
18 tantôt. Ça lui a pris je ne sais pas combien de
19 centres pour qu'il puisse nous reconnaître ou
20 connaître le centre que ça existait, t'sé? Il y a
21 un manque d'informations à travers le Québec. Ce
22 centre-là existe pour tous Autochtones
23 francophones. Moi, c'est un point que... si on
24 aurait peut-être des agents externes ou d'autres
25 agents de liaison...

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Je comprends que vous parlez d'agents de liaison,
3 mais est-ce que vous auriez... à part agent de
4 liaison, est-ce que vous auriez des suggestions,
5 des choses qui pourraient être faites dans les
6 autres centres.

7 **M. CHRISTIAN VACHON :**

8 Genre intermédiaire peut-être?

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Vous puissiez être connu peut-être par le Barreau
11 au niveau des avocats.

12 **M. CHRISTIAN VACHON :**

13 Oui.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Peut-être par la sécurité publique dans les autres
16 centres de détention.

17 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

18 Bien, au niveau du ministère de la Sécurité
19 publique, nous, le ministère de la Sécurité
20 publique de la Côte-Nord est très supportant envers
21 nous, mais peut-être qu'il y aurait des semblables
22 ailleurs dans d'autres régions qui pourrait faire
23 la job parce que les Autochtones ne sont pas juste
24 concentrés sur la Côte-Nord, mais ils sont partout
25 Québec, là puis autant dans les grands centres que

1 dans les régions. Il y a...il y a plusieurs
2 nations qui sont là et on est partout sur le
3 territoire. Ça fait que peut-être qu'il y aurait
4 des « Line Boudreault » partout dans toutes les
5 régions qui pourraient aussi diffuser l'information
6 à leur *staff* de dire « ça l'existe ». Peut-être
7 que ça pourrait être ça.

8 **M. CHRISTIAN VACHON :**

9 Moi, j'aurais peut-être un dernier point à rajouter
10 quand on parle d'informations. Disons, des bureaux
11 satellites, ça pourrait être une des choses qui
12 seraient greffées peut-être au CRC Kapatakan pour
13 qu'on puisse... qu'on soit reconnu au Québec.
14 Merci.

15 **MME LISE MALEC :**

16 Moi, je vous remercie pour toute l'écoute pour
17 connaître mieux le CRC.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Hum-hum.

20 **M. JEAN-GUY MCKENZIE :**

21 Ça fait six (6) rencontres que je fais au centre de
22 détention puis...

23 **L'INTERPRÈTE :**

24 J'ai oublié de mentionner que je fais aussi des
25 rencontres auprès des détentions.

1 **M. JEAN-GUY MCKENZIE :**

2 Une des premières détentions provinciales qui ont
3 accepté la spiritualité autochtone puis...

4 **L'INTERPRÈTE :**

5 C'est très apprécié. Ça démontre aussi un
6 rapprochement auprès des Autochtones puis
7 non-autochtones aussi.

8 **MME LISE MALEC :**

9 C'est un des centres de détention qui a accepté de
10 la... l'atelier sur la spiritualité, la sauge, tout
11 le rituel, là.

12 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

13 Je vais poser une question là-dessus pendant que
14 j'ai l'occasion. Est-ce que je comprends que c'est
15 ouvert pour les personnes autochtones, mais que
16 vous ouvrez également vos cercles de partage en
17 détentions à des personnes non-autochtones et qu'il
18 y a même des gardiens ou des agents des services
19 correctionnels qui participent à ça?

20 **M. JEAN-GUY MCKENZIE :**

21 Oui, oui.

22 **L'INTERPRÈTE :**

23 J'ai été surpris de voir ça qu'effectivement, non
24 seulement des Autochtones aussi non-autochtones
25 puis qui ont participé à cette rencontre de cercle,

1 là.

2 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

3 C'est les cercles... pardon.

4 **L'INTERPRÈTE :**

5 Je fais aussi beaucoup de purification. C'est sûr
6 qu'on n'a pas le droit d'allumer notre pipe sacrée,
7 c'est ça? Mais on le fait tourner quand même, là.

8 **M. JEAN-GUY MCKENZIE :**

9 Beaucoup d'enseignement.

10 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

11 Merci.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Me Gauthier, avez-vous des questions?

14 **M^e ANNE-MARIE GAUTHIER :**

15 Oui, j'aurais peut-être une question, une précision
16 ou un commentaire, les trois (3) à la fois. Bien,
17 d'abord, je voulais vous dire que je trouve ça
18 absolument extraordinaire, votre centre. Je suis
19 native de la région. On se côtoie depuis de
20 nombreuses années et je ne... je connaissais le
21 nom, mais je ne savais pas ce que vous faisiez et
22 je suis fâchée contre moi, mais vraiment, là, c'est
23 extraordinaire. Et j'avais une question tantôt que
24 voulais vous poser. J'étais certaine qu'en vous
25 posant la question, vous me répondriez qu'il y a

1 trop de demandes au centre, hein? Mais si j'ai
2 compris votre dernier commentaire, je comprends que
3 vous ne fonctionnez pas à pleine capacité? Ça,
4 j'en suis bouche bée. Alors... bien, merci. Merci
5 puis bravo à toute votre équipe.

6 **MME BRIGITTE LALO MALEC :**

7 Bien, merci beaucoup. Non, on ne... bien, on...
8 comment je pourrais dire ça? Comme j'ai dit tantôt
9 ce n'est pas le taux d'occupation qui fait le
10 résultat. Des fois, on est mieux d'en avoir moins,
11 mais de réussir qu'est-ce qu'on fait que d'en avoir
12 plein de capacité tout le temps puis d'en réchapper
13 qu'ils sont vraiment réhabilitables, mais c'est sûr
14 que dans un monde idéal, on aimerait ça tous les
15 habilités puis que ça soit plein tout le temps puis
16 qu'on réussisse tout le temps. C'est sûr que c'est
17 ça notre but, là. Notre monde idéal, c'est ça.
18 Merci beaucoup de nous avoir écoutés puis de nous
19 avoir accueillis dans une si courte... un si court
20 temps. Puis bien, si ça peut... si ça peut donner
21 le goût aux gens qui sont dans les milieux
22 carcéraux de venir chez nous, bien, on va les
23 accepter avec plaisir puis on espère les voir chez
24 nous parce que ça, ça veut dire qu'ils ont déjà bon
25 bout de fait.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Me Boucher, avez-vous des questions?

3 **M^e MARIE-PAULE BOUCHER :**

4 Je n'aurais pas de questions, mais j'aurais un
5 commentaire un peu similaire que c'est une très,
6 très belle initiative et on comprend qu'il y a
7 quand même une participation importante et un
8 support important au niveau de l'établissement de
9 détention de Sept-Îles, donc je voulais vous
10 remercier de votre présentation et on a pris bonne
11 note de certains de vos enjeux et de vos
12 préoccupations, donc merci beaucoup.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Bon, alors moi, c'est le moment que je vais prendre
15 pour vous remercier. Je vois le dynamisme puis je
16 vois la flamme dans vos yeux et le goût d'aller de
17 l'avant et ça remonte à pas tellement longtemps
18 d'ailleurs, là, seulement quelques années et je
19 vois que vous avez une belle coopération avec le
20 centre de détention de Sept-Îles. Je vois qu'on
21 entend des bons mots. On a eu monsieur Papatie qui
22 a témoigné avant vous qui est un exemple de la
23 fierté que vous pouvez redonner. Il nous a fait
24 part de son plan de vie, de son désir de retourner
25 aux études, d'aller travailler et d'avoir une

1 ambition. Alors, je pense que ce sont des choses
2 que vous réussissez à faire naître ou à renaître
3 chez des gens qui... des gens autochtones qui ont
4 vécu malheureusement le système carcéral et c'est
5 tout à votre honneur. Et comme vous dites, le taux
6 d'occupation n'est pas... il y a encore de la
7 place.

8 Vous savez, il y a des gens qui nous suivent à
9 la Commission. Il y a des médias qui suivent aussi
10 et moi je les inviterais à répandre la bonne
11 nouvelle et de... au gouvernement du Québec de
12 faire peut-être descendre dans les centres de
13 détention le fait que vous existez, que les détenus
14 autochtones pourraient communiquer avec vous. J'ai
15 compris qu'il y a comme deux (2) types de
16 sélection, la sélection par le centre lui-même puis
17 aussi par les autorités. Dans le fond, il y a deux
18 (2) volets à la sélection, là, mais ce n'est pas
19 parce qu'on est loin, d'après ce que j'ai compris
20 qu'on est exclus. Il s'agit d'être autochtone,
21 d'avoir dix-huit (18) ans et plus et d'être
22 incarcéré ou d'avoir été incarcéré. C'est ce que
23 j'ai compris et c'est important de faire renaître.
24 On a vu avec monsieur Papatie que ça lui a fait
25 redécouvrir ses origines, sa fierté de ce qu'il

1 est. Alors pour plusieurs, ça leur permet de
2 garder leur culture, leur langue. Pour d'autres,
3 la redécouvrir et c'est tout à votre honneur. Je
4 vous félicite et j'espère que la bonne nouvelle se
5 répandra. Soyez assurés que pour notre part, on va
6 la répandre, la nouvelle, mais il ne faudrait pas
7 attendre le rapport final. Il faudrait que ça
8 circule avant le rapport final de la Commission.
9 Alors, merci beaucoup. Je... est-ce que vous avez
10 des pièces à déposer?

11 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

12 Oui, s'il vous plaît, Monsieur le Commissaire.
13 Madame la greffière, je vais avoir besoin de savoir
14 à quelle cote nous sommes... nous en sommes?

15 **LA GREFFIÈRE :**

16 P-580

17 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

18 Donc sous P-580, la première présentation
19 PowerPoint.

20 **- PIÈCE COTÉE P-580 -**

21 Sous P-581, la deuxième présentation
22 PowerPoint qui était des photos, en fait.
23 D'ailleurs, je salue le travail dans notre
24 coordonnateur des communications qui a accepté hier
25 d'aller faire des photos où on n'identifiait pas,

1 en fait, les résidents pour des raisons de
2 confidentialité. Donc les photos dont on a
3 bénéficié aujourd'hui ont été faites par notre
4 coordonnateur des communications, donc sous P-581.

5 - PIÈCE COTÉE P-581 -

6 Et sous P-582, je vais déposer un pamphlet qui
7 m'a été remis par le centre hier que je fournirai à
8 madame la greffière dans quelques minutes.

9 - PIÈCE COTÉE P-582 -

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Bon, alors, merci beaucoup et comme je vois qu'il
12 approche une heure (1 h), au lieu d'ajourner à une
13 heure trente (1 h 30), on va ajourner à...on va
14 suspendre jusqu'à une heure quarante-cinq (1 h 45).

15 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

16 Parfait. Merci, Monsieur le Commissaire.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Ça va? Alors pour le public, c'est important.

19 **LA GREFFIÈRE :**

20 La Commission suspend jusqu'à une heure
21 quarante-cinq (1 h 45).

22 SUSPENSION

23 -----

24 REPRISE

25 **GREFFIÈRE-ADJOINTE :**

1 La Commission reprend.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Oui, alors bonjour. Alors je comprends, Me Arpin,
4 que vous prenez la suite.

5 **Me SUZANNE ARPIN :**

6 Oui. Pour l'après-midi, Monsieur le Commissaire.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Alors vous allez nous présenter le programme de
9 l'après-midi.

10 **Me SUZANNE ARPIN :**

11 Oui. Alors, dans un premier temps, nous allons
12 entendre deux (2) dames qui viennent de
13 Schefferville, qui vont venir témoigner sur des
14 services de santé, en lien avec une... au décès
15 d'une très bonne amie. Par la suite, nous allons
16 entendre un autre témoignage concernant les services
17 de santé donnés à Sept-Îles et, par la suite, nous
18 aurons une demande de huis clos dans un dossier en
19 lien avec des services donnés par le Directeur de la
20 protection de la jeunesse.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Très bien. Alors vous nous présentez vos premiers
23 témoins?

24 **Me SUZANNE ARPIN :**

25 Oui. Alors dans ce dossier, Monsieur le

1 Commissaire, nous avons madame Arthémise Fontaine,
2 qui est accompagnée de sa sœur, Gilberte Fontaine,
3 pour laquelle je vais vous demander une
4 autorisation... pas une autorisation, elle a le...
5 Je m'excuse, on n'est pas en huis clos.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Non.

8 **Me SUZANNE ARPIN :**

9 C'est vrai, c'est mon habitude. Alors elle est
10 accompagnée de madame Gilberte Fontaine. Et nous
11 avons également madame Marguerite André, qui sont
12 toutes les deux (2) présentes, elles viennent de
13 Schefferville. Elles vont faire une affirmation
14 solennelle. Et ces personnes viennent, Monsieur le
15 Commissaire, aujourd'hui pour vous parler des soins
16 de santé dans leur communauté et vous faire part de
17 leurs impressions, de leur perception concernant
18 lesdits services de santé et comment ça se passe
19 dans leur communauté pour obtenir les services de
20 santé.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Alors bienvenue. Nous sommes heureux de vous
23 accueillir. Je vais demander à la greffière de
24 procéder à l'affirmation ou l'assermentation, selon
25 le choix que vous avez manifesté.

1 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

2 Parfait.

3 -----

4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

1 Marguerite André
2 Citoyenne
3 Affirmation solennelle

4 -----
5 Arthémise Fontaine
6 Citoyenne
7 Affirmation solennelle

8 -----

9 **Me SUZANNE ARPIN :**

10 Alors, Madame, j'aimerais... Madame André,
11 j'aimerais que vous montriez au Commissaire, la
12 photo de Juliette, qui est votre amie qui est
13 décédée l'an passé.

14 **MME MARGUERITE ANDRÉ :**

15 Oui.

16 **Me SUZANNE ARPIN :**

17 J'aimerais que vous la présentiez à monsieur le
18 Commissaire pour qu'il la voie. Et c'est
19 principalement pour elle que vous êtes ici
20 aujourd'hui, pour parler de ce qui s'est passé avec
21 votre amie, Juliette?

22 **MME MARGUERITE ANDRÉ :**

23 Um. Um-hum.

24 **Me SUZANNE ARPIN :**

25 C'était aussi l'amie de madame... de madame

1 Fontaine?

2 **MME ARTHÉMISE FONTAINE :**

3 Oui, c'est bien ça.

4 **Me SUZANNE ARPIN :**

5 C'était votre amie à toutes les deux (2)?

6 **MME ARTHÉMISE FONTAINE :**

7 Oui. Une grande amie.

8 **Me SUZANNE ARPIN :**

9 Je vais vous demander, Madame... on va commencer
10 par vous, Madame Marguerite André. Je vais vous
11 demander de raconter au Commissaire qu'est-ce qui
12 s'est passé avec votre amie, Juliette, et qu'est-ce
13 qu'elle avait comme problème de santé.

14 **MME MARGUERITE ANDRÉ :**

15 Bien, moi, je sais qu'elle avait l'apnée du
16 sommeil, qu'elle faisait l'apnée du sommeil. Parce
17 que je... si je regarde, en janvier deux mille dix-
18 sept (2017), il allait bien. Tu sais, je... il
19 travaillait, il travaillait... Il a travaillé comme
20 pompiste puis souvent j'allais la voir parce quand
21 même il faisait froid là-bas, eux autres, puis je la
22 voyageais. J'attendais souvent, tout le temps,
23 qu'elle... après son travail, j'allais la mener chez
24 elle. Oui, j'étais bien amie avec, j'étais proche.
25 Puis dans février, mars, un jour elle m'appelle, il

1 dit... dans février, je pense que son... elle
2 m'appelle chez mes parents, il me dit, « Marguerite,
3 il dit, je le sais pas si... il aurait quoi mon
4 fils », puis elle me dit qu'il va avoir des
5 triplets. Là j'ai dit, « Je le sais pas si je
6 devrais croire ça ». Shannon, là, il peut faire
7 des...

8 **MME LISE MALEC :**

9 Des blagues.

10 **MME MARGUERITE ANDRÉ :**

11 Oui. Puis... puis c'est ça qui est arrivé, là.
12 Puis il me dit je le sais pas, puis là, son fils lui
13 avait dit, « Mais, maman, si tu crois pas, voir un
14 Facebook, on a tout montré sur l'échographie qu'est-
15 ce que sa fille avait passé ».

16 **MME LISE MALEC :**

17 Sa belle-fille.

18 **MME MARGUERITE ANDRÉ :**

19 Sa belle-fille, là. Puis là, ça a resté de même,
20 là. Puis à un moment donné, moi, je travaille pour
21 agent culturel, puis là, j'ai eu le poste dans le
22 mois de janvier, elle était toute contente que je
23 l'ai, parce que elle, elle faisait beaucoup
24 d'artisanat, puis c'est tout elle qui m'a tout
25 montré c'est quoi faire, quoi acheter dans mon

1 travail, là, tous les tissus, là, elle a tout coupé
2 ça. Oui. Puis là, quand il est venu dans mon
3 bureau, elle m'a amené un capteur de rêves, puis
4 c'est beau le capteur de rêves, puis elle avait
5 accroché ça dans la fenêtre de mon bureau. Elle a
6 rien que dit, « Je suis contente que t'aies le
7 poste. Je vais t'aider (inaudible) moi après ».
8 Elle m'a aidée. Puis là, j'ai dit, « Je m'en vais à
9 Sept-Îles, je vais aller acheter mes affaires ».
10 C'est tout elle qui m'avait donné les affaires, quoi
11 acheter, là, les... il y avait beaucoup des tissus.
12 Puis c'est ça qui est arrivé.

13 Puis comme au mois de mars, là, j'ai eu une
14 réunion icitte, à Sept-Îles, puis elle, elle venait
15 pour un rendez-vous à Sept-Îles, puis là, je
16 l'invite une fois pour aller souper. J'ai juste
17 genre, « On va aller, je t'invite à... ». Je savais
18 qu'elle était à Sept-Îles, alors je l'invite puis on
19 est allées à Kentucky, parce que je sais qu'elle
20 était pas loin de Kentucky, on est allées manger là.
21 Puis là, c'est là qu'il m'avait dit qu'elle avait un
22 problème de santé, comme de l'apnée, elle faisait de
23 l'apnée du sommeil. Puis là, c'est là... c'est là
24 qu'elle m'avait dit qu'il y avait tout le temps
25 des... qu'elle était tout le temps évaluée,

1 évaluée.

2 **MME LISE MALEC (TRADUCTION DU TÉMOIGNAGE DE MME**

3 **MARGUERITE ANDRÉ) :**

4 Quand on était en train de souper, c'est là qu'il
5 m'a parlé de ses problèmes de santé. Ça fait
6 plusieurs fois que je viens à Sept-Îles. C'est pour
7 se faire évaluer pour l'apnée du sommeil, pour
8 pouvoir avoir sa machine pour l'apnée. J'ai un de
9 mes frères aussi qui a ce problème de santé,
10 l'apnée, puis qui a une machine. Mon amie,
11 Juliette, m'a dit que son frère, ils voyageaient
12 régulièrement ensemble pour les rendez-vous puis
13 c'est Juliette qui m'a appris que mon frère aussi il
14 était... il avait le même problème. Puis on a
15 retourné à Schefferville. C'est là que quand on est
16 retournées à Schefferville, il m'a dit qu'il
17 ressentait beaucoup son corps réagir. Il avait
18 souvent mal à la tête. Je ressens aussi au niveau
19 de mon cœur. Moi, j'ai dit à mon amie, « À un
20 moment donné, Juliette, tu pourras pas passer à
21 travers de ça. C'est tu vas tomber... tu vas tomber
22 de même là puis tu peux... tu pourras pas combattre
23 ça ».

24 Puis il est arrivé une situation. Je
25 lui parlais souvent au téléphone le soir,

1 puis quand on se parlait puis... on riait puis on
2 parlait longtemps au téléphone. On se parlait
3 longtemps au téléphone. Lorsqu'elle est tombée
4 malade, neuf heures et demie (9 h 30) du soir, elle
5 est... Marguerite est allée se préparer pour se
6 coucher. Je me suis dit, « Je l'appellerai pas »,
7 parce que je savais qu'elle jouait au Bingo. Moi,
8 je suis partie dormir. Dans la nuit, moi, j'ai...
9 Moi, ma chambre est au sous-sol. Environ deux
10 heures (2 h) du matin, ça cogne à la porte. Puis je
11 me suis levée puis j'ai regardé dehors par la
12 fenêtre. C'est dans la nuit, là. J'étais surprise,
13 j'ai dit, « C'est quoi qui se passe? ». Je suis
14 allée ouvrir la porte.

15 **MME MARGUERITE ANDRÉ :**

16 **L'INTERPÈTE :**

17 Mais ma mère et mes... ma sœur étaient debout
18 à côté de moi. Ma mère m'a dit que Juliette était
19 partie, était décédée. Juliette a quitté. Puis je
20 suis restée, je me suis assise sur l'escalier.
21 C'est parce que de la manière que j'ai compris ça,
22 c'est qu'elle s'était suicidée, mais moi, je ne
23 croyais pas à ça parce que je la connaissais mon
24 amie, Juliette, depuis... Elle aimait beaucoup la
25 vie. Puis durant le temps que j'étais assise, il y

1 avait ma mère et ma sœur qui étaient devant moi, le
2 téléphone a sonné puis mon petit frère et ma petite
3 sœur ont monté en haut. Puis là, elle est revenue
4 me disant que c'était pas un suicide, mais plutôt
5 c'était une affaire... un problème cardiaque, puis
6 en apprenant ça, moi, ça m'a... j'ai changé. Puis
7 là, ma sœur m'a dit qu'ils avaient amené le corps au
8 dispensaire, puis là, elle m'a demandé si j'allais
9 aller au dispensaire. Je leur ai dit, « Allez-y.
10 Moi, je vais venir plus tard avec ma voiture ».
11 C'est ce qui est arrivé quand je suis arrivée là-
12 bas. J'ai été directement au dispensaire.

13 Je suis entrée au dispensaire. Il y avait
14 deux (2) infirmières et une intervenante sociale
15 puis il y a une infirmière qui est... qui est sortie
16 puis qui m'a demandé « Qu'est-ce qui se passe? ».
17 Moi, j'ai dit, « Où est Juliette? ». Il m'a demandé
18 qui je suis, qui j'étais. J'ai dit, « C'est mon
19 amie ». Ils m'ont dit que ses enfants n'étaient pas
20 encore là. Moi, j'ai resté assise *drette* là. Puis
21 ça, ça serait jamais arrivé si Juliette avait eu son
22 appareil pour son apnée.

23 Juliette m'avait déjà mentionné qu'elle avait
24 déjà eu des rencontres avec le docteur, médecin puis
25 le médecin lui avait dit qu'elle souffrait d'apnée

1 du sommeil, puis le médecin lui avait dit qu'elle
2 devait avoir un appareil. Puis le médecin
3 comprenait pas pourquoi elle avait pas encore eu son
4 appareil pour respirer. Lorsqu'elle avait rencontré
5 Juliette, bien elle avait mentionné qu'elle l'avait
6 évaluée plusieurs fois. Puis par après, je suis
7 ressortie, elle est ressortie du bureau, puis là, en
8 sortant, elle avait été voir un infirmier qui
9 s'appelait Ben pour lui mentionner... puis pour lui
10 dire que ça faisait longtemps qu'elle devait avoir
11 l'appareil, puis elle avait crié après Ben, le
12 dénommé Ben. Puis le médecin est ressorti de son
13 bureau puis il a demandé à monsieur Ben pourquoi je
14 n'avais pas encore mon appareil. Elle a jamais eu
15 de nouvelles par après.

16 Puis moi, quand je suis rentrée au
17 dispensaire, j'étais la seule Innu. J'ai demandé
18 aux infirmières que ça serait jamais arrivé si
19 j'avais... Juliette avait eu son appareil. Ça fait
20 longtemps qu'elle attendait après cela, Juliette.
21 Elle avait reçu... elle avait eu seulement des
22 évaluations, mais tout ce que j'avais mentionné, ça
23 serait jamais arrivé. Puis là, l'infirmière m'a
24 dit, « Ça devait être comme ça ». Puis là, j'ai été
25 me rasseoir. Puis là, il y a une de ses filles qui

1 est arrivée, accompagnée d'un policier. J'étais
2 assise là puis elle me regardait, puis j'ai été la
3 rencontrer puis la reconforter. Je l'ai serrée dans
4 mes bras, puis là, elle est partie tout d'un coup,
5 puis les autres, ils couraient après elle. Puis là,
6 je me suis levée puis j'ai été à la salle d'attente,
7 puis j'étais là avec ma mère puis ma sœur. Mais là,
8 il fallait que la fille soit calmée puis on lui a
9 donné des remèdes, puis les policiers étaient là.
10 Quand elle m'a vue, elle partie à pleurer, elle est
11 partie à pleurer, j'étais dans la salle d'attente
12 puis j'étais assise là, j'attendais. Je pleurais
13 aussi. Puis là, une infirmière est venue nous voir,
14 me demandant si je pouvais contacter la parenté, les
15 parents. Le corps va être au dispensaire... serait
16 au dispensaire pour trois heures (3 h) et je savais
17 que Juliette avait de la parenté à Kawawachikamach.
18 Puis peut-être il y avait un décès dans sa famille
19 il y avait deux (2) semaines puis la famille était
20 toute présente. Puis là, j'ai dit à Juliette, «
21 Pourquoi... pourquoi tu vas pas voir ta parenté, ils
22 doivent avoir de la peine? ». Elle, Juliette,
23 voulait pas quitter sa fille. Je lui ai dit à ce
24 moment-là, mais elle, à ce moment-là, Juliette
25 m'avait mentionné qu'elle voulait rester avec

1 sa fille puis elle est pas partie.
2 Puis je me suis levée, puis moi, je le savais
3 pas les numéros de téléphone de sa parenté à
4 Kawawachikamach, mais elle avait une de ses cousines
5 qui restait en face du dispensaire. J'ai été la
6 chercher puis elle m'a ouvert la porte, puis je lui
7 ai annoncé la raison de ma venue. Je lui ai
8 mentionné que Juliette était décédée. Puis là, je
9 lui disais que j'étais un peu... je savais pas
10 comment rejoindre sa parenté à Kawawa parce que
11 j'avais aucune idée des numéros où appeler. Puis à
12 ce moment-là, c'est elle qui a appelé à Kawawa puis
13 elle a réussi à contacter quelqu'un, mais c'était un
14 jeune qui a répondu à trois heures (3 h) du matin,
15 aux alentours. Puis après ça, bien le jeune a fait
16 refermer la ligne, elle a pas pu le rappeler. Puis
17 là, je lui ai dit de rappeler la Sûreté, au moins
18 que la Sûreté contacte la famille à Kawawachikamach.
19 Mais on ne pouvait pas contacter la parenté, mais
20 les policiers étaient encore en ville à
21 Schefferville. Puis il y avait quelqu'un qui me
22 faisait des signes au dispensaire, j'ai été me
23 présenter là puis j'ai rentré, puis j'ai dit...
24 Puis là, Juliette était... Le corps était dans une
25 chambre, puis au début, le corps était là, mais il

1 était pas accessible, mais je le savais qu'elle
2 était là.

3 Quand je suis revenue au dispensaire, il y
4 avait une de ses belles-sœurs qui m'a dit, mais elle
5 savait, puis là, je lui ai dit que je savais pas
6 comment rejoindre la parenté. Elle savait les
7 numéros de téléphone chez une de ses parents puis
8 j'ai appelé. J'ai parlé à la personne, c'était sa
9 cousine. Je me suis nommée, je me suis présentée,
10 il m'a (inaudible) puis je vois... je vais vous
11 annoncer le décès de Juliette qui nous a quittés.
12 Fait que je leur ai dit que s'ils pourraient
13 contacter la parenté puis le corps va être ici
14 pendant trois heures (3 h) seulement puis il
15 faudrait que la parenté se présente. Puis j'étais
16 encore au téléphone, puis là, j'ai entendu Sacha, la
17 fille d'Arthémise, elle devait partir à Québec et ça
18 répondait pas, j'ai essayé de la rejoindre
19 (inaudible). Puis j'ai pensé à sa parenté qui était
20 rendue ici à Sept-Îles puis j'ai appelé sa nièce,
21 la nièce de sa belle-mère, puis j'ai réussi à
22 rejoindre quelqu'un pour... je lui ai donné le nom
23 de la fille pour qu'il puisse la contacter puis lui
24 annoncer le décès pour pouvoir contacter le reste de
25 la famille. Je lui ai donné un numéro de téléphone

1 pour qu'il rappelle, puis là, mais... puis
2 j'essayais de rejoindre la fille, mais j'embarquais
3 tout le temps sur le répondeur. J'arrivais pas à
4 rejoindre la famille.

5 Là, j'ai rappelé... j'ai demandé à quelqu'un
6 d'avoir le numéro d'une conseillère, parce qu'elle
7 était ici à Sept-Îles pour une réunion. C'était une
8 conseillère puis j'ai réussi... je l'ai appelée.
9 Puis c'est... j'ai réussi à avoir de la parenté,
10 mais il était aux alentours de cinq heures et demie
11 (5 h 30) du matin, puis je me suis présentée puis je
12 lui ai annoncé la nouvelle du décès de Juliette,
13 puis je lui ai dit que j'aimerais qu'elle m'aide
14 pour pouvoir contacter la parenté. Puis je lui ai
15 dit que j'ai appelé chez sa bru puis ça répondait
16 pas, c'était tout le temps le répondeur puis je
17 voulais pas que son garçon ait l'information via
18 Facebook. Parce que lui, il était ici par rapport à
19 l'accouchement de sa blonde. Puis Juliette avait
20 hâte d'aller... venir ici justement pour assister à
21 l'accouchement de sa bru puis elle était toute prête
22 à venir ici pour aider son fils.

23 Puis nous, on avait un intervenant, ici, à
24 Sept-Îles, puis j'ai dit que je vais essayer de
25 contacter l'intervenant, qu'il contacte le fils de

1 Juliette, puis c'est ce que j'ai fait. Puis j'ai
2 rappelé à Sept-Îles pour appeler à sa sœur, puis je
3 savais que mon amie faisait des déjeuners à l'hôtel,
4 puis là, il était quatre heures et demie (4 h 30) la
5 première fois que j'ai appelé, il y a pas de
6 réponse. Puis à un moment donné, l'ambulancier est
7 venu, me demandant si j'avais appelé à Isabelle
8 Jean-Pierre. Il m'a dit, « Va prendre l'autre
9 appareil ». Puis j'ai dit à mon amie... elle m'a
10 demandé, « Qu'est-ce qui se passe? », puis là, je
11 lui ai dit, « Je suis au dispensaire, je t'appelle
12 du dispensaire », puis je lui mentionne que mon
13 amie, Juliette, nous avait quittés. Puis je lui ai
14 dit que faudrait rejoindre la parenté pour qu'ils
15 soient informés de la situation, mais elle dit
16 qu'elle allait commencer à essayer de rejoindre la
17 parenté, la famille. Il y avait son garçon qui
18 était... je lui ai dit que son garçon était là puis
19 ça serait important qu'il puisse être informé le
20 plus vite possible au lieu d'apprendre ça par
21 Facebook. C'est ce qui est arrivé.

22 Puis j'ai regretté beaucoup mon amie Juliette.
23 Puis quand j'ai vu son corps puis... puis je voyais
24 son corps puis ça me faisait de quoi. Puis
25 Juliette, j'avais dit à... quand Arthémise est

1 arrivée, puis Juliette faisait tout le temps des
2 farces puis j'arrivais pas à pleurer. Puis peut-
3 être qu'elle me disait, d'une certaine façon, «
4 Arrête de pleurer, va contacter ma parenté ». Parce
5 que, moi, je connaissais Juliette comment... de la
6 manière qu'elle me parlait. C'était pas quelqu'un
7 de méchant, méchante. C'est ce qui est arrivé.

8 Là, j'ai été reprendre le téléphone puis j'ai
9 essayé encore de rejoindre sa fille, puis elle a
10 fini par répondre. Puis là, je lui ai demandé si sa
11 mère s'en allait à Québec puis je lui annoncé la
12 nouvelle du décès de Juliette. Après ça, je lui ai
13 dit, « Essaie de contacter sa mère avant qu'elle
14 parte pour Québec ». Elle m'avait dit, « Oui ».
15 Puis après, on m'a rappelée, j'étais toujours au
16 dispensaire, puis il y a une des infirmières qui m'a
17 contactée, puis là, j'avais réussi à rejoindre sa
18 sœur. Puis quand j'ai parlé à sa sœur, elle criait
19 puis elle pleurait quand je lui ai annoncé la
20 nouvelle. Puis là, elle m'a demandé si Samantha
21 était là, je lui ai dit, « Oui ». Elle m'a demandé
22 si elle pouvait parler à... puis là, elle a parlé à
23 Samantha dans un local à côté. Puis là, la fille a
24 fait comme une sorte de crise, puis je regardais la
25 fille, elle faisait une crise, vraiment. Puis là,

1 j'ai crié après elle, « Samantha, Samantha », puis
2 là, elle m'a regardée, j'étais à genoux puis je lui
3 ai dit, « Tu le sais déjà ce qui se passe. Tu sais
4 comment ta mère t'aimait puis elle était très fière
5 de vous autres ». Puis je lui avais mentionné que
6 « Jamais vous avez manqué de quoi. Elle vous avait
7 tout le temps fait son possible pour vous aider puis
8 n'oubliez jamais ce que... n'oublie jamais ce que je
9 te dis, Samantha ». Puis elle me regardait. Là,
10 elle s'est calmée un peu puis elle s'est levée.
11 Puis aussi, elle m'a dit qu'elle s'en allait fumer
12 une cigarette dehors. Mais elle avait changé après
13 que je lui ai parlé.

14 C'était très difficile puis j'avais de la
15 misère beaucoup à m'exprimer sur ce que je
16 ressentais. Puis ce qui est arrivé par après, puis
17 il était déjà sept heures (7 h) du matin puis
18 vers... il y avait une prière pour Juliette, puis
19 là, j'étais... je me suis assise, puis quand je me
20 suis assise à côté, puis là, il y avait du sang qui
21 sortait de son visage. Puis là, on nous avait dit
22 que c'était le temps qu'ils amènent le corps,
23 mais... Puis elle commençait à avoir la face noire.
24 Ça paraissait qu'elle s'était cognée quelque part.
25 Puis là, durant le temps que j'étais assise avec

1 l'infirmière, bon, bien elle avait dit qu'elle est
2 pas... qu'elle était pas possibilité de faire une
3 autopsie étant donné que la mère était sur le coup.
4 Puis dans ce qu'elle avait reçu, le numéro de
5 téléphone, elle s'est nommée puis elle avait donné
6 l'adresse. C'est ce que... c'est l'infirmière qui
7 nous raconte ça. Puis elle nous a mentionné que sa
8 mère était... Juliette était morte sur le coup, puis
9 elle nous avait jamais dit qu'elle était tombée.
10 Puis ils sont partis avec le corps. Puis il y a une
11 de ses cousines qui m'a invitée à aller déjeuner.

12 Quand je pense, quand je l'ai vue hier, la
13 veille, elle avait déjà des symptômes quand je
14 l'avais vue. Elle avait été jouer aux machines.
15 Quand je suis partie de où elle était, je l'avais
16 jamais vue fumer puis tout d'un coup elle a commencé
17 à fumer. Je l'avais jamais vue fumer, je le savais
18 pas qu'elle fumait. Puis là, elle m'avait demandé
19 si j'avais de l'argent. Je lui ai dit... Elle
20 m'avait... Là, j'ai vu qu'elle voulait jouer au
21 Bingo puis je lui ai dit que j'avais pas d'argent
22 ici. Elle m'avait demandé parce qu'elle voulait...
23 elle jouait au Bingo puis...

24 J'ai été chez ma mère, puis là, je continue,
25 puis tout d'un coup, je la revois encore en

1 train de fumer. J'étais très surprise. Puis je la
2 regardais puis elle envoyait sur son visage. On
3 aurait dit que sa face, son visage avait changé. Je
4 pense qu'elle commençait déjà à ressentir quelques
5 symptômes ou des malaises. Puis c'est la dernière
6 fois que j'avais vu Juliette. Puis la dernière fois
7 que je l'avais vue, j'avais vu une autre personne
8 que Juliette, en voyant son visage. Puis je suis
9 retournée chez nous puis je pensais à elle.

10 Moi, je me suis dit, à force que... à force
11 d'attendre à sa machine, peut-être que... je le sais
12 pas, elle le savait peut-être qu'elle allait partir
13 tout d'un coup que... Son visage était tellement
14 changé. Elle m'avait montré une sacoche qu'elle
15 avait fabriquée, puis sa sacoche, il y avait une
16 main avec une main puis un cœur qui étaient brodés
17 sur la sacoche, puis quand elle m'avait montré ça,
18 elle m'avait montré aussi un tatouage où le nom de
19 son père et sa mère c'était indiqué dessus puis elle
20 avait fait ça de la broderie sur sa sacoche. Dès
21 qu'ils ont ramené le corps, j'ai... quand j'ai vu
22 ça, elle avait donné sa sacoche à sa tante puis
23 j'étais surprise. Je me suis dit elle devait déjà
24 ressentir des malaises étant donné qu'elle avait
25 fait ça, en donnant sa sacoche à sa tante. Elle

1 m'avait aussi donné un capteur de rêves. J'étais
2 surprise. Mais je pense que déjà elle ressentait
3 déjà que quelque chose s'en venait.

4 Quand ma mère est arrivée, elle a téléphoné à
5 Sunny, c'était un de mes neveux qui avait appelé,
6 puis quand il avait appelé, il appelait de chez
7 Juliette puis il était avec la fille de Juliette,
8 puis j'ai parlé avec mon neveu. Il m'avait dit que
9 quand il avait appelé chez... c'est Samantha qui
10 m'avait demandé pour que je puisse venir chez eux
11 d'urgence parce qu'elle était... sa mère était en
12 train d'être réanimée pour... C'est ce que mon
13 neveu m'avait conté. Puis lui, il me disait durant
14 le temps qu'il y avait des ambulanciers en
15 réanimation, elle, Samantha, il fallait que le jeune
16 retienne Samantha. Là, je lui ai dit, « Jamais
17 j'aurais pu être là, ça m'aurait fait trop, trop mal
18 de la voir dans cet état puis en réanimation ». Je
19 lui ai dit que j'étais très heureuse de pas avoir pu
20 aller là, j'aurais pas été capable.

21 Et suite à tous ces événements, mes neveux et
22 mes nièces étaient très bons amis avec Samantha,
23 c'était comme des sœurs, ma nièce, puis c'est des
24 bonnes amies puis... mais là, ils sont retournés
25 chez Juliette pour nettoyer la maison puis c'est là

1 qu'ils m'ont conté, mes nièces, durant le temps
2 qu'ils nettoyaient la maison, comme... c'est comme
3 si ça faisait longtemps qu'ils l'avaient appelée
4 (inaudible). Puis je pense qu'il y avait un sac,
5 là, puis elle avait pris un sac pour respirer, elle
6 était déjà... comme si elle était en panique,
7 d'après ce que mes nièces m'ont dit quand elles ont
8 fait le ménage chez Juliette, quand ils ont été
9 nettoyer la maison de Juliette.

10 C'est... c'est les événements que je voulais
11 vous faire part. Puis moi, ce que je regrette c'est
12 que les traitements qu'on subit quand on est malade
13 dans notre réserve, ils nous disent tout le temps,
14 « C'est trop tard », parce que des fois, je vois
15 quelqu'un des fois qui a le cancer, ils leur donnent
16 tout le temps des Motrin, des Tylenol ou bien des
17 Advil. C'est comme ça qu'on nous traite là-bas.
18 Quand on appelle les infirmières le soir, elles
19 viennent jamais, elle attendent tout le temps le
20 lendemain, puis ça, c'est des constatations que j'ai
21 faites. C'est pas comme autrefois, maintenant.
22 Quand on allait là-bas autrefois, il y avait un
23 service d'accueil puis... Des fois, quand... je me
24 sens pas à l'aise quand je vais au dispensaire, ce
25 n'est pas comme autrefois et c'était pas mal mieux

1 que ça. Puis les gens sont déçus quand ils vont se
2 faire traiter là puis il y en a beaucoup qui m'ont
3 conté ça, comme s'il y avait pas assez de suivi
4 autant des infirmières que des médecins, puis c'est
5 des choses qui me sont revenues hier, suite à la
6 rencontre avec madame. J'ai pensé à un médecin puis
7 j'allais souvent au dispensaire avec mon père quand
8 il voulait aller voir le médecin. Il est arrivé une
9 fois, quand que le médecin a appelé mon père, puis
10 il nommait mon père puis il disait, « Viens-t'en, il
11 disait, viens avec ton avocate ». Déjà, juste ce
12 commentaire-là, j'aimais pas ça, puis j'aimais pas
13 ça qu'il parle comme ça.

14 J'allais souvent au dispensaire avec mes
15 parents pour aller voir le médecin, pour voir si...
16 pour m'informer à quoi servent les médicaments qu'il
17 reçoit, pour... pour être informé. Mais des fois,
18 quand que... Mon père était gêné quand il a entendu
19 le commentaire du médecin, quand le médecin a dit,
20 « Viens avec ton avocate ». Puis maintenant, mon
21 père, quand il a des rendez-vous, il me le dit pas,
22 comme s'il s'en allait en catimini, parce que mon
23 père était gêné des commentaires qu'il avait eus.
24 Puis maintenant, je ne sais plus ce qui se brasse
25 quand que mon père va voir son médecin. Je l'ai...

1 Je lui demande des questions à quoi servent les
2 médicaments qu'il a, puis là, c'est là qu'il y a une
3 brisure, suite aux commentaires du médecin.

4 Mon père était... souffrait du cancer puis
5 j'étais tout le temps avec lui pour m'informer tout
6 ce qu'il recevait comme traitements ou bien comme
7 médicaments, puis moi, j'avais pas aimé ça qu'il
8 fasse des commentaires comme ça à mon père. La même
9 chose avec ma mère qui faisait beaucoup de pression
10 récemment puis le médecin lui a mentionné... puis il
11 y avait une infirmière qui était là, récemment, qui
12 a dit à ma mère... Je voulais savoir s'il y avait
13 des... la vérification de pression à ma mère puis ma
14 mère a dit, « Non... ». Puis là, il y avait le
15 dossier de ma mère puis il aurait fallu qu'il y ait
16 des vérifications de pression à tous les mois par
17 une infirmière, mais ma mère a dit, « C'est pas
18 comme ça ».

19 Puis moi, je vois ce qui se passe puis les
20 services qu'on reçoit de la santé c'est... il y a
21 beaucoup de personnes qui viennent ici et à leurs
22 frais. Bien des fois, malheureusement, c'est trop
23 tard. C'est des choses que je voulais vous faire
24 part parce que je regrette beaucoup mon amie, puis
25 je lui parle à tous les jours. Encore récemment, le

1 vingt-six (26)... elle est décédée le vingt-six (26)
2 avril. Et là, une de ses nièces a marqué tout ce
3 qui s'était passé durant la journée, puis j'ai
4 regardé dans Facebook, il y avait juste l'histoire
5 des événements qui s'étaient passés durant la
6 journée de son décès. Puis hier, c'est les triplets
7 sont repartis à Schefferville, ils ont été... c'est
8 parce qu'ils ont... ils avaient un an, puis
9 j'imagine que Juliette aurait très aimé voir ses
10 petits-enfants en triplet. C'est... c'est ce que je
11 voulais vous faire part.

12 **Me SUZANNE ARPIN :**

13 Merci, Madame. J'aimerais ça qu'on regarde, Madame
14 Fontaine, vous aviez la même amie, Juliette, que
15 vous partagiez avec madame Marguerite, j'aimerais ça
16 que vous racontiez au Commissaire comment ça se
17 passe dans la communauté quand vous voulez des
18 services de santé. Soit pour votre amie Juliette,
19 soit pour vous ou pour des membres de votre famille,
20 comment ça... comment ça se fait? Comment on les a,
21 les services de santé?

22 **MME ARTHÉMISE FONTAINE :**

23 **L'INTERPRÈTE :**

24 Je salue toutes les personnes... personnes autour
25 de la table. Avant de continuer, il y a eu beaucoup

1 de choses qui se sont passées avant qu'on vienne
2 ici, avant de partir de Matimekush-Lac John, puis je
3 me suis posé des questions, parce que j'étais un peu
4 surprise parce que je pensais pas être ici
5 aujourd'hui. Puis je me disais, on aurait passé la
6 dernière semaine à la Commission. Il y a beaucoup
7 de choses qui se sont passées avant qu'on vienne
8 icitte puis c'est très important pour moi de le dire
9 parce que... Je me disais, « Mais où ce que je vas?
10 Qu'est-ce qui s'est passé? Pourquoi qu'il y a pas
11 des correctifs qui sont apportés? »

12 Puis des fois, je... présentement, j'ai peur,
13 je me dis, « Est-ce que ça va avancer ce que j'amène
14 ici? Il y a-tu des choses qui vont m'être utiles? »
15 On vient ici faire des déclarations puis on trouve
16 ça difficile, mais je me dis, si je veux être en
17 santé autant moi que ma santé, puis mes petits-
18 enfants, puis j'en ai des petits-enfants, j'en ai...
19 puis il y a des enfants aussi. Si je pense tous...
20 à tous ces enfants-là, ces personnes-là, puis peut-
21 être ça serait pas arrivé ce qui... il y aurait eu
22 des choses qui se seraient pas passées. Mais je me
23 dis... mais je me dis, ce qui est arrivé, c'est
24 pas pour rien.

25 Je regrette beaucoup mon amie qui est

1 décédée, aujourd'hui. Ça faisait longtemps qu'on
2 se connaissait, on avait du fun ensemble. Des fois,
3 on prenait une bière entre (inaudible) puis de temps
4 en temps. Puis je lui avais prêté ma maison. Elle
5 avait une façon de vivre. Mais on s'est tout le
6 temps entraïdées, parlé, écoutées, rencontrées. Des
7 fois, on pouvait pas se rencontrer, on restait en
8 contact pour savoir comment ça allait, mais Juliette
9 avait beaucoup de problèmes de santé, mais elle
10 arrivait à passer à travers, mais vers la fin,
11 j'avais l'impression qu'elle se décourageait. Parce
12 que si elle vivait des choses avec ses enfants, de
13 sa vie aussi, sa parenté, mais on arrivait à se
14 parler, à discuter de nos problèmes, qu'est-ce qu'on
15 allait faire. On s'est jamais chicanées, avoir des
16 problèmes ensemble. Mais aujourd'hui, ça me fait
17 mal ce qui s'est pas... ça me fait mal ce qui s'est
18 passé, qui nous a... mon amie qui nous a quittés,
19 parce que c'était une femme qui aimait beaucoup la
20 vie puis on la voyait souvent dans la communauté
21 quand il se passait des choses. Elle aidait les
22 gens, elle écoutait les gens puis elle réconfortait
23 les gens. Et maintenant... maintenant, je le sais
24 pas, on a des craintes. Maintenant, on dirait...
25 parce qu'il y a des fois aussi on aimait souvent

1 parler de politique, comment ça marchait dans la
2 communauté, des choses qui faisaient pas notre
3 affaire. Comme si on espérait quelque chose, qu'il
4 se fasse quelque chose dans notre communauté.

5 On parle beaucoup, mais il y a pas d'action.
6 Il y a beaucoup de choses, il y a eu beaucoup de
7 coupures dans notre communauté, sans nous avertir,
8 sans nous informer. Il y a beaucoup de choses
9 qui... on aimerait comprendre beaucoup plus de
10 choses, qu'on expliquer quand il y a des coupures.
11 Je pense que ce qui est le plus important, c'est la
12 vie, mais malheureusement, il y a trop de coupures
13 dans les soins de santé. On perd beaucoup de
14 personnes, de gens ou bien des gens déménagent
15 icitte. Ils aiment mieux déménager icitte parce
16 qu'il y a plus de services que là-bas, que là-bas,
17 surtout quand ils sont malades. C'est pour ça, moi,
18 aujourd'hui ça me fait de la peine. Puis des fois,
19 quand t'es malade, t'es découragé puis t'es mieux de
20 sortir de la communauté pour... C'est ce que je
21 pense, c'est de la manière que je me sens,
22 personnellement. Des fois, j'aime mieux sortir de
23 la communauté puis je sens un peu mieux. Parce que
24 moi, j'aime beaucoup ma communauté, c'est une belle
25 place, mais on n'est pas en santé, on n'a pas les...

1 il y a pas d'action, ça bouge pas, on n'a pas les
2 services qu'il faut. Je veux pas insulter ou caler
3 personne, rabaisser personne, mais si on débute pas
4 quelque part, surtout dans la communauté, si on
5 continue seulement de parler puis si on ne bouge
6 pas, est-ce que ça va être toujours comme ça? C'est
7 la question que je me pose aujourd'hui. Est-ce que
8 c'est là que j'en suis rendue?

9 On cherche souvent des solutions, qui qu'ils
10 vont aller voir. Moi, je travaille présentement.
11 Je travaille à la radio communautaire, je travaille
12 comme animatrice-journaliste. J'ai déjà eu des
13 documents pour que je puisse parler de quelque chose
14 en ondes, mais j'aurais peut-être pas dû rajouter
15 des commentaires concernant le dispensaire, puis là,
16 le Comité m'a convoquée, qu'ils m'ont dit que
17 j'avais pas d'affaire à rajouter des commentaires,
18 mais je leur ai dit que ça venait de mon cœur, puis
19 si je les ai choqués, c'est que j'avais peut-être
20 raison. Parce que des fois, il y a des employés du
21 dispensaire qui m'ont harcelée. Je les connais,
22 mais je les nommerai pas. Je leur ai dit,
23 « Convoquez-moi pas pour rien, parce que qu'est-ce
24 que j'ai dit, ça leur a fait mal, c'est peut-être la
25 vérité », quand j'ai rajouté des commentaires sur le

1 communiqué que j'avais à dire en ondes. Puis là,
2 j'ai arrêté de travailler pendant un an. Mais
3 j'étais toujours à Juliette qui me reconfortait
4 souvent, puis on se reconfortait chacune,
5 dépendamment des humeurs de chacune. On est très...
6 on était très solidaires puis des bonnes amies.
7 Mais aujourd'hui, j'ai entendu parler mon amie ce
8 que... de la manière qu'elle a connu Juliette, puis
9 moi aussi, ce qu'on a fait avant, je me suis dit, «
10 Pourquoy j'aurais peur? ».

11 Maintenant, nous sommes rendus à un point
12 qu'il faut faire quelque chose. J'ai encore perdu
13 une de mes amies l'hiver passé. C'est quelque chose
14 comme ça, mon amie est morte tout d'un coup parce
15 que... c'était quoi? Je dis pas que c'est des
16 meurtres, mais il y a des choses qu'on nous dit pas
17 très souvent. Juliette avait plusieurs maladies
18 puis je... mais quand même, je l'ai dit qu'il
19 fallait quand même... Parce que mon chum, mon mari,
20 il souffre de la même maladie puis je me dis qu'à un
21 moment donné, un jour ça va lui arriver puis...
22 Parce que quand quelqu'un souffre d'apnée, il faut
23 le réveiller de temps en temps, parce qu'ils ont des
24 problèmes de respiration. Puis là, je... j'ai des
25 remords un peu, parce que je savais peut-être ce qui

1 allait se... Puis là, je l'ai dit, « Je m'en vas.
2 Je m'en vas à Québec pour me promener ». Puis là,
3 je m'en allais à Québec parce que mon chum était à
4 Québec puis je voulais aller le voir, mais là, elle
5 m'avait dit, « Non, pars pas ». Qu'est-ce qui va
6 changer si tu y vas pas une fois? Là, j'ai dit que
7 j'en avais assez ici, il fallait que je change
8 d'air. Puis quand il est arrivé un malheur dans la
9 communauté, il faut que tu sortes de là changer
10 d'air. Je me suis dit... puis là, je me suis dit,
11 « Si je serais pas partie, ça serait jamais
12 arrivé ». C'est ça que je me suis dit par après.

13 Quand on m'a dit le matin, ma fille m'avait
14 appelée, m'annoncer la nouvelle du décès de mon
15 amie, je me suis dit, « J'aurais pas dû partir »
16 puis je me suis sentie coupable, mon amie avait
17 demandé de l'aide. Je me suis dit, « J'aurais dû
18 rester à Schefferville ». C'est comme ça que je me
19 sens encore aujourd'hui, je me sens coupable. Quand
20 ma fille m'a annoncé la nouvelle puis je devais
21 partir pour Québec, elle était ici, à Sept-Îles.
22 Là, quand je suis retournée chez nous, bien là, elle
23 était tout le temps en colère après mon chum, parce
24 que ça me faisait mal. Parce que je me disais on
25 avait beaucoup de choses à faire, on avait beaucoup

1 de projets à venir concernant notre communauté. Ça
2 nous faisait mal, parce que c'est très difficile la
3 vie là-bas. Je me dis souvent c'est une région
4 éloignée. Quand qu'on est à Québec ou bien à Sept-
5 îles, quand on parle de là, « Comment vous faites
6 pour rester là? ». Mais c'est vrai que cette région
7 éloignée, mais on aime ça, on est bien chez nous.
8 On est des Innus, des êtres humains.

9 Je sais qu'aujourd'hui ça va peut-être choquer
10 des gens ce que je vais dire, c'est pas... je...
11 c'est pas ça que je veux faire, mais tout ce que je
12 veux c'est que ça bouge, qu'on passe à l'action dans
13 ma communauté, qu'on fasse quelque chose, parce que
14 ça fait trop, trop de personnes qui sont parties.
15 C'est ce que je pense. On demandait pas d'être
16 comme ça. Je me dis, il faut qu'on soit en santé,
17 qu'on soit bien. Mais qu'on fasse quelque chose
18 ensemble, qu'on bouge, parce que ça fait trop, trop
19 de personnes qu'on perd.

20 On est ici aujourd'hui, mais je sais qu'elle
21 est ici avec nous autres. On a fait... on a discuté
22 mon amie qu'est-ce qu'on allait faire, comment qu'on
23 se sentait, on avait un peu peur, mais moi, je lui
24 ai dit qu'on avait décidé de faire ça puis qu'on
25 allait aller au bout puis advienne que pourra. Mais

1 une fois qu'on aura fait ça, on va être... on va se
2 sentir mieux, une fois qu'on sera venues ici. Puis
3 on dirait que ça me fait du bien d'avoir pu vous
4 dire ça, maintenant.

5 J'aurais encore en beaucoup de choses à dire,
6 ce qui se passe... sur ce qui se passe dans notre
7 communauté concernant les médecins. Il y a trois
8 (3) médecins puis il y a plus d'infirmières
9 allochtones, il y a pas d'autochtones. Je pense
10 qu'il y a pas encore assez. On manque d'information
11 autant que... Même chez le conseil, quand on
12 demande de l'information, puis ils s'enferment chez
13 eux, puis là, ils s'enferment dans nos bureaux puis
14 ils nous informent pas. Je pense qu'on a appuyé le
15 chef, mais j'ai pas peur de le dire. J'avais
16 confiance en lui, puis une grosse confiance, mais
17 aujourd'hui, j'ai gaspillé mon vote. J'ai des
18 regrets aujourd'hui. J'ai beaucoup de petits-
19 enfants puis des nièces, mais ce qu'on fait
20 aujourd'hui, Juliette aurait été là aujourd'hui si
21 elle nous aurait pas quittés. On voulait faire
22 quelque chose pour que ça bouge, c'est ce que
23 je voulais vous dire.

24 **Me SUZANNE ARPIN :**

25 Merci beaucoup, Mesdames, de votre témoignage.

1 Je sais que ç'a été difficile pour vous de parler
2 de votre amie aujourd'hui qui est avec nous et je
3 souhaite que les femmes de votre communauté puissent
4 faire avancer les choses. Merci.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Est-ce que vous avez des questions, Me Gauthier?

7 **Me ANNE-MARIE GAUTHIER :**

8 J'ai pas de questions, merci.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Me Boucher?

11 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

12 J'aurai pas de questions, Monsieur le Commissaire.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 O.K. Est-ce qu'il y a des choses que vous aimeriez
15 ajouter?

16 **MME ARTHÉMISE FONTAINE :**

17 Moi, je suis très heureuse d'être venue ici. Ça
18 m'a fait du bien. Je dis pas que Juliette va me
19 revenir, mais je sais en tout cas c'est elle qui
20 nous pousse à aller de l'avant aujourd'hui.

21 On a tout le temps parlé de ça, on a... ça
22 paraît pas, là, mais nous autres, on est des
23 politiciennes quand même. Tu comprends, on se
24 prépare pas, là, pour passer aux élections, mais il
25 faut que ça bouge à un moment donné. Au lieu de

1 tout le temps raconter ça entre nous autres. C'est
2 comme je te dis, là-bas il y a du monde qui sont en
3 maudit, mais ils en parlent pas, ils osent pas.
4 Puis c'est ça qu'on a besoin. Puis c'est pas tout
5 le temps les femmes. Pour moi, il doit avoir des
6 hommes là-bas qui nous écoutent présentement, je le
7 sais pas, qu'ils bougent eux autres aussi. Moi, je
8 veux faire ça pour nos jeunes, l'avenir. Je veux
9 les voir heureux ces enfants-là. C'est tous eux
10 autres qui vont (inaudible) à un moment donné à ma
11 place. Je le sais pas. Parce que moi, c'est ma
12 première expérience puis j'avais peur aussi de venir
13 ici, puis je me dis qu'il y a rien d'épouvantable ici.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Non.

16 **MME ARTHÉMISE FONTAINE :**

17 Parce que moi, j'ai écouté souvent la TV, hein.
18 Moi, je pensais que j'allais passer la même affaire
19 que quand tu vois ça à la TV, là, mais c'est pas ça
20 pantoute. Comme tu vois, là, je me sens un peu
21 mieux, beaucoup. Je suis mieux, là. On peut en
22 parler. C'est sûr que peut-être ça fait du...

23 **L'INTERPRÈTE :**

24 Peut-être j'ai piqué quelqu'un, mais aujourd'hui,
25 je suis heureuse aujourd'hui. Je veux que ça bouge.

1 **MME ARTHÉMISE FONTAINE :**

2 C'est ça, je vous remercie beaucoup de votre écoute
3 et de votre patience.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Et bien, merci à vous d'avoir accepté de venir
6 partager avec nous quelque chose de triste, le
7 départ de votre amie, Juliette, dans des
8 circonstances où vous expliquez que si elle avait
9 eu les soins appropriés, ça serait pas arrivé.
10 C'est ce que je comprends. Ça vous fait mal, c'est
11 triste. Vous avez eu le courage de venir vous
12 exprimer. Je pense que vous vous êtes rendu compte
13 que c'était pas si pire que ça.

14 **MME ARTHÉMISE FONTAINE :**

15 Oui.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 C'est ce que vous me dites. On est là pour
18 écouter, pour essayer de comprendre ce qui se
19 passe, essayer de comprendre ce qui pourrait être
20 amélioré, écouter les suggestions que les gens
21 veulent nous apporter, puis ensuite, bien on est un
22 peu comme une courroie de transmission pour le
23 transmettre aux autorités, aux autorités du
24 gouvernement puis aux autorités autochtones aussi.

25 **MME ARTHÉMISE FONTAINE :**

1 Um-hum.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Il y a des choses qui doivent être faites aux deux
4 (2) places.

5 **MME ARTHÉMISE FONTAINE :**

6 Mais il vas-tu avoir de l'amélioration à un moment
7 donné?

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 J'espère, Madame. J'espère.

10 **MME ARTHÉMISE FONTAINE :**

11 Mais comment ça... comment qu'on va faire pour
12 savoir?

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Bien, moi, ce que je peux vous dire, c'est que
15 nous, nous recueillons ce qu'on nous dit. Nous
16 allons le transmettre. Nous allons le mettre dans
17 un rapport, qui va venir un peu plus tard. Là, on
18 écoute encore jusqu'en décembre, il y a des gens
19 qui vont venir témoigner comme vous, qui vont venir
20 raconter ce qu'ils ont vécu, leur récit. Il y a
21 des... il y a une étape où on va recevoir des
22 mémoires, des gens qui vont écrire et faire des
23 suggestions, des recommandations, à la lumière de
24 ce qu'on aura entendu ici, ici, à Val-d'Or, à
25 Montréal, on va aller aussi à Kuujjuaq, à Wendake,

1 à Mistissini. Alors on recueille ce qui se passe
2 et on va faire des appels à l'action, des
3 recommandations à la fin. Évidemment, moi, je peux
4 pas vous promettre que les gouvernements puis les
5 autorités autochtones vont mettre en œuvre ce qu'on
6 va suggérer. Je peux pas vous promettre ça.

7 **MME ARTHÉMISE FONTAINE :**

8 Um-hum.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Ce que je peux vous promettre c'est qu'on va faire
11 notre possible, nous, pour recueillir ce qu'on nous
12 dit, puis le mettre dans un rapport et le
13 présenter. Ça, je vous promets ça. Le reste,
14 bien, on va essayer de suggérer un comité de suivi,
15 puis on écoute les suggestions à ce sujet-là.

16 **MME ARTHÉMISE FONTAINE :**

17 Bien, on va-tu avoir des nouvelles?

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Ah, le rapport, vous allez certainement avoir des
20 Nouvelle, parce que ça va être public. Ça sera pas
21 caché, là.

22 **MME ARTHÉMISE FONTAINE :**

23 Ah, O.K. O.K.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Ah, oui, ça va être public.

1 **MME ARTHÉMISE FONTAINE :**

2 O.K.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Moi je suis certain, quand on va faire notre
5 rapport, vous allez en entendre parler aux
6 nouvelles.

7 **MME ARTHÉMISE FONTAINE :**

8 Bon.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Mais ça, ça va aller l'an prochain.

11 **MME ARTHÉMISE FONTAINE :**

12 Hein?

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Oui. Oui.

15 **MME ARTHÉMISE FONTAINE :**

16 Ah, c'est correct.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Bien, je peux pas... on peut pas faire de rapport
19 avant d'écouter ce que les gens ont à...

20 **MME ARTHÉMISE FONTAINE :**

21 (Inaudible). O.K. C'est bien beau, c'est correct.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Oui. On peut pas faire de rapport avant
24 d'avoir écouté, et on va écouter jusqu'en décembre.

25 **MME ARTHÉMISE FONTAINE :**

1 Ah, O.K. O.K.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Parce qu'il y a des gens qui ont des choses à dire.
4 Vous aviez des choses à dire. Il y en a d'autres
5 qui ont des choses à dire aussi. Il faut les
6 écouter. Il faut les écouter, et ensuite, il faut
7 réfléchir, il faut écrire, il faut penser à ce qu'il
8 faut faire, il faut consulter des experts, consulter
9 des gens. En fait, il faut essayer de voir avec les
10 Autochtones eux-mêmes qu'est-ce qui peut être fait
11 pour améliorer, pas penser à des affaires, un point,
12 puis nous dire, « Bien voilà, on a la solution
13 miracle, pas vous, là ». Non. Il faut le faire
14 fait avec... il faut que ce soit fait avec les gens
15 qui vivent dans les communautés, les Autochtones qui
16 vivent dans les villes aussi, parce qu'il y en a la
17 moitié, plus que la moitié maintenant qui vivent
18 dans des villes comme Montréal, Sept-Îles, Val-d'Or,
19 La Tuque.

20 **MME ARTHÉMISE FONTAINE :**

21 Parce que ce que je vois, là, il y a aussi... il y
22 avait des gens qui devaient venir concernant sur la
23 santé. Nous autres, on n'a pas eu connaissance. Je
24 pense qu'ils ont eu juste une rencontre avec le...
25 le conseil de bande, là.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Um-hum.

3 **MME ARTHÉMISE FONTAINE :**

4 Nous autres, on n'a pas eu de nouvelles après.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Oui oui, mais...

7 **MME ARTHÉMISE FONTAINE :**

8 Pourtant, on nous avait avisés qu'on allait avoir
9 une rencontre avec eux autres aussi, la communauté.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Oui. Um-hum.

12 **MME ARTHÉMISE FONTAINE :**

13 C'est ça que je te dis, on sait rien après.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Oui. Mais il y a des gens qui devaient témoigner.
16 Je pense qu'il y a eu un décès dans une famille. Il
17 y a une personne qui devait venir témoigner qui a
18 pas pu venir, dans le Nord.

19 **[VOIX FÉMININE NON IDENTIFIÉE :]**

20 (Inaudible).

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 C'est pas la même chose, non?

23 **MME ARTHÉMISE FONTAINE :**

24 Parce que nous autres, Matimekush, nous autres
25 c'est différent, puis Kawawa c'est quatorze

1 (14) milles d'où est-ce qu'on reste.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 O.K.

4 **MME ARTHÉMISE FONTAINE :**

5 Eux autres c'est à part, puis nous autres c'est à
6 part.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Ah, c'était à Kawawachikamach, je pense.

9 **MME ARTHÉMISE FONTAINE :**

10 Oui.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Mais il y a d'autres témoins qui vont venir, Madame.

13 **MME ARTHÉMISE FONTAINE :**

14 Bon.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 J'ai pas tout dans la tête, là. Il y a des
17 enquêteurs, il y a des procureurs...

18 **MME ARTHÉMISE FONTAINE :**

19 Une chance que vous avez pas tout dans la tête,
20 hein.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Non, parce que ça ferait... elle serait grosse.

23 **MME ARTHÉMISE FONTAINE :**

24 Mets-en. Bien, merci.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Bien, je vous remercie beaucoup...

2 **MME MARGUERITE ANDRÉ :**

3 (Inaudible).

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Oui?

6 **MME MARGUERITE ANDRÉ :**

7 Quand Geneviève est venue, elle était (inaudible)
8 qui m'a dit que, « C'est qui ça? ». Il y avait une
9 pancarte, là, la pancarte de la Commission, puis il
10 y a une conseillère sur la santé qui savait même pas
11 qu'est-ce qui se passait.

12 **MME ARTHÉMISE FONTAINE :**

13 Elle est nouvelle au conseil en plus.

14 **MME MARGUERITE ANDRÉ :**

15 Puis quand il y a eu une première tournée
16 d'information à Schefferville puis... on n'était pas
17 au courant, là. On n'était... Puis comme si la
18 conseillère était pas au courant qu'il y avait une
19 Commission d'enquête, puis là, ça m'a découragée
20 encore plus quand je voyais ce qui se passait. Et
21 oui, (inaudible).

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Oui. Oui, effectivement, il y a des gens qui
24 étaient pas au courant. Il y a probablement encore
25 des gens qui sont pas au courant.

1 **MME ARTHÉMISE FONTAINE :**

2 Um-hum. Oui.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Évidemment, on a des équipes qui sont allées un peu
5 partout pour informer, et j'avais listé au début de
6 la semaine passée, je pense qu'il y avait quoi...
7 ah, c'était près de deux cents (200) visites dans
8 les communautés, et il y en a encore qui vont se
9 faire dans certaines régions. Mais si vous avez des
10 idées, bien vous connaissez comment rejoindre
11 Suzanne, Me Arpin, et Geneviève. Alors gênez-vous
12 pas, on est ouverts aux idées. C'est ce qu'on
13 essaie d'avoir maintenant, de savoir ce qui se passe
14 et essayer de comprendre pourquoi ça se passe comme
15 ça puis essayer de voir qu'est-ce qui peut être
16 fait. Fait que je vois que j'ai affaire à des
17 politiciennes. Alors je vous remercie beaucoup
18 d'être venues puis je vous souhaite une belle
19 carrière politique, si vous le souhaitez.

20 **MME ARTHÉMISE FONTAINE :**

21 Merci.

22 **MME MARGUERITE ANDRÉ :**

23 Moi aussi...

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Alors on va suspendre.

1 **MME MARGUERITE ANDRÉ :**

2 Je vous remercie moi aussi. Merci de m'avoir
3 écoutée.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Merci beaucoup. Oui. Alors on va suspendre une
6 dizaine de minutes?

7 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

8 Une dizaine de minutes.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Oui. Ça va? O.K.

11 SUSPENSION

12 -----

13 REPRISE

14 **GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

15 La Commission reprend.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Alors bonjour, bienvenue de nouveau. Me Arpin,
18 vous nous présentez votre prochain témoin?

19 **Me SUZANNE ARPIN :**

20 Oui, Monsieur le Commissaire. Alors nous avons
21 madame Lise Malec, qui va venir témoin... qui va
22 venir partager avec vous une situation qu'elle a
23 vécue avec le Centre hospitalier de Sept-Îles et
24 elle va vous faire part de ses perceptions et ses
25 impressions en lien avec les services de santé

1 qu'elle a reçus. Madame Malec est accompagnée de
2 madame Gisèle Bacon, de notre service mieux-être,
3 et madame Malec va faire une affirmation solennelle.

4 -----

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Lise Malec
2 Citoyenne
3 Affirmation solennelle

4 -----

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Alors bienvenue, Madame Malec, Madame Bacon.

7 Toujours un plaisir pour moi de vous revoir.

8 **Me SUZANNE ARPIN :**

9 Alors, Madame Malec, j'aimerais que, succinctement,
10 rapidement, vous vous présentiez au Commissaire.

11 **MME LISE MALEC :**

12 Lise Malec. Je viens de Natashquan, je suis membre
13 de la communauté de Nutashkuan, puis moi, depuis
14 vingt-cinq (25) ans que je vis hors réserve. Puis
15 je suis nerveuse, aujourd'hui, là, c'est... Mais
16 du plus loin que je peux m'en souvenir, j'aimais
17 pas ça l'injustice. C'est... J'étais jeune, là,
18 puis déjà ça me brassait en-dedans de moi. Puis je
19 me suis dit, mais c'est sûr, au cours de ma vie,
20 j'en ai rencontré du racisme puis j'étais pas...
21 j'étais pas armée pour m'affirmer. Puis au cours
22 de mon cheminement scolaire, académique, c'est là
23 que je me suis formée puis que j'ai repris mon
24 identité que... que mon identité, que j'avais le
25 droit comme tout le monde. Puis c'est là que je

1

2 me... j'ai... je me suis pris pour dire, « Non ».

3 Tu sais, je n'accepte pas qu'on me dénigre, qu'on

4 me méprise, parce que c'était blessant.

5 **Me SUZANNE ARPIN :**

6 Vous avez réussi, Madame Malec, à travers ces

7 blessures-là à faire des études. J'aimerais ça que

8 vous nous parliez de votre cheminement.

9 **MME LISE MALEC :**

10 Moi, j'ai... j'ai sorti de ma communauté parce

11 qu'il fallait sortir de la communauté, j'avais

12 treize (13) ans. Au Havre-Saint-Pierre, on partait

13 pendant toute l'année. On... Parce que avant la

14 route, il y avait pas de route entre Natashquan puis

15 Havre-Saint-Pierre où ce que nous autres on allait

16 étudier, puis on retournait dans nos communautés

17 peut-être deux (2) fois par année pour aller voir

18 notre famille, ma mère puis tout ça. Puis c'est là,

19 que quand j'ai fini mon secondaire, mais j'ai fini

20 tard mon secondaire, j'avais dix-huit (18) ans,

21 mais j'ai jamais... je me suis jamais découragée

22 puis j'ai toujours persévéré. J'ai été au CEGEP.

23 Ça... ç'a été long puis j'ai pas lâché. J'ai eu un

24 DEC en soins infirmiers. Puis quand j'ai terminé

25 mon cours de soins infirmiers, je suis revenue dans

1 la région de la Côte-Nord. J'ai travaillé au Centre
2 hospitalier de Sept-Îles. C'est en quatre-vingt-
3 douze ('92). Puis quand que j'ai pas eu ma licence
4 d'infirmière, ça c'était... c'était quelque chose
5 que... c'était difficile. Difficile, que je me
6 sentais comme si c'était un échec pour moi, mais il
7 y avait ma sœur, qui était toujours là, qui me...
8 qui m'encourageait puis m'avait dit... je commençais
9 à être dans la dépression, à me rabaisser, puis à un
10 moment donné, elle m'a dit, elle dit, « Là, là,
11 c'est assez. Tu vas... tu vas te trouver une job.
12 T'as un DEC ». Elle dit, « C'est quelque chose, ça
13 vaut quelque chose ». C'est là que je me suis levée
14 puis je me suis cherché une job.

15 J'ai travaillé pour Mamit Innuat comme
16 chauffeur escorte, puis pendant un an, puis il y
17 avait des postes d'ouverts aux services sociaux
18 Mamit Innuat, j'ai appliqué. C'était un poste pour
19 les familles d'accueil puis c'est là que j'ai été à
20 Mamit pendant vingt (20) ans. J'ai été à Mamit
21 vingt (20) ans comme intervenante sociale, puis à
22 travers ça, j'ai fait un certificat en intervention
23 communautaire puis j'ai fait un bac en travail
24 social que j'ai terminé en deux mille douze (2012).
25 Puis c'était une grosse année pour moi, en deux

1 mille douze (2012). J'avais mon bac, j'avais mon
2 petit-fils qui est arrivé. Ça, c'est quelque chose
3 que... très important. Puis c'est ça, ça... ç'a pas
4 été facile. Mais je suis fière aujourd'hui. Je
5 peux... je peux m'affirmer puis je peux dire que...
6 quand que je vois de l'injustice, je peux le dire.
7 C'est ça un peu mon parcours.

8 **Me SUZANNE ARPIN :**

9 Alors dans ce sens-là, Madame Malec, j'aimerais que
10 vous partagiez un événement qui s'est produit en
11 lien avec des soins de santé à Sept-Îles.

12 **MME LISE MALEC :**

13 O.K. C'est... Je vais commencer, parce que au
14 début j'avais une inflammation, une inflammation à
15 l'épaule, puis tu sais, j'ai... j'avais consulté
16 puis que c'est... mais on a... j'ai eu une... mon
17 médecin m'a référée à un physiothérapeute, puis à un
18 moment donné, ça s'est tourné en capsulite. Puis
19 c'est là que le physiothérapeute... que les
20 rencontres a été plus... qu'on s'est rencontrés
21 beaucoup pour ma capsulite. Puis en tout cas, j'ai
22 eu un bon physiothérapeute qui était à l'écoute
23 puis qui voulait pour ses patients, puis il était
24 très sensible, puis j'ai jamais senti de propos
25 racistes, puis je sentais qu'il voulait que... il

1 voulait je sois bien. Puis c'est ça, puis là, il
2 m'a... mon physiothérapeute m'a dit, il dit, « Lise,
3 il dit... il dit, avec la physio, on pourra pas
4 arriver, il dit, moi, je te propose, il dit, d'aller
5 voir ton médecin de famille, qu'il te prescrive
6 une... un traitement, là, pour une injection, une
7 injection... », puis c'est ça que j'ai faite.

8 J'ai allée voir mon médecin, mon médecin de
9 famille à Sept-Îles, puis j'ai... ç'a pas été long
10 pour mon médecin de famille, c'est... J'ai eu le
11 rendez-vous assez vite. Puis c'est ça, parce qu'ils
12 se sont... parce que le physio a parlé avec mon
13 médecin de famille que c'était important que j'aie
14 un traitement pour une in... comment qu'il appelait
15 ça...

16 **Me SUZANNE ARPIN :**

17 Une infiltration?

18 **MME LISE MALEC :**

19 Une infiltration, c'est ça. Une infiltration. Puis
20 j'ai eu mon... ma prescription de la... ma
21 prescription pour mon infiltration. Je l'ai amenée
22 au centre de rendez-vous à Sept-Îles puis c'était...
23 je pense que je suis allée la mener au mois d'avril,
24 là, mon... ma prescription au rendez-vous, le centre
25 de rendez-vous. Je l'ai... Puis là, ils m'ont dit

1 qu'ils allaient me rappeler. De... Mais je
2 voyais... je voyais encore le physiothérapeute
3 puis... mais durant l'été, on avait moins de rendez-
4 vous puis c'était les vacances puis tout ça puis...

5 Il me rappelle, il me rappelle à la fin du
6 mois d'août. Mon physiothérapeute, il me rappelle
7 puis, « Lise, comment ça va? As-tu eu ton
8 infiltration? ». J'ai dit, « Non ». Il dit,
9 « Viens me voir, il me dit, je vais voir comment que
10 ça va ton épaule » puis tout ça, puis je suis allée
11 le voir, puis il y avait pas d'amélioration. Puis
12 il m'a proposé d'aller voir au centre de rendez-vous
13 qu'est-ce qui se passait. Il m'a pas dit ça de
14 même, là, mais il m'a dit, « Va voir si ton rendez-
15 vous c'est quand que tu vas l'avoir » puis tout ça.
16 Puis moi, c'est... j'ai dit, « O.K. » J'étais
17 contente que, tu sais, il y a comme quelqu'un qui
18 croit qu'il faut que j'aie des services.

19 Puis là, j'ai monté au centre de rendez-vous
20 puis je me suis informée. J'ai dit, « Mon nom c'est
21 Lise Malec, j'ai dit, je veux savoir elle est rendue
22 où ma prescription pour mon infiltration ». Puis
23 là, elle m'a dit, « Ton rendez-vous... - mais pas
24 « ton rendez-vous » mais - ta prescription est
25 rendue à Baie-Comeau ». Parce que avant, il y a

1 quelqu'un qui m'avait appelée que ma prescription
2 elle est... elle s'en allait à Baie-Comeau parce que
3 la personne... puis parce qu'il y avait pas de
4 médecin qui faisait de l'infiltration à l'Hôpital de
5 Sept-Îles. Parce que le médecin qui le faisait, il
6 était en congé de maternité, il s'en allait en congé
7 de maternité, je pense, ou il était déjà parti, je
8 m'en souviens pas.

9 Puis là, quand le... le jour que je suis allée
10 au centre de rendez-vous, j'ai dit... j'ai demandé,
11 j'ai dit, « C'est-tu à cause que je suis Autochtone
12 que c'est pas... que je suis pas prioritaire ou que
13 je suis pas considérée? ». La secrétaire dit, «
14 Non, non, elle dit, parce qu'il y a beaucoup, la
15 liste est longue » puis toute ça. J'ai dit, « O.K.,
16 j'ai dit, moi là, j'ai dit, si j'ai... si j'ai pas
17 de nouvelles, j'ai dit, moi je monte directement en
18 haut, là, à la direction, c'est quoi qui se passe
19 les rendez-vous? Parce que ça fait... ça fait
20 quatre (4), cinq (5) mois, là, que ça traîne, puis
21 qu'il y a rien qui se passe ». -« Ah, il dit,
22 attends, je vas... ma superviseure va te parler et
23 puis... ». Mais c'est... mais j'ai dit la même
24 chose au superviseur, j'ai dit, « Moi, là, c'est-tu
25 parce que je suis une Autochtone que, t'sé, c'est,

1 je suis pas considérée? ». -« Non, non. » Mais
2 j'ai dit la même chose, j'ai dit, « Moi, je m'en vas
3 porter plainte en haut, à la direction ». Je suis
4 partie.

5 J'étais allée voir mon physiothérapeute puis
6 il dit... bien, j'ai dit... je lui ai conté qu'est-
7 ce que j'ai fait. J'ai dit que moi j'étais pas
8 contente puis que j'allais porter plainte à la
9 direction puis que c'est peut-être à cause que je
10 suis une Autochtone qu'ils... que je suis mise de
11 côté. O.K. J'ai dit... il dit, « On va faire le
12 rendez-vous pareil, il dit, m'é que t'aies ton
13 infiltration, il dit, tu m'appelleras puis on va se
14 rencontrer plus intensément », parce qu'il dit,
15 parce que la capsulite, il était... il était
16 tellement... tous les muscles, j'avais de la misère
17 à bouger mon... puis j'ai dit, « O.K. » puis là,
18 je... J'ai dit : « O.K. Merci beaucoup » puis... à
19 mon physiothérapeute, là. Puis là, je suis partie
20 chez nous.

21 J'étais même pas... j'étais même pas assise
22 cinq (5) minutes chez nous, le téléphone sonne.
23 C'est l'Hôpital de Sept-Îles, des rendez-vous, «
24 Madame Malec, vous avez un rendez-vous demain matin
25 à huit heures (8 h) ». Ah, c'est drôle. C'est

1 drôle que j'aie... qu'ils ont trouvé une place plus
2 vite. Ç'a pas attendu. Puis j'appelle... j'appelle
3 mon physio, j'ai dit, « J'ai mon rendez-vous demain
4 à huit heures (8 h) » puis il était content. Il
5 dit, là, de... il dit, « Après ton infiltration, on
6 va se rencontrer puis... ». Puis c'est ça que...
7 c'est ça qui s'est passé.

8 **Me SUZANNE ARPIN :**

9 Est-ce que vous avez pu parler soit avec les gens
10 de l'administration ou avec le médecin qui a fait
11 l'infiltration pour savoir comment ça se faisait
12 que là on vous avait déplacée de Baie-Comeau à
13 Sept-Îles en dedans de quelques heures? Est-ce que
14 quelqu'un vous a expliqué ça?

15 **MME LISE MALEC :**

16 Non, mais j'ai... j'ai... j'ai comme menacé, là.
17 J'ai dit, peut-être qu'il faut menacer pour avoir un
18 rendez-vous, là. Puis on vit tout le temps les
19 menaces puis j'ai fait la même chose, là. Mais j'ai
20 pas... je me suis pas informée, non.

21 **Me SUZANNE ARPIN :**

22 Et par la suite, ç'a bien été, vous avez eu les
23 services...

24 **MME LISE MALEC :**

25 Oui.

1 **Me SUZANNE ARPIN :**

2 ... et les services étaient bons?

3 **MME LISE MALEC :**

4 J'ai eu les services, puis avec mon physio, puis ça
5 va bien, maintenant, là. Il y a...

6 **Me SUZANNE ARPIN :**

7 C'est bon.

8 **MME LISE MALEC :**

9 Puis je n'ai plus de... je n'ai plus de physio,
10 je peux jouer au volleyball maintenant.

11 **Me SUZANNE ARPIN :**

12 Merci beaucoup, Madame Mavec, pour ce partage.

13 **MME LISE MALEC :**

14 Merci.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Alors comme je fais habituellement, je vais offrir
17 aux autres procureurs s'ils ont des questions. Me
18 Gauthier?

19 **Me ANNE-MARIE GAUTHIER :**

20 Pas de questions, merci.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Non. Me Boucher?

23 **Me MARIE-PAULEL BOUCHER :**

24 J'aurai pas de questions, Monsieur le Commissaire.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Me Robillard, la même chose?

2 **Me DENISE ROBILLARD :**

3 Non, plus. Merci.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Bon. Alors, Madame Malec, merci beaucoup d'avoir
6 partagé avec nous. Disons l'idée que... de penser
7 que vous auriez pu être mise de côté parce que vous
8 êtes Autochtone, c'est... c'est triste. Disons que
9 j'espère que c'est pas ça. J'ose espérer.

10 **MME LISE MALEC :**

11 Je le sais pas.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Je suis content quand même que votre intervention a
14 pu faire que le lendemain matin vous ayez
15 l'infiltration. Il me semble assez évident que si
16 vous aviez pas fait ça, vous auriez pas eu
17 l'infiltration le lendemain, hein. Surtout que en
18 lisant le... en quelque part, j'ai compris que vous
19 avez eu un appel plusieurs mois après pour avoir le
20 traitement.

21 **MME LISE MALEC :**

22 Ah. O.K. C'est vrai. Puis ça fait...

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Vous avez sauté ce bout-là.

25 **MME LISE MALEC :**

1 C'est ça. J'ai oublié de dire ça, parce que j'ai
2 eu l'Hôpital de Baie-Comeau qui m'ont appelée il y a
3 deux (2), trois (3) semaines de ça pour me fixer un
4 rendez-vous.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Ah.

7 **MME LISE MALEC :**

8 J'ai dit, « J'en ai pas besoin, j'ai déjà eu mon
9 infiltration ».

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Alors c'est assez évident que si vous étiez pas
12 intervenue, ça ferait pas longtemps que vous auriez
13 eu l'infiltration. Je suis content de savoir que ça
14 va mieux, hein.

15 **MME LISE MALEC :**

16 Um-hum.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Que les choses se sont placées. Dommage que vous
19 ayez été obligée d'intervenir. Puis on restera
20 toujours avec l'idée qu'il y avait peut-être des
21 raisons à ça. J'ose espérer que non, mais difficile
22 de mettre ça de côté. Alors merci beaucoup d'avoir
23 partagé avec nous cet événement-là et...

24 **Me SUZANNE ARPIN :**

25 Avant d'aller à la pause, Monsieur le

1 Commissaire, je vais vous faire une demande de
2 huis clos, justement, pour qu'après la pause on
3 puisse...

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Oui.

6 **Me SUZANNE ARPIN :**

7 ... on puisse aller dans un dossier en huis clos.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Alors allez.

10 **Me SUZANNE ARPIN :**

11 Alors le dossier qui vient au rôle tout de suite
12 après la pause, je vais vous demander d'ordonner un
13 huis clos en vertu de nos règles de pratique, et ce
14 sera le huis clos 41.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 41. Alors c'est un dossier que vous... dans lequel
17 vous demandez le huis clos pour des...

18 **Me SUZANNE ARPIN :**

19 Ah, parce que c'est un dossier en lien avec un
20 dossier du Directeur de la protection de la
21 jeunesse.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 C'est en lien avec la jeunesse?

24 **Me SUZANNE ARPIN :**

25 Oui.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Très bien. Alors considérant que la Commission
3 entend faire la preuve du dossier HC-41, pour huis
4 clos 41, un cas d'espèce relevant de l'application
5 de la Loi sur la protection de la jeunesse;

6 Considérant les pouvoirs qui me sont conférés
7 par le Décret 10-95-2016 adopté le vingt-et-un (21)
8 décembre deux mille seize (2016) par le
9 gouvernement;

10 Considérant les articles 43 à 47 et 88 des
11 Règles de procédure et de fonctionnement de la
12 Commission.

13 Et considérant plus particulièrement les
14 articles 11.2, 11.2.1, 82 et 96 de la Loi sur la
15 protection de la jeunesse;

16 Alors pour ces motifs, bien j'ordonne la tenue
17 à huis clos de l'audience du témoin dans le dossier
18 HC-41 qui suivra, étant donné que c'est un cas
19 d'espèce relevant de la Loi sur la protection de la
20 jeunesse.

21 Alors j'interdis en conséquence à quiconque de
22 divulguer, publier, communiquer ou diffuser
23 l'ensemble du témoignage qui sera rendu dans le
24 dossier HC-41 et j'ordonne aussi que les médias
25 prennent les mesures pour que les appareils

1 d'enregistrement visuel ou sonore soient
2 inopérants afin de respecter la présente ordonnance.

3 Éventuellement, suite à la réception de la
4 transcription du témoignage, il y aura un caviardage
5 approprié effectué par les procureurs de la
6 Commission et qui sera soumis aux procureurs des
7 participants à la Commission avant d'être publié sur
8 notre site internet, dans la section Audiences,
9 Transcription. Alors ça peut prendre quelques
10 semaines, jusqu'à un mois et peut-être un peu plus.
11 Alors voilà.

12 Alors nous allons suspendre une quinzaine de
13 minutes avant d'aller au témoin suivant?

14 **Me SUZANNE ARPIN :**

15 Oui, et on revient demain matin en ondes et...

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 En public à neuf heures trente (9 h 30)?

18 **Me SUZANNE ARPIN :**

19 Oui.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Très bien. Est-ce que c'est pour tout l'avant-midi,
22 en public, demain?

23 **Me SUZANNE ARPIN :**

24 Je crois que oui. J'ai pas l'horaire avec moi,
25 Monsieur le Commissaire, mais je pense que oui.

1 À neuf heures trente (9 h 30) minimalement...

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Oui.

4 **Me SUZANNE ARPIN :**

5 ... nous sommes en public.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Bon, très bien.

8 **Me SUZANNE ARPIN :**

9 Merci.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Alors on suspend quelques minutes. À tout à
12 l'heure.

13 SUSPENSION

14 -----

15 REPRISE

16 **GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

17 La Commission reprend.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Oui. Alors bonjour de nouveau. Alors on est dans
20 le dossier huit clos numéro 41, dans lequel madame
21 Malec témoignera comme témoin rapporteur.

22 **Me SUZANNE ARPIN :**

23 Tout à fait, Monsieur le Commissaire. Alors on
24 est dans un dossier de... le dossier de madame

25 [REDACTED], qui est une grand-mère, et à ce

1 titre, elle n'a pas accès aux informations qui sont
2 dans son dossier, dans le dossier de ses petits-
3 enfants.

4 Alors la déclaration de madame [REDACTED] fait
5 part de ses impressions et de ses perceptions en
6 lien avec des situations vécues avec le Directeur de
7 la protection de la jeunesse de Sept-Îles. Son
8 témoignage se fera par témoin rapporteur avec madame
9 Malec qui est accompagnée de madame Bacon, et je
10 vais poser quelques questions à madame Malec pour
11 bien situer dans quel contexte madame [REDACTED] a
12 demandé que ce soit fait par témoin rapporteur.
13 Est-ce qu'on réassermement madame?

14 **LA GREFFIÈRE :**

15 Oui.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Oui.

18 **Me SUZANNE ARPIN :**

19 Parfait.

20 -----

21

22

23

24

25

1 Lise Malec
2 Témoin rapporteur
3 Affirmation solennelle

4 -----

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Bienvenue encore, Madame Malec. Toujours un plaisir
7 de vous recevoir.

8 **MME LISE MALEC :**

9 Merci.

10 **Me SUZANNE ARPIN :**

11 Alors, Madame Malec, j'aimerais que vous expliquiez
12 à monsieur le Commissaire comment s'est fait la
13 rencontre que vous avez eue avec madame [REDACTED]
14 hier.

15 **MME LISE MALEC :**

16 O.K. Dans mon travail de soutien mieux-être, on
17 prépare les témoins, puis hier matin, on a
18 rencontrés madame [REDACTED] à nos bureaux de
19 la Commission. Puis là, on a fait lire son
20 témoignage, là, qu'elle... qu'elle a lu puis qu'elle
21 avait signé qu'elle était d'accord. Mais la raison
22 que... la raison qu'elle ne peut venir, elle était
23 trop stressée puis que elle attendait... son petit-
24 fils arrivait aujourd'hui, je pense, de [REDACTED]
25 puis elle voulait absolument accueillir son petit-

1 fils quand il allait arriver cet après-midi. C'est
2 pour ces raisons qu'elle m'a demandé de lire son
3 témoignage, parce qu'elle m'a dit, elle dit,
4 « Madame Malec, je vous fais confiance. Je sais que
5 vous allez... vous allez lire toute ma
6 déclaration ».

7 **Me SUZANNE ARPIN :**

8 Alors c'est dans ce contexte, Monsieur le
9 Commissaire, que madame... j'ai demandé à madame
10 Malec – j'étais aussi présente – de lire la
11 déclaration de madame [REDACTED] et à la fin de la
12 lecture, elle pourra indiquer quel était le souhait
13 de madame [REDACTED]. Alors si vous voulez faire la
14 lecture, Madame...

15 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

16 Excusez-moi, Me Arpin. Je veux juste être bien sûre
17 de bien comprendre. Est-ce que c'est madame Malec
18 qui a pris cette déclaration-là?

19 **Me SUZANNE ARPIN :**

20 Non. Elle l'a lue avec elle.

21 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

22 Elle l'a lue avec elle et ç'a été approuvé par le
23 témoin?

24 **Me SUZANNE ARPIN :**

25 Oui. C'est ce que madame Malec vient de dire.

1 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

2 Parfait. Je voulais juste être sûre de bien
3 comprendre.

4 **Me SUZANNE ARPIN :**

5 Oui.

6 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

7 Merci.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Et elle nous dit que madame [REDACTED] lui a demandé de
10 le lire à sa place. Alors...

11 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

12 (Inaudible), Monsieur le Commissaire, parce que
13 j'étais pas...

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Alors le lien, en fait, madame Malec est autorisée
16 par le témoin...

17 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

18 À lire.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 ... à lire.

21 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

22 Parfait. Merci.

23 **Me SUZANNE ARPIN :**

24 Vous pouvez y aller.

25 **MME LISE MALEC :**

1 « Je, [REDACTED] [REDACTED]
2 [REDACTED], née
3 [REDACTED]
4 [REDACTED], je déclare
5 solennellement que la Protection de la
6 jeunesse de Sept-Îles, enfants concernés,
7 [REDACTED] date de
8 naissance deux mille quatre [REDACTED]
9 [REDACTED], et [REDACTED]
10 [REDACTED], date de naissance [REDACTED]
11 [REDACTED] 10).
12 J'ai quatre (4) petits-enfants placés en
13 famille d'accueil. Il s'agit de [REDACTED]
14 et [REDACTED] qui sont placés
15 dans la même famille d'accueil, et d'[REDACTED]
16 [REDACTED] qui
17 sont placés ensemble dans une autre
18 famille d'accueil, et ce, tous jusqu'à
19 majorité.
20 En ce qui concerne [REDACTED] et [REDACTED],
21 les plus jeunes, ça se passe très bien et
22 ils ont une bonne famille d'accueil. Ce
23 que je déplore, c'est la situation d'[REDACTED]
24 [REDACTED] et de [REDACTED].
25 Concernant [REDACTED], elle est

1 arrivée avec un couteau chez moi. Elle
2 m'a dit qu'un jeune homme de l'école lui a
3 demandé de le cacher, elle... et elle,
4 elle avait peur. Je lui ai demandé de
5 retourner ce couteau à l'école. Par la
6 suite, j'ai su que la police a fouillé ma
7 petite-fille. Elle, elle aurait été
8 accusée de possession de drogue. Elle a
9 été placée dans un centre d'accueil au
10 pavillon de Sept-Îles pour une période de
11 quatre (4) mois environ, et selon moi,
12 pour absolument rien.

13 J'ai dû me battre et j'ai dû
14 consulter un avocat à ce sujet parce que
15 je ne croyais pas que ma petite-fille
16 consommait ou vendait de la drogue. Mon
17 avocat, Me [REDACTED] m'a d'ailleurs dit
18 qu'il croyait que l'intervenante sociale
19 de la Protection de la jeunesse, [REDACTED] [REDACTED]
20 [REDACTED] [REDACTED] a mis les mots dans la bouche
21 de [REDACTED] Il disait qu'il était
22 douteux qu'un enfant de treize (13) ans
23 connaisse tous les noms exacts des
24 drogues, comme le buvard, etc.

25 Je déplore l'approche de la

1 travailleuse sociale et le fait qu'elle
2 questionne les enfants seuls, sans la
3 présence d'autres personnes.
4 Suite à notre passage à la Cour le huit
5 (8) décembre deux mille dix-sept (2017),
6 ma petite-fille a été placée chez moi pour
7 une période de douze (12) mois. Depuis,
8 ça va, ça va bien. En ce qui concerne
9 [REDACTED], il est placé au centre de
10 réadaptation de [REDACTED] depuis un an
11 et demi. Il vient me voir une fin de
12 semaine sur deux (2).

13 J'ai les enfants depuis septembre
14 deux mille seize (2016). Lorsque je
15 regarde le relevé de paiement du Centre
16 jeunesse de la Côte-Nord, j'ai
17 l'impression qu'on me fraude. On me donne
18 vingt-six et soixante et dix-neuf
19 (26,79 \$) par jour. J'ai l'impression que
20 le Centre jeunesse mélange [REDACTED] et
21 [REDACTED] dans leur façon de facturer.
22 Sur le relevé, il n'y a qu'un numéro
23 d'usa... d'usager...

24 - excusez-moi -

25 ... donc je ne peux pas identifier

1 l'enfant clairement. J'ai les documents à
2 l'appui.

3 Ce qui me questionne, c'est qu'il y a
4 une dame de Val-d'Or qui me... qui reçoit
5 quatre-vingt-dix (90 \$) par jour. Je ne
6 peux pas... je ne veux pas devenir riche,
7 mais ce que je demande c'est d'avoir les
8 moyens pour habiller mes petits-enfants.
9 C'est difficile pour une grand-mère de
10 vivre cela. Malgré mon état de santé, ce
11 sont mes petits-enfants qui me donnent la
12 force d'avancer dans la vie. Il y a un
13 remboursement de cent quarante-cinq
14 (145 \$) pour les vêtements dans mes
15 relevés, mais en réalité, la facture s'est
16 élevée à trois cent douze dollars (312 \$).
17 Le Centre jeunesse a seulement payé le
18 manteau, contrairement à ce qui a... à ce
19 qu'il a d'inscrit sur le relevé, et
20 n'avons pas voulu payer le reste du
21 montant. Ils m'ont même offert d'aller à
22 la friperie pour l'achat des vêtements.
23 Je trouve cela humiliant quand tu demandes
24 aux autres de l'aider pour subvenir aux
25 besoins des enfants.

1 Je devrais... je devais payer aussi
2 les... - Excusez-moi. - Je devais aussi
3 payer des lunettes pour ma petite fille
4 d'une valeur de trois cent vingt-six et
5 cinquante (326,50 \$). Comment voulez-vous
6 que je paye ces factures avec le salaire
7 qu'on me donne? Ils me prennent en otage,
8 moi et mes enfants. Mes petits-enfants.
9 Êtes-vous accréditée famille d'accueil?
10 Non. À cause j'ai un dossier judiciaire
11 qui date de huit (8), dix (10) ans. C'est
12 du passé. Je suis toute en règle avec la
13 justice maintenant, mais le Centre
14 jeunesse utilise cette raison pour moins
15 me payer.

16 Quand [REDACTED] va sortir du Centre de
17 réadaptation, le Centre jeunesse va le
18 placer dans une autre famille d'accueil,
19 mais on refuse de le placer chez vous pour
20 le moment. Exact. Je suis prête à le
21 prendre jusqu'à ce qu'on lui trouve une...
22 à ce qu'on lui trouve une famille
23 d'accueil. J'ai une chambre de libre et
24 la TS l'a vue cette chambre. Ce que
25 j'entends, c'est que l'on refuse de vous

1 accréditer comme famille d'accueil vu
2 votre dossier criminel, mais de l'autre
3 côté, on profite de votre statut de grand-
4 mère. Oui, c'est ça. »

5 **Me SUZANNE ARPIN :**

6 Vous avez eu l'opportunité de parler avec madame à
7 ce moment-là. Je pense qu'à la fin, lorsqu'elle a
8 lu la déclaration avec vous, elle avait un souhait
9 qu'elle voulait formuler au Commissaire. J'aimerais
10 que vous puissiez le transmettre au Commissaire.

11 **MME LISE MALEC :**

12 Oui. Tu sais, madame... madame [REDACTED] souhaite que
13 ses petits-enfants soient... soient bien, qu'ils
14 soient... soient en... soient bien protégés, qu'ils
15 soient heureux. C'est ça que son souhait de madame
16 [REDACTED], que ses enfants, qu'ils soient bien, bien
17 pris en charge, là, par la Protection de la
18 jeunesse.

19 **Me SUZANNE ARPIN :**

20 Après votre rencontre avec madame [REDACTED] (sic),
21 vous êtes allée la reconduire. Comment elle était?
22 Comment elle se sentait?

23 **MME LISE MALEC :**

24 Elle était beaucoup pris émotionnellement, c'est pour ses
25 petits-enfants puis c'est comme elle était fatiguée.

1 Fatiguée. Fatiguée de toujours se battre, de
2 toujours se battre puis que c'est... je pense
3 qu'elle lâche prise. C'est ça que j'ai senti puis
4 que c'est... c'est ça qu'elle souhaite pour ses
5 petits-enfants.

6 **Me SUZANNE ARPIN :**

7 Parfait. Je vous remercie beaucoup, Madame Malec.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Alors, ça... Maître? Non. Très bien. Alors merci
10 encore Madame Malec. J'imagine qu'on entend ce que
11 madame [REDACTED] soulève. Il y a peut-être des
12 solutions à regarder. Si vous la voyez, vous pouvez
13 peut-être lui dire qu'il y a une... il y a un
14 système qui existe, la possibilité de demander un
15 pardon pour les dossiers criminels. Est-ce que ça
16 s'applique dans son cas, est-ce que c'est possible?
17 Je sais pas, mais s'il y a seulement l'affaire de
18 huit (8), dix (10) ans, ça vaut peut-être la peine
19 de vérifier ça.

20 **MME LISE MALEC :**

21 Moi, je... je vais faire le suivi après les...

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Oui.

24 **MME LISE MALEC :**

25 Parce que nous autres, on accompagne avant,

1 pendant puis après, puis je vais faire le suivi.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Si vous la voyez, peut-être lui souligner, là, si
4 elle a une chance de voir un avocat puis de lui en
5 parler.

6 **MME LISE MALEC :**

7 Mais j'ai déjà... lors de la rencontre, j'ai soulevé
8 ça, que j'étais disponible pour l'accompagner pour
9 la demande de pardon.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Donc c'est une bonne idée. Merci beaucoup. Alors
12 on reprend demain matin...

13 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

14 Monsieur le Commissaire...

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 ... à neuf heures trente (9 h 30)?

17 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

18 Monsieur le Commissaire, j'aurais une demande. Est-
19 ce que ça serait possible de suspendre avant
20 d'ajourner pour la journée? On aurait besoin de
21 parler à Me Arpin quelques minutes avant que les
22 travaux soient ajournés, avant la fin de la journée.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Ah, bon. Vous voulez qu'on suspende? On ajourne?

25 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

1 Oui, quelques minutes, Monsieur le Commissaire.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 O.K. Très bien.

4 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

5 Merci.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Alors on suspend quelques minutes.

8 SUSPENSION

9 -----

10 Ajournement des audiences pour le 18 mai, neuf
11 heures trente (9 h 30).

12 -----

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20

Nous, soussignées, **Gabrielle Clément et Karine Bédard**, sténographes officielles, certifions que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes recueillies au moyen de l'enregistrement mécanique, le tout hors de notre contrôle et au meilleur de la qualité dudit enregistrement, le tout conformément à la loi;

Et j'ai signé :



Gabrielle Clément, s.o.



Karine Bédard, s.o.